

La pratique de l'image chez Casino

Voyage dans les
archives de l'entreprise



Université
Jean Monnet
Saint-Étienne

Anne-Céline Callens

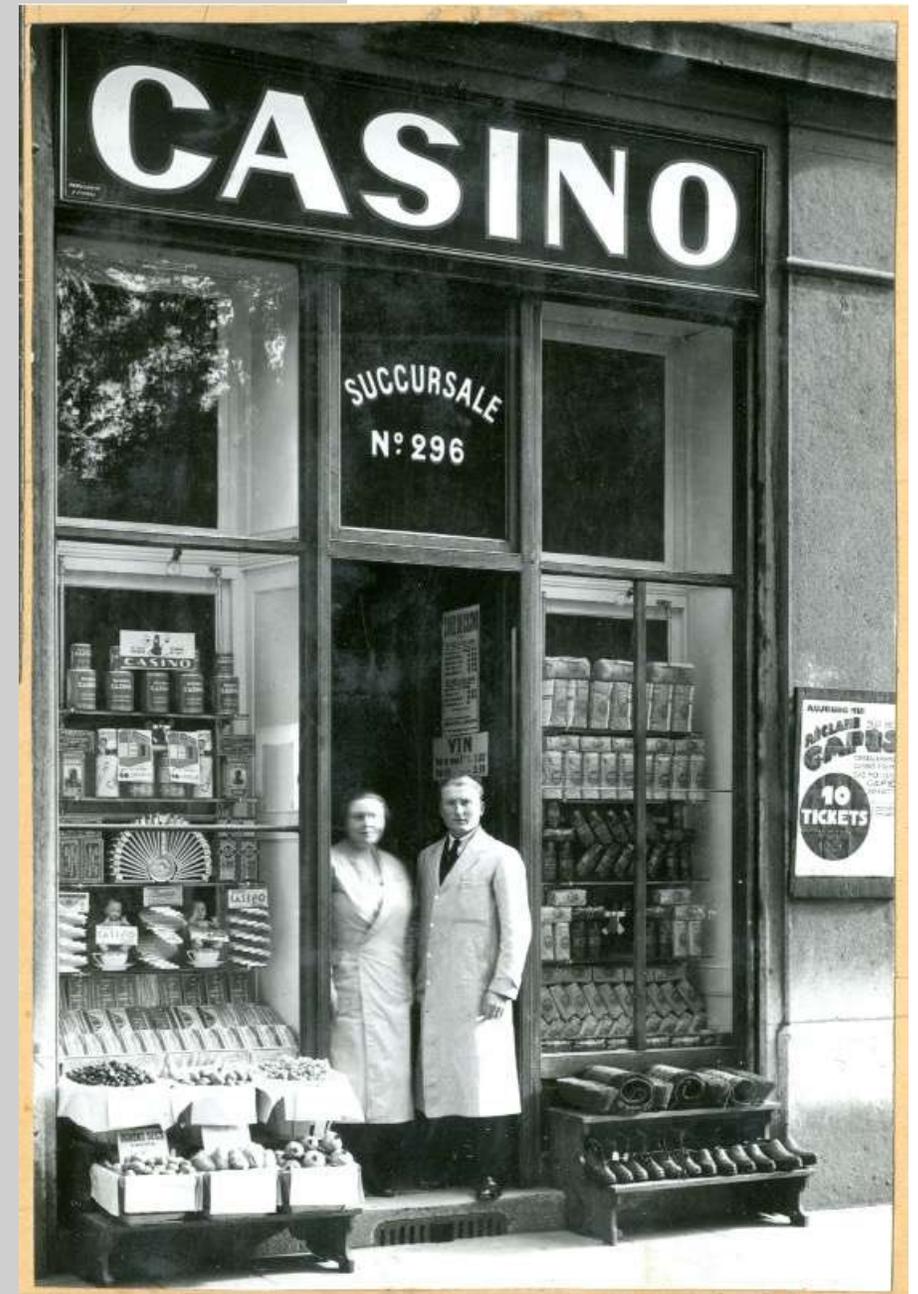
Université Jean Monnet



ECLLA
Études du Contemporain
en Littératures, Langues, Arts

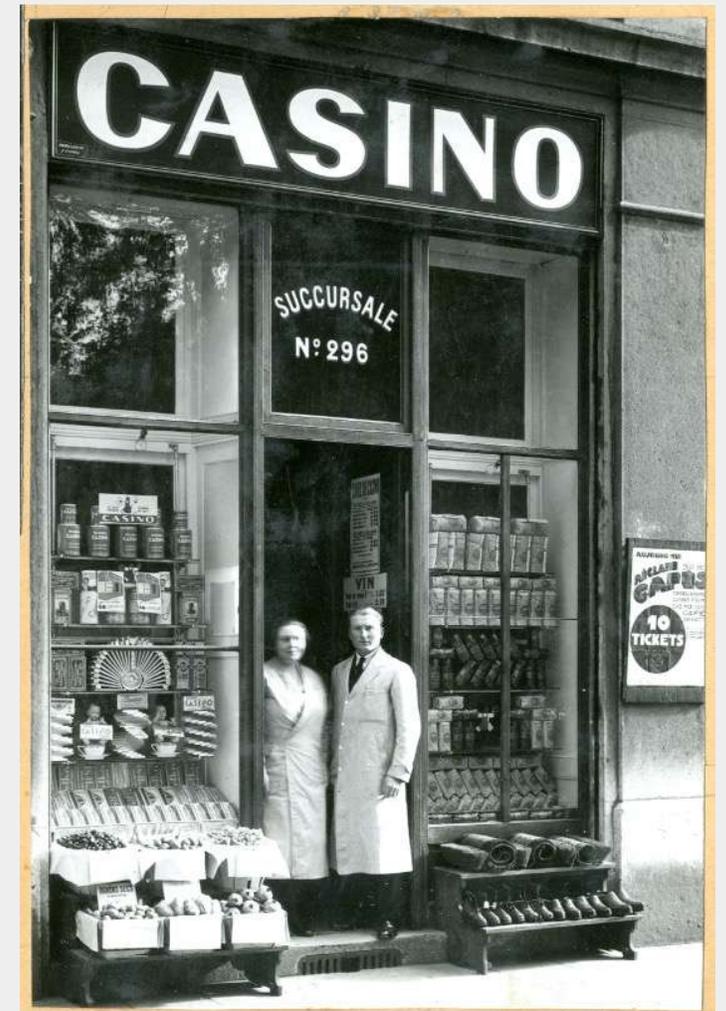
Unité de Recherche
UNIVERSITÉ JEAN MONNET SAINT-ÉTIENNE

Unité de recherche ECLLA (Études du
Contemporain en Littératures,
Langues, Arts)



La pratique de l'image chez Casino

- se créer une identité visuelle forte
- asseoir cette image de marque auprès de la clientèle
- fidéliser et gérer les employés de l'entreprise



Dépôt des archives Casino en 2016

Musée d'Art et d'Industrie



200 objets

Cinémathèque



5000 films

Archives municipales



200 mètres linéaires

Les archives Casino (AMSE)

Constitution de la société : statuts

Administration : assemblées générales, conseil d'administration, conseil de surveillance

Direction générale : décisions du comité de direction, publications et documents internes

Finances et comptabilité : dossiers d'augmentation de capital, registres de comptabilité

Patrimoine immobilier de la société : actes notariés, plans du siège social, des usines et des entrepôts

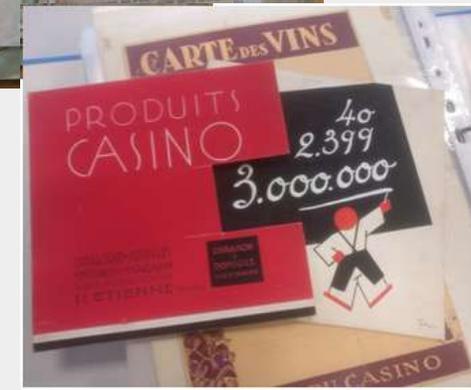
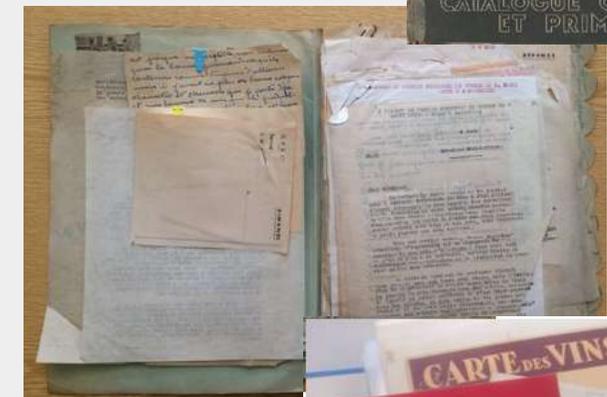
Ressources humaines : rémunération du personnel, dialogue et œuvres sociales

Politique commerciale : journal *Le Consommateur français*, circulaires aux gérants et aux inspecteurs, reportages photographiques du service supermarché, catalogues, albums de voyages ou chocolat, affiches promotionnelles

Communication interne : *Casino-Magazine*, 33 albums photographiques

Dossiers patrimoniaux : documents relatifs à la constitution de la Société, en lien avec les affaires commerciales, concernant l'organisation des services commerciaux, etc.

Partenaires commerciaux et financiers : entreprises liées à Casino (principalement l'Epargne)



Inventaire !

CASINO ET
SAINT-ÉTIENNE

Exposition

15 oct. 2018

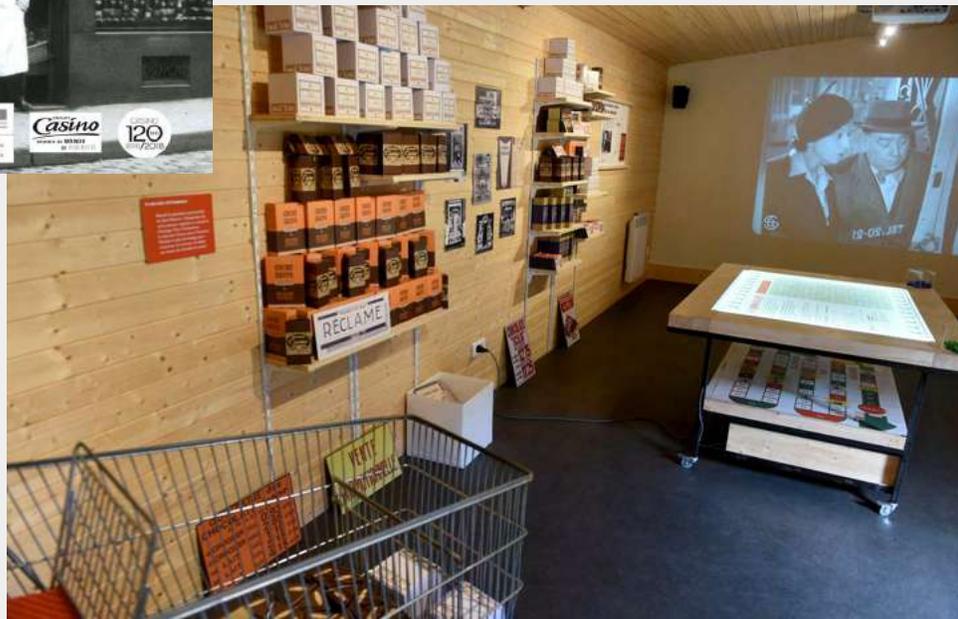
22 sept. 2019

Archives municipales
archives.saint-etienne.fr



Exposition *Inventaire !* *Casino et Saint-Étienne*

Archives municipales,
octobre 2018 - septembre
2019





Marie-Caroline Janand (dir.), *Vendre de tout, être partout : Casino*, Milan, Silvana editoriale, 2019.



Cycle de projections et conférences à la Cinémathèque et de diverses actions de médiation
2019-2020



Journée d'études au siège Casino

Décembre 2019

LES MÉTAMORPHOSES DE LA DISTRIBUTION DE LA FIN DU XIX^E SIÈCLE À NOS JOURS

L'ENTREPRISE CASINO
AU MIROIR DE LA BRANCHE
À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

14 | 15 OCTOBRE 2021
SAINT-ÉTIENNE
MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE
2 PLACE LOUIS COMTE



Colloque international

Journée d'études en 2019 Colloque en 2021

jeudi 14 octobre

09H45 > 10H30

Allocutions d'ouverture par
GAEL PERDRIAU, Maire
de Saint-Étienne (ou son représentant)
& **FLORENT PIGEON**, Président de
l'Université Jean Monnet Saint-Étienne
(ou son représentant)

Introduction scientifique par
HERVÉ JOLY, Président
du conseil scientifique

10H30 > 12H30

SÉANCE 1 | Les formes de l'entreprise

PRÉSIDENCE - **BRIGITTE CARRIER-REYNAUD**
(UNIVERSITÉ JEAN MONNET SAINT-ÉTIENNE)

- ➔ **OLIVIER LONDEIX** (Université Paris Nanterre) - Le rôle de Casino dans la diffusion de la consommation (1898-1960).
- ➔ **KARINA PRONITCHEVA** (Institut d'histoire de Saint-Petersbourg de l'Académie des sciences de Russie) - La société Elisseiev : un empire gastronomique dans la Russie du début du XX^e siècle.
- ➔ **MARK SPOERER** (Université de Ratisbonne) - C&A : une entreprise familiale dans la zone de conflit entre capital et contrôle (1902-1961).

14H00 > 18H00

SÉANCE 2 | Les formes de vente

PRÉSIDENCE - **SABINE EFFOSSE**
(UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE)

- ➔ **PETER HEYRMAN** (Université catholique de Louvain) - The soft underbelly of Europe? The introduction of self-service and the supermarket in Belgium (1945-1975).
- ➔ **SYLVIE VABRE** (Université Toulouse-Jean Jaures) - L'Épargne, une société à succursales de la région toulousaine (1892-1939).
- ➔ **AURÉLIE BRAYET** (Université de Technologie de Belfort-Montbéliard) - La chocolaterie Casino, 80 ans de production de chocolat à Saint-Étienne (1905-1985).
- ➔ **JEAN-FRANÇOIS GREVET** (Université d'Artois) - Du fournisseur au client, les dessous logistiques du commerce et de la distribution, de Roubaix à Saint-Étienne.
- ➔ **STÉPHANE LE BRAS** (Université Clermont Auvergne) - Le commerce français à l'épreuve de la Grande Guerre. Entre fantasmes et réalités.

vendredi 15 octobre

09H00 > 12H30

SÉANCE 3 | La relation aux territoires

PRÉSIDENCE - **CORINNE PORTE**
(ARCHIVES NATIONALES DU MONDE
DU TRAVAIL, ROUBAIX)

- ➔ **SOFIANE BOUHDIBA** (Université de Tunis) - Le groupe Casino en Tunisie : approche socio-historique.
- ➔ **JOËL JORNOD** (Université de Fribourg) - Vendre hors des grandes villes. La chaîne de magasins suisses Gonset, 1920-1945.
- ➔ **HERVÉ JOLY** (CNRS, Triangle UMR 5206, Université de Lyon) - Les chaînes de succursalistes dans l'agglomération lyonnaise, années 1900-1960 : une concurrence régulée ?
- ➔ **RAFAEL CASTRO** (Université autonome de Madrid) - « Il n'y a plus de Pyrénées ! » La grande distribution française en Espagne, c.1960-c. 2000.
- ➔ **MARYSE BAUDSON** (agregée d'histoire) - Le détournement d'un projet mutualiste avec une stratégie dynamique d'expansion : les Docks Rémois - le Familistère (1888-1987).

14H00 > 17H00

SÉANCE 4 | Organisation, gestion, management

PRÉSIDENCE - **MARIE-CAROLINE JANAND**
(MUSÉE D'ART ET D'INDUSTRIE
DE SAINT-ÉTIENNE)

- ➔ **SEBASTIAN BILLOWS** (INRAE, IRISSE UMR 7170-1427, Université Paris Dauphine) - Défendre les fournisseurs de la grande distribution : les origines politiques et administratives d'un mot d'ordre ambigu (1986-2003).
 - ➔ **LUC ROJAS** (Université Jean Monnet Saint-Étienne) - Appliquer la doctrine Fayol ou le projet d'organisation de Geoffroy Guichard (1918-1940).
 - ➔ **TRISTAN JACQUES** (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) - Roger Berthier, dans l'ombre d'Edouard Leclerc. Discount, innovations et financiarisation du commerce en France, dans les années 1950 et 1960.
 - ➔ **PASCAL CHARROIN** (Université Jean Monnet Saint-Étienne) - Sport : outil de développement et de gestion des ressources humaines de Casino.
- ➔ Conclusions par
JEAN-CLAUDE DAUMAS (Université de Franche-Comté / IUF)

En 2016, le groupe Casino a confié en dépôt à la Ville de Saint-Étienne son patrimoine historique : une collection de 200 objets, 5000 films et 200 mètres linéaires d'archives est déposée respectivement au Musée d'Art et d'Industrie, à la Cinémathèque et aux Archives municipales. Suite à ces dépôts, deux expositions ont été présentées : *Inventaire! Casino et Saint-Étienne* aux Archives municipales d'octobre 2018 à septembre 2019 et *Vendre de tout, être partout. Casino* au Musée d'Art et d'Industrie de mars 2019 à janvier 2020. Ces expositions ont été ponctuées par une importante programmation, notamment de projections à la Cinémathèque,

et de diverses actions de médiation (ateliers d'écriture, loto-bingo culturel, conférences, etc.). Ce colloque scientifique vient couronner cette opération en la replaçant dans un contexte plus large. Il part de l'entreprise Casino fondée en 1898 pour s'intéresser à l'histoire des entreprises commerciales de la fin du XIX^e siècle à nos jours, avec ses révolutions successives, en France comme à l'étranger. Les communications sont réparties entre quatre séances thématiques qui s'intéressent aux formes des entreprises, aux formes de vente, à la relation aux territoires et aux questions d'organisation et de gestion.

PROGRAMME

Sous la direction de
Anne-Céline CALLENS et Hervé JOLY

LES MÉTAMORPHOSES DU COMMERCE

L'entreprise Casino au miroir
de la branche depuis la fin du XIX^e siècle

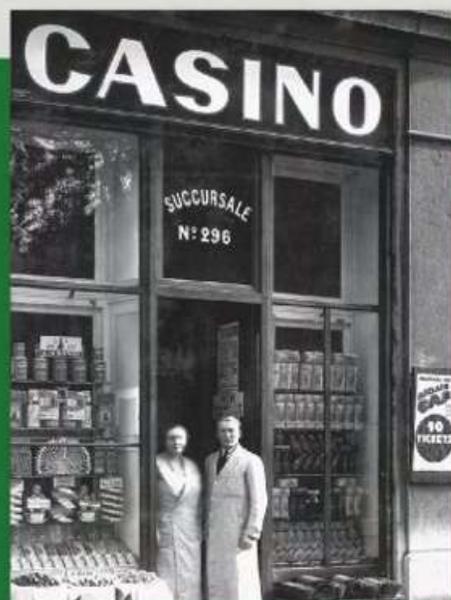


TABLE DES MATIÈRES

PROPOS LIMINAIRES	9
INTRODUCTION Hervé Joly	11
PREMIÈRE PARTIE Histoires d'entreprises et de branches	23
Maryse Baudson Les Docks rémois – le Familistère (1888-1987). Détournement d'un projet mutualiste et stratégie d'expansion	25
Sylvie Vabre L'Épargne, un modèle succursaliste dans la région toulousaine (1898-1925)	53
Peter Heyrman Indépendants mais associés. Réseaux de collaboration dans le commerce alimentaire de détail belge, années 1950-1970.....	69
Rafael Castro « Il n'y a plus de Pyrénées ! » La grande distribution française en Espagne, années 1960-2000	91
Tristan Jacques Roger Berthier, dans l'ombre d'Édouard Leclerc. Discount, innovations et financiarisation du commerce en France, dans les années 1950 et 1960	111
Mark Spoerer C&A : une entreprise familiale dans la zone de conflit entre capital et contrôle (1902-1961)	127
DEUXIÈME PARTIE Formes de vente	141
Olivier Londeix La société succursaliste du Casino et la fabrique du consommateur (1898-1960)	143

Stéphane Le Bras Le commerçant français à l'épreuve de la Grande Guerre. Entre fantasmes et réalités	167
Hervé Joly L'implantation de Casino face à la concurrence à Lyon, années 1910-1930	187
Anne-Céline Callens Construire et décliner son image de marque. Casino, précurseur de l'utilisation des techniques publicitaires modernes	213
Sabine Effosse Les unions économiques de commerçants en France : une expérience singulière de la consommation à crédit (1900-1970)	239
TROISIÈME PARTIE Orientations stratégiques des entreprises commerciales	251
Aurélie Brayet La chocolaterie Casino, 80 ans de production de chocolat à Saint-Étienne (1905-1985)	253
Luc Rojas Adapter la doctrine Fayol ou le projet d'organisation de Geoffroy Guichard (1898-1940)	275
Pascal Charroin Le sport, un outil de développement et de gestion des ressources humaines de Casino (1919-1994)	289
Sebastian Billows Défendre les fournisseurs de la grande distribution : les origines politiques et administratives d'un mot d'ordre ambigu	309
CONCLUSIONS Jean-Claude Daumas Du succursalisme aux grandes surfaces : une histoire de prix bas	325
BIBLIOGRAPHIE	341
INDEX DES NOMS PROPRES.....	347
INDEX DES ENTREPRISES ET SOCIÉTÉS COMMERCIALES	351



Exposition *Inventaire ! Casino et Saint-Étienne*

2018 - 2019



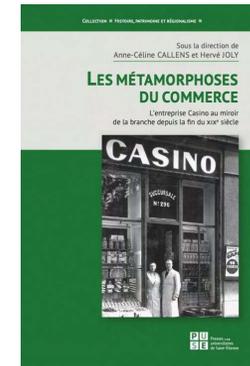
Publication du catalogue *Vendre de tout, être partout : Casino*

2019



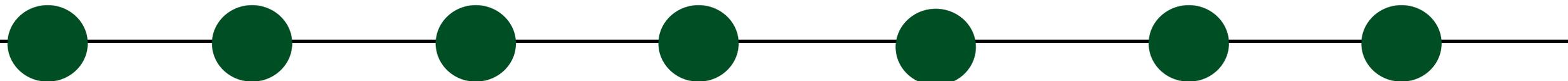
Journée d'études au siège Casino

Décembre 2019



Publication

Juin 2024



Exposition *Vendre de tout, être partout. Casino*

2019 – 2020



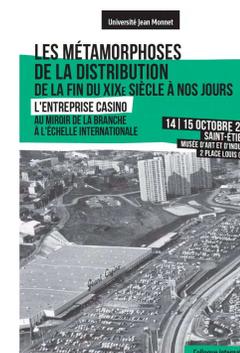
Cycle de projections et conférences à la Cinémathèque

2019-2020

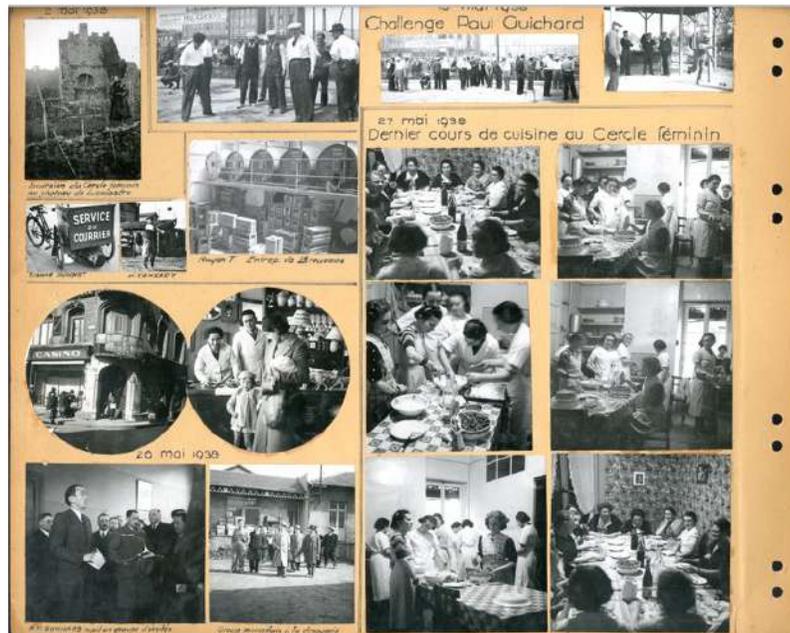


Colloque international

Octobre 2021



Les archives Casino



Les albums
photographiques

1914 - 1983

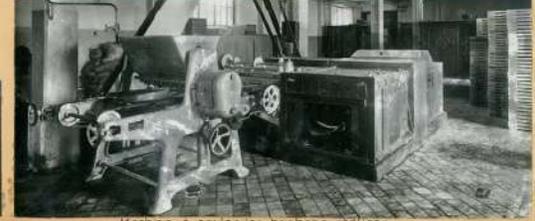
Usine de Pont de l'Arce (suite)



Appareils de torréfaction



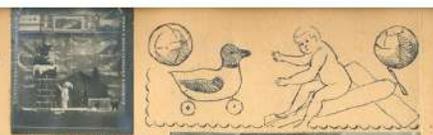
Salle de pliage du chocolat



Machine à couler les bonbons ronds

ETALAGES

décembre 1934



M. Geoffroy GUICHARD

1929

et ses fils



SUC. 1341 à Lyon (part. de succession)

Arbre de Noël à St Etienne (suite)



23 décembre 1934
Arbre de Noël à Lyon



23 décembre 1934
Arbre de Noël à Beaucaire



Janvier 1934

ENTREPOT DE ST ETIENNE



Août 1932
Concours de photos



Les archives Casino



Les albums
photographiques
1914 - 1983

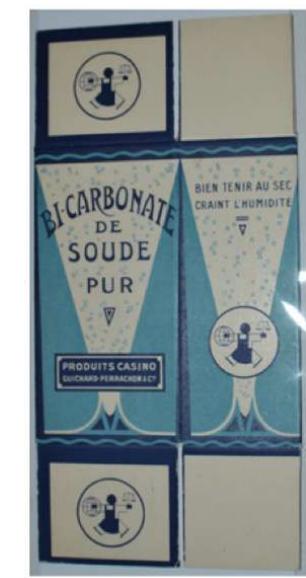
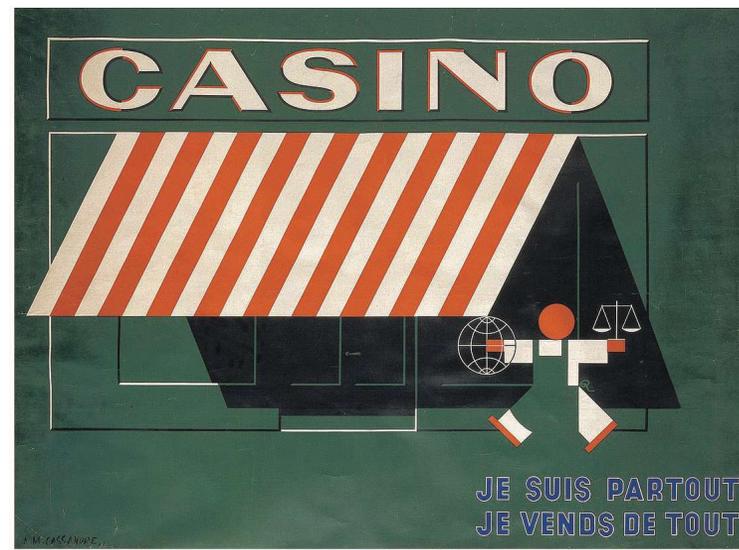


Les imprimés
publicitaires et
promotionnels
1922 - 1991





Les catalogues Casino
1922 - 1991



Affiches, dépliants, étiquettes de produits, etc.

Les archives Casino



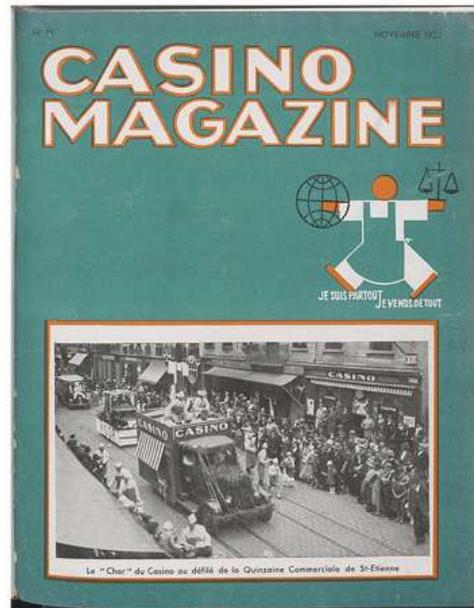
Les albums
photographiques
1914 - 1983



Les imprimés
publicitaires et
promotionnels
1922 - 1991



Le *Casino*
Magazine
1925 - 1944



Couvertures du
Casino Magazine
entre 1932 et 1938
© Fonds Casino,
Archives municipales
de Saint-Étienne.

Les archives Casino



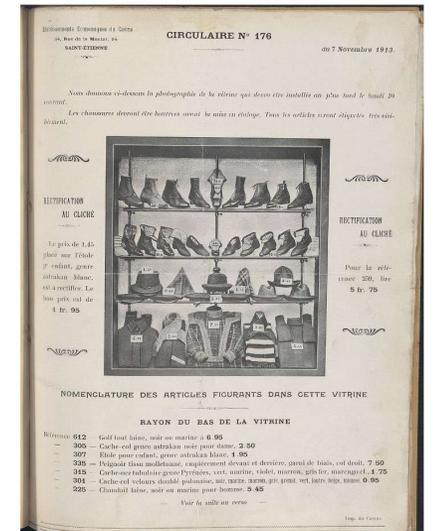
Les albums photographiques
1914 - 1983



Les imprimés publicitaires et promotionnels
1922 - 1991



Le *Casino Magazine*
1925 - 1944



Les circulaires aux gérants et inspecteurs
1902 - 1989

Établissements Économiques du Casino
54, Rue de la Montat, 54
SAINT-ÉTIENNE

CIRCULAIRE N° 176
du 7 Novembre 1913.

Nous donnons ci-dessous la photographie de la vitrine qui devra être installée au plus tard le lundi 10 courant.
Les chaussures devront être bottées avant la mise en étalage. Tous les articles seront étiquetés très distinctement.



RECTIFICATION AU CLICHÉ
Le prix de 1.45 placé sur l'étiquette enfant, genre astrakan blanc, est à rectifier. Le bon prix est de 1 fr. 95

RECTIFICATION AU CLICHÉ
Pour la référence 250, lire 5 fr. 75

NOMÉCLATURE DES ARTICLES FIGURANTS DANS CETTE VITRINE

RAYON DU BAS DE LA VITRINE

- Référence 612 — Golf tout laine, noir ou marine à 6.95
- 305 — Cache-col genre astrakan noir pour dame. 2.50
- 307 — Étole pour enfant, genre astrakan blanc. 1.95
- 335 — Poignoir tissu molletonné, empieusement devant et derrière, garni de biais, col droit. 7.50
- 315 — Cache-nez tubulaire genre Pyrénées, vert, marine, violet, marron, gris fer, maroquin et. 1.75
- 304 — Cache-col velours doublé polonaise, noir, marine, marron, gris, grand, vert, laurier, beige, mauve. 0.95
- 225 — Chandail laine, noir ou marine pour homme. 5.45

— Voir la suite au verso —

Imp. du Casino

SOCIÉTÉ
DES
MAGASINS DU CASINO
ET TRICASSERIES FORMÉES
PAR LE DÉCRET DU 12 OCTOBRE
1913
24, RUE DE LA MONTAT, 24

Circulaire aux Inspecteurs
N° 1
Le 14 Mars 1931

Archives historiques
102
S
1214
Groupe Casino

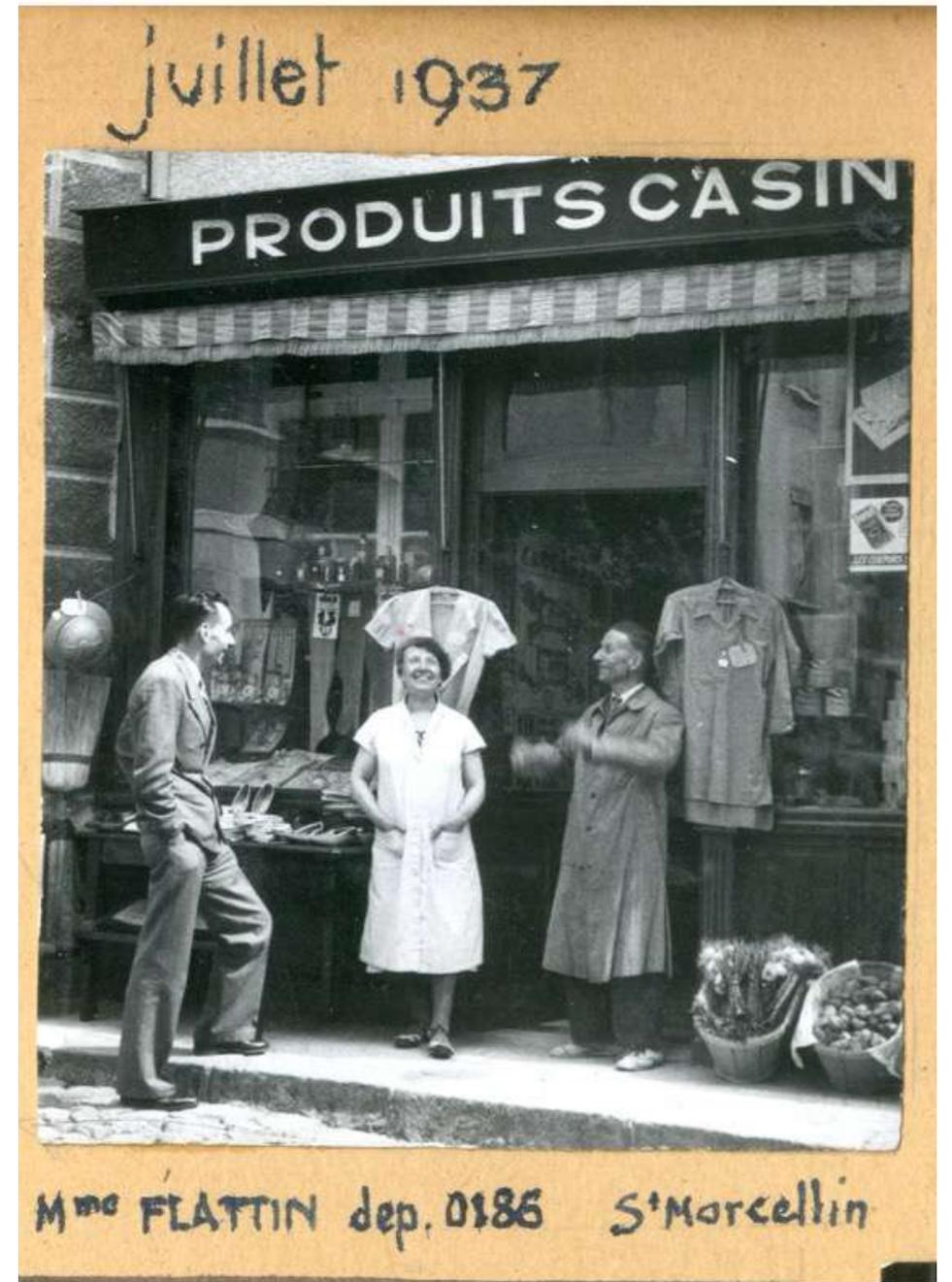
A nos Inspecteurs Régionaux

Avec l'augmentation constante de l'importance de notre Société, votre nombre s'est augmenté.
Peu à peu les contacts que vous aviez avec la Direction sont devenus moins fréquents, en particulier depuis que les réunions d'Inspecteurs Régionaux se font dans les Entrepôts. Cette décentralisation nécessaire nous a obligés à développer votre correspondance avec nous et ceci à un tel point que nous avons décidé désormais de centraliser sur une circulaire tout ce qui présente un caractère général. Cette circulaire paraîtra à peu près toutes les semaines et généralement le vendredi.

Vous devrez classer ensemble ses différents numéros (à cet effet nous vous envoyons un classeur, par même courrier). Ils constitueront un recueil auquel vous devrez constamment vous reporter et qui contiendra des conseils et des enseignements parmi les plus précieux que vous puissiez trouver pour votre instruction personnelle et partant pour la bonne marche de votre tournée.

Ce que vous devrez plus particulièrement faire cette semaine.

Nous sommes en Carême : la vente des conserves, beurres, moutarde, etc., est active. Il convient de veiller à l'approvisionnement régulier des succursales, afin de ne manquer aucune vente. Veillez également aux dilutions.
La période de Noël que nous subissons peut permettre d'écouler encore les articles de bonneterie d'hiver qui ont été mis en solde. Faites en sorte d'en débarrasser vos succursales.
Faites passer commande à vos clients des bas qui leur seront nécessaires pour la vente réclame prévue du 30 Mars au 1^{er} Avril.
La campagne d'abonnement au "CONSUMMATEUR FRANÇAIS" n'est pas encore terminée; les Gérants doivent donc s'abstenir de placer à l'étalage les brochures. Ils ne devront commencer la campagne qu'à un moment où ils auront reçu les bulletins d'abonnement, ce qui ne saurait tarder. En attendant, faites retirer les brochures étalagées. Le prix de l'abonnement est fixé à 6 francs.
Nous commençons à espérer dans les succursales la "Petite Ériture" chocolat. Faites mettre des réceptions, les boîtes à l'étiquette étant préférées sur le sac-coussin, de façon à pouvoir en temps opportun les quantités qui ont été envoyées à chaque succursale.
Surveillez l'approvisionnement des Succursales en graines de sésames, nous allons entrer prochainement dans la période de vente active de l'article.



Petit historique de l'entreprise Casino





1892 : Rachat de l'épicerie de détail pour en faire un magasin d'alimentation généraliste



Première épicerie Casino rue des Jardins (actuelle rue Michel Rondet) à Saint-Étienne





Création de la Société
des Magasins du Casino
et Établissements
économiques
d'alimentation sous la
raison sociale Guichard-
Perrachon et Cie

Première succursale à Veauche (Loire) ouverte en 1898



Bâtiment du Service Mercerie



3 allées du Service bonneterie

Entrepôt de
St Etienne



Préparation des commandes



Toit du nouveau bâtiment



Le nouveau bâtiment (mercerie, bonneterie, chaussures)

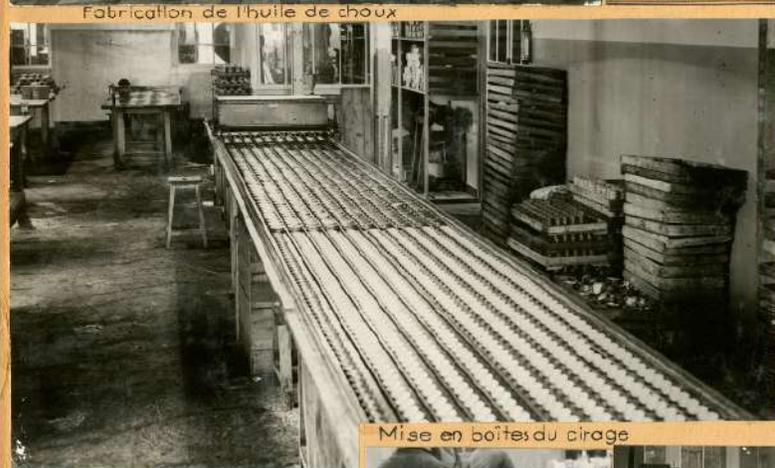


Fabrication de l'huile de choux

1932
V.P.A.
Vigne
de
Joul de l'Anne



Mise en paquets de la lessive Radium



Mise en boîtes du cirage



Fabrication de la lessive Radium



Atelier de fabrication du cirage



Paquetage de la lessive



Machine à fabriquer les boîtes de cirage

1898 : construction d'entrepôts et usines de fabrication à Saint-Étienne (ouverture des usines en 1906)

LES ENTREPOTS



A St Etienne



1932 Charcuterie de St Griest en Jarez



Entrepot de St Etienne (suite)



Sortie du personnel de l'Entrepôt



Entrepôt de Marseille (Service Expéditions)



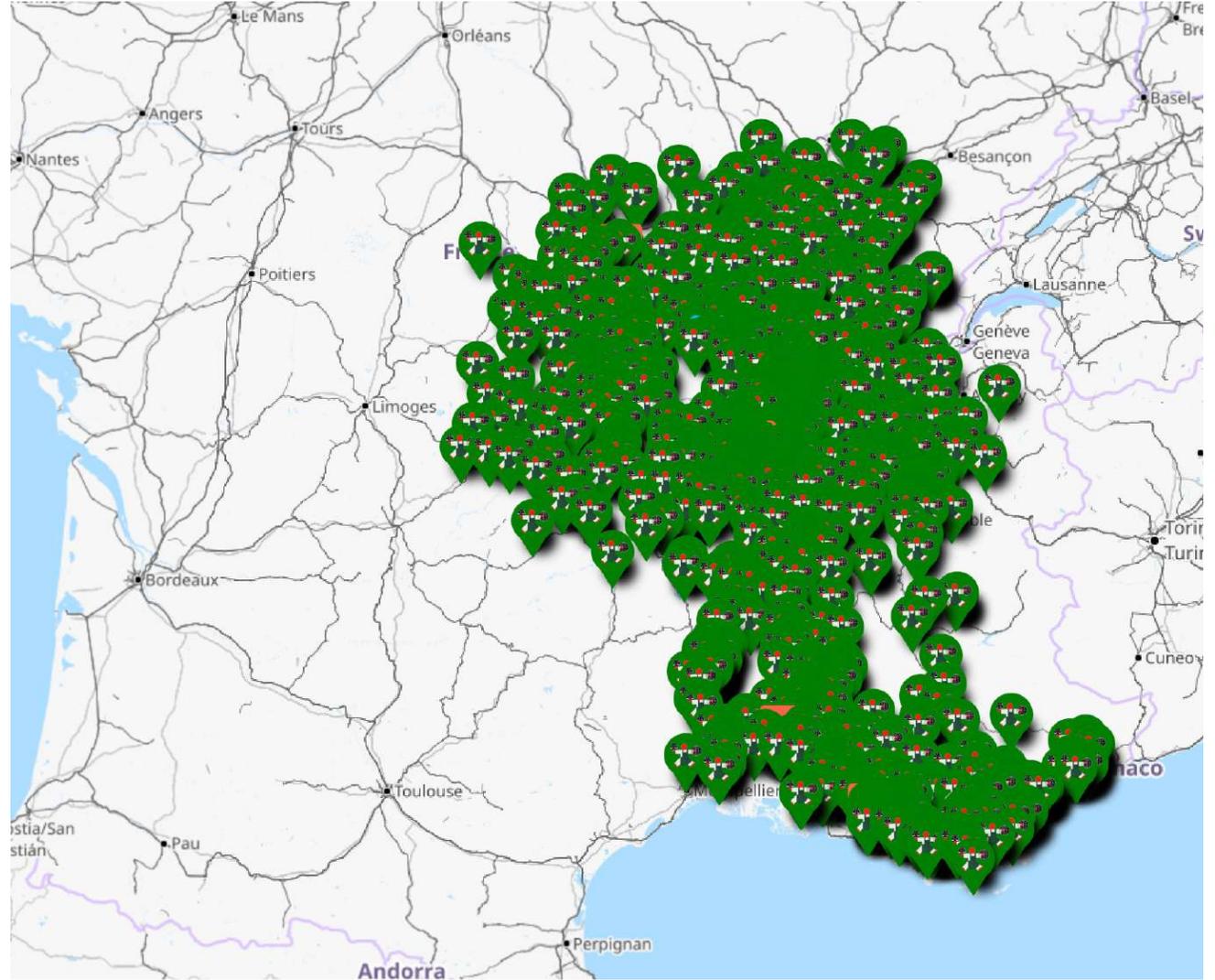
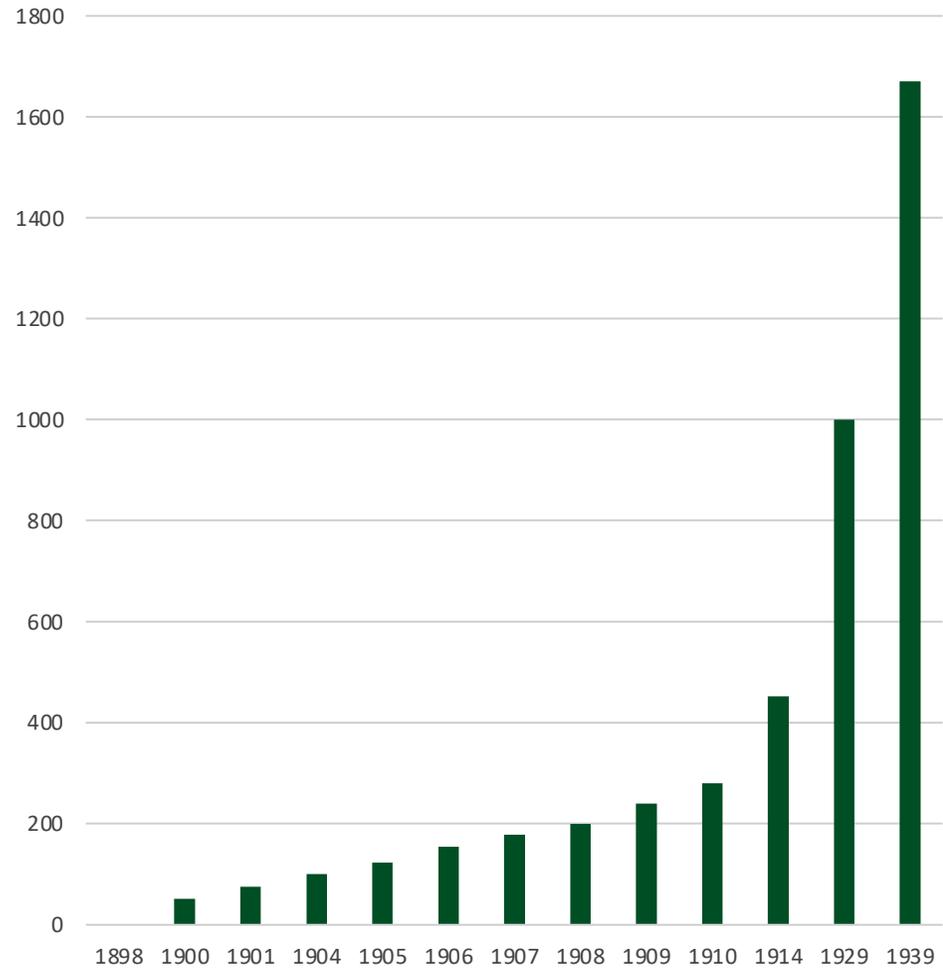
Usine de l'Etrat

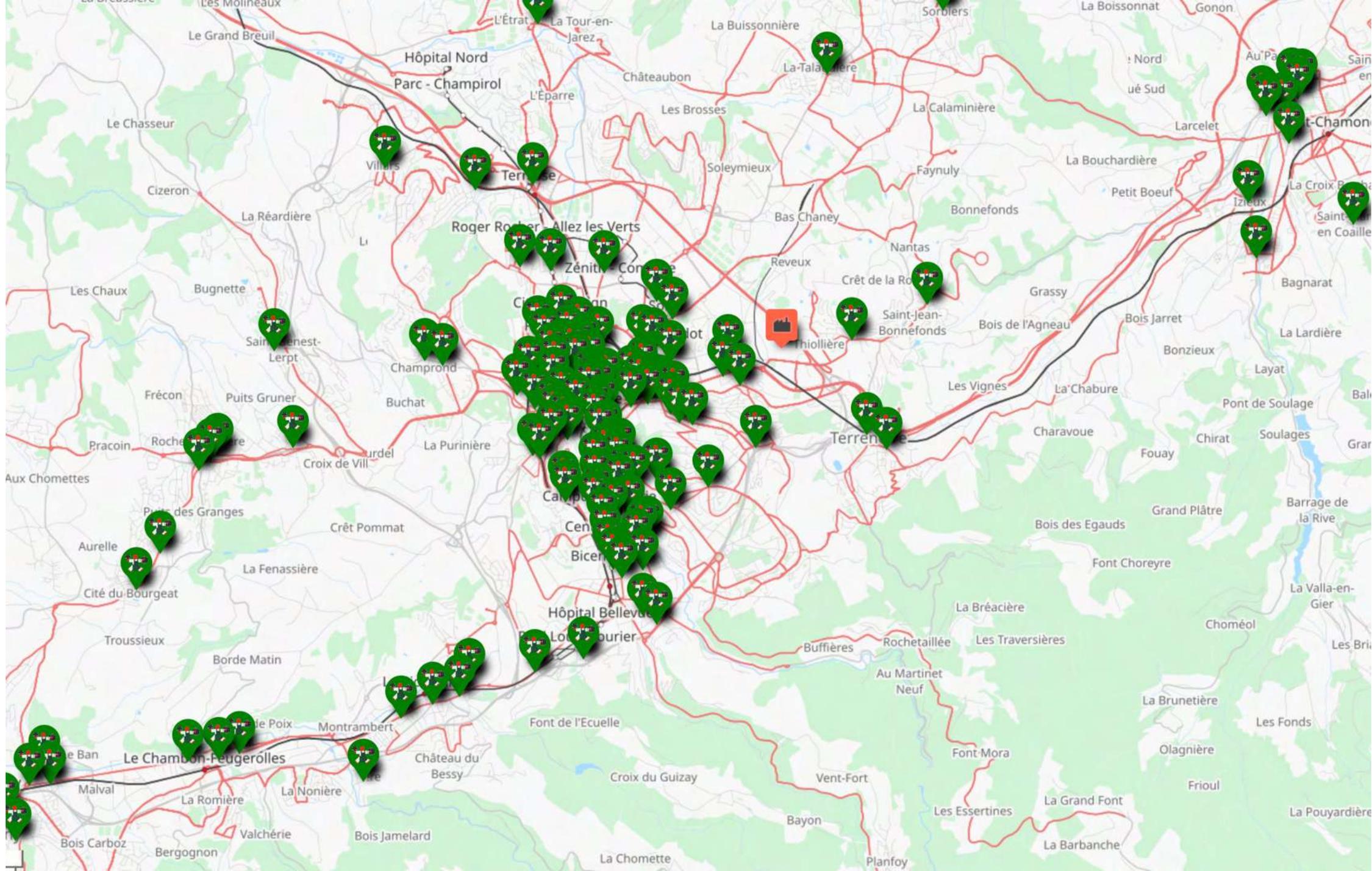


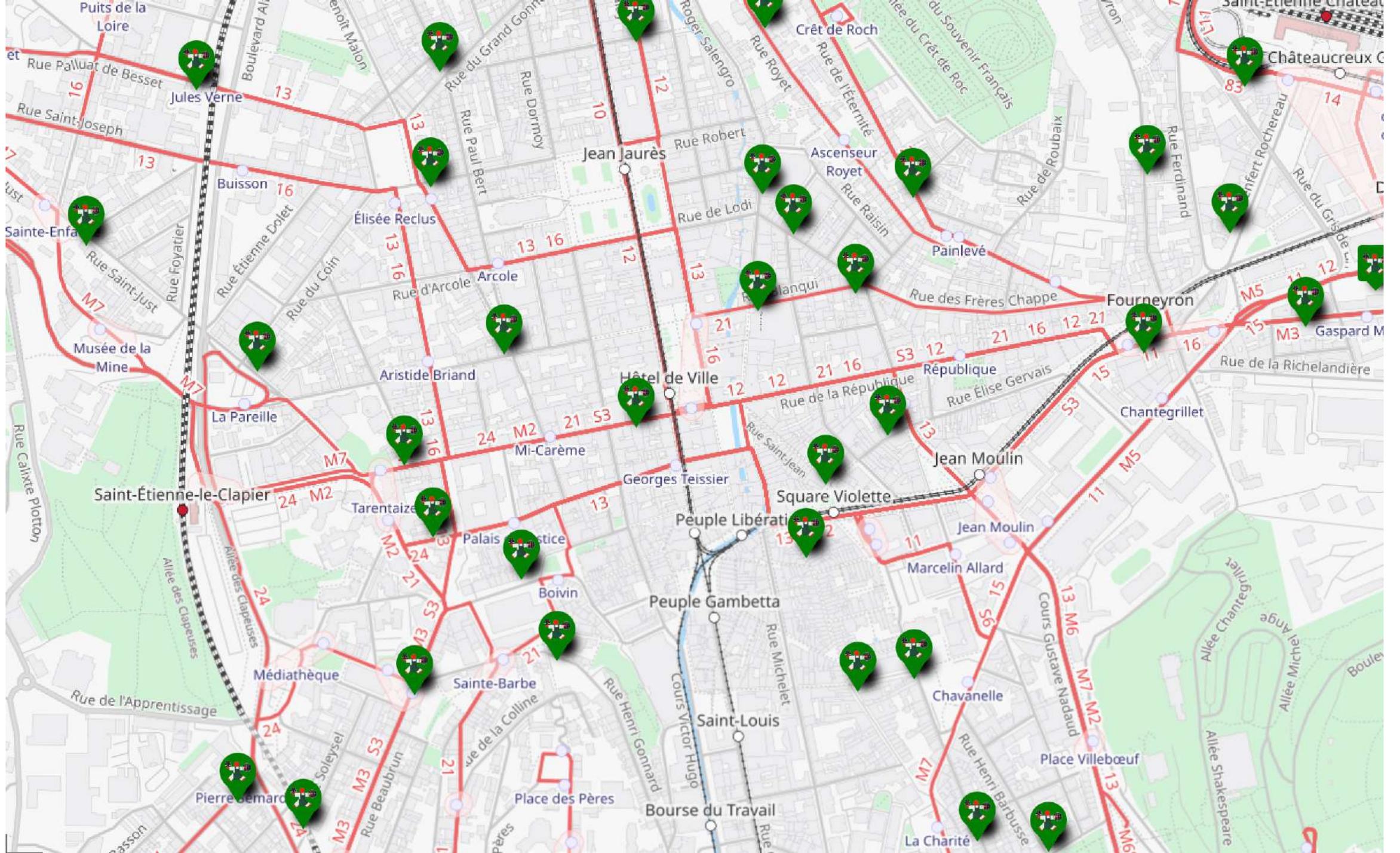
Service Expéditions

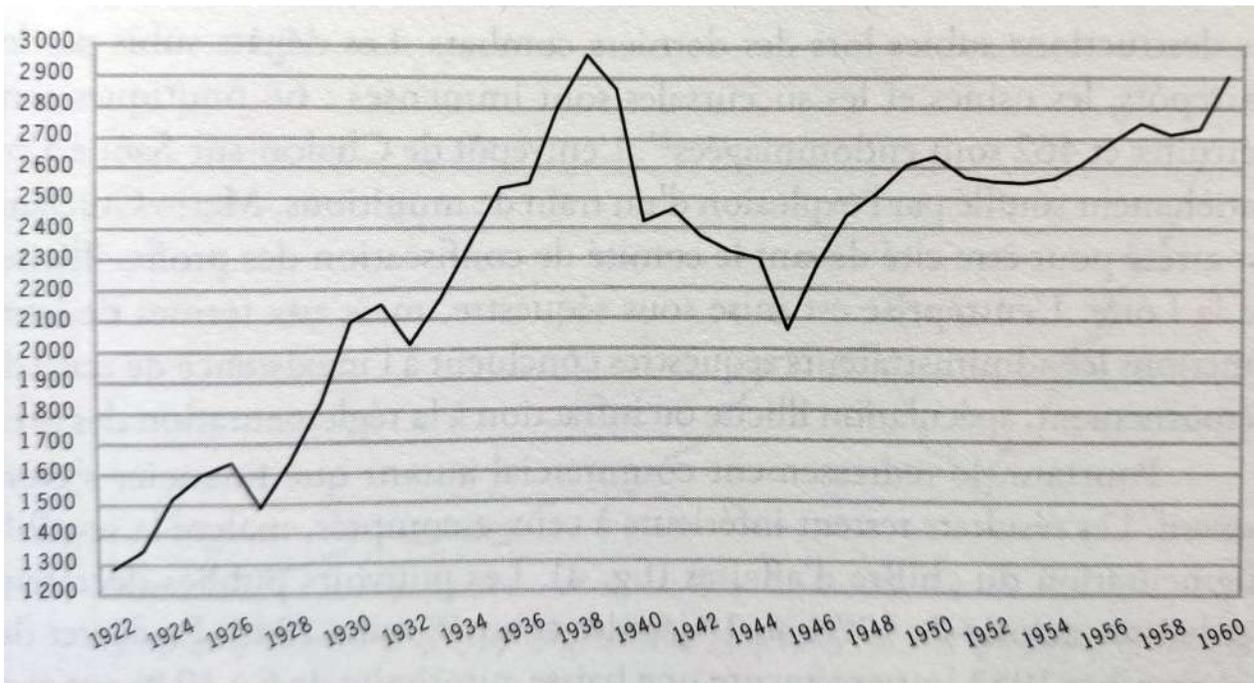
1904 : déjà 100 succursales réparties sur le sud-est de la France, qui sont approvisionnées depuis des entrepôts basés à Saint-Étienne, Lyon, Clermont-Ferrand et Marseille

Nombre de succursales

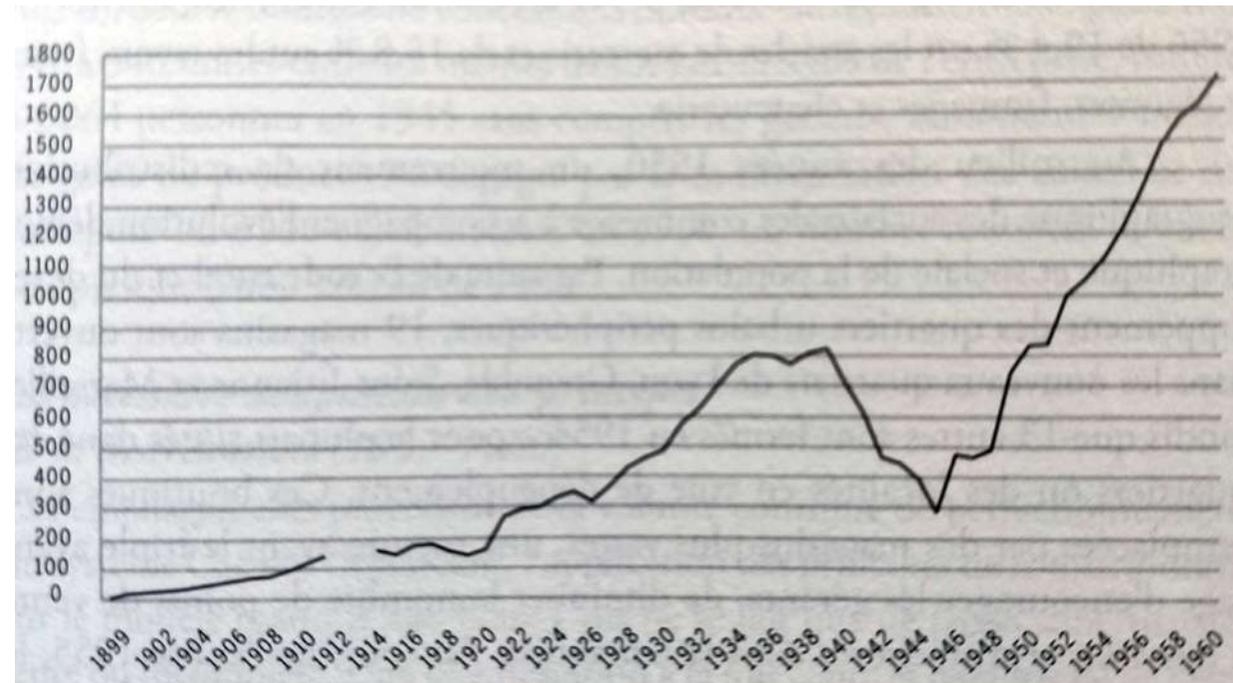








Nombre de salariés de Casino : employés et ouvriers travaillant au siège social, dans les entrepôts et les usines de la société entre 1899 et 1960 (les gérants des succursales et leur personnel ne sont pas compris)



Évolution du chiffre d'affaires de Casino entre 1899 et 1960 (en millions de francs de 1938)

Source : Olivier Londeix, *Du client au consommateur. Casino, une chaîne succursaliste française (1898-1960)*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, « CTHS Histoire », 2021, p. 64-65.



Les succursalistes « doivent obéissance à la maison mère en toutes circonstances ».



M. BELLION suc. 940 à Roanne



Suc. 103 Le Coleau



Suc. 464 Die



M. NECTOUX suc. 1381 à Chalon



A. FAUCHET suc 1423 Le Coleau



M. SUC suc 1051 Roanne



M. CHARBERT suc. 296 Grenoble



Suc. 2218 à La Seyrie s/ Mer



Festival de musique de La Polisse M. et M^{me} JONINON Suc. 136



M. et M^{me} FLAT Suc. 226 à Montaigne en Combr.



M. et M^{me} BARTOIS Suc. 1232 à Chauffailles



M. et M^{me} ROBERT Suc. 1307 Rue Pierre Blanc Lyon



M. CUBIZOLLES Suc. 83 à St-Bonnet le Chateau



Bâtiment de l'Amicale du Casino



Ballet du Talisman exécuté par les jeunes filles du Cercle Témoin



La salle de consommation du Cercle

AVIGNON

31 décembre 1934
Arbre de Noël à
AVIGNON



1932
Sur le
STADE



Repères chronologiques

25 juin 1898 : Création de la Société des Magasins du Casino et Établissements économiques d'alimentation sous la raison sociale Guichard-Perrachon et Cie. Première succursale à Veauche

1901 : Création de la marque Casino

1948 : Premier libre-service : le magasin historique de Saint-Étienne est transformé en libre-service

1949 : Mise en place des premiers meubles à froid en succursales

1959 : Premier distributeur à proposer une date limite de vente sur ses produits

1960 : Premier supermarché, à Grenoble. 2900 employés

1961 : Premier entrepôt entièrement climatisé pour les produits frais, à Grigny (69)

1967 : Ouverture de la première Cafétéria Casino à Saint-Étienne Ratarieux

1970 : Premier hypermarché à Marseille, La Valentine

Ouverture d'un magasin "libre service" rue Michel Rondet à St'Etienne

(le 27 octobre 1948)





1960 : Premier supermarché, à Grenoble

**GRAND SUCCES A L'OUVERTURE DU
SUPERMARCHÉ "SAINT-ETIENNE-NORD"**



MALGRÉ LE FROID (-8°) DE NOMBREUSES VOITURES SONT DÉJÀ GARÉES.



LA CAFÉTÉRIA CONNAÎT UN GRAND SUCCÈS. 233-15-12-67

**1967 : Ouverture de la première
Cafétéria Casino à Saint-Étienne
Ratarieux**



**"SAINT-ETIENNE NORD"
CONNAÎT UN TRÈS GRAND SUCCÈS**

CI-DESSUS, LA CAFÉTÉRIA. ELLE CONNAÎT, RELATIVEMENT, LE PLUS GRAND SUCCÈS PAR SA QUALITÉ ET SES PRIX. IL N'EST PAS RARE DE VOIR UNE FILLE DE CLIENTS ÊTRE OBLIGÉE D'ATTENDRE QUELQUES MINUTES AVANT DE PRENDRE UN PLATEAU ET DE SE SERVIR. CETTE INNOVATION, BIEN ACCUEILLIE, CORRESPOND À UN SERVICE ATTENDU.

234-22-12-67

TRAVAUX GEANTS POUR LE 1^{er} "GEANT"

CASINO A MARSEILLE



DES CANIENS CIRCULENT A L'INTERIEUR DU CASINO POUR Y DEPOSER LES NUMEROUSES FUNDATIONS.



LES TRAVAUX DE FONDATION ET LE MONTAGE DE L'EGARTEUR NECESSITENT D'IMPORTANTS MEYENS MECANIQUES.



DE DROITE A GAUCHE : M. CHARRAS, M. GUICHARD, M. PANGRAC ET M. JOURNET, SURVEILLANTS DES TRAVAUX - M. MONTABAY, FUTUR DIRECTEUR DU GEANT ET M. ASSIARRE, CHIEF DU SERVICE DES TRAVAUX SUPERMARCHES.



20 MONTANTS METALLIQUES DU BATIMENT PRINCIPAL PESANT 1000 TONNES, PUIS APPROXIMATIVEMENT 1200 VITRAGES DE TROUSSES. 339-28,1149

1970 : Premier hypermarché à Marseille, La Valentine

Geant Casino ouvert avec un énorme succès



VUE GENERALE DU GEANT ET DE SON PARKING.



RECEPTION, PAR M. PIERRE GUICHARD, DES GERANTS DE LA REGION MARSEILLAISE.



L'INTERIEUR DU MAGASIN D'ARIMENTATION, COTE COISSE DE SORTIE. 357-27.390

Repères chronologiques



1976 : Internationalisation du groupe. Exportation du concept de Cafétéria Casino aux États-Unis. Activité abandonnée en 1986.

1980 : Casino lance Quick

1992 : Casino SCA est racheté par Rallye SA. Le fonds d'investissement Foncière Euris, détenu par Jean-Charles Naouri, devient actionnaire majoritaire



1997 : Le groupe rachète Franprix et Leader Price ; reprise de l'enseigne SPAR en France



1998-2002 : Casino s'implante en Pologne et Taïwan, en Amérique latine, en Asie, aux Pays-Bas et dans l'Océan Indien

1999 : Le groupe reprend l'enseigne de proximité Vival



2000 : Renforcement de la participation dans Monoprix (50%) suit à la prise de participation en 1996 ; Cdiscount devient une filiale du groupe Casino



2005 : Jean-Charles Naouri est nommé PDG du groupe



2008 : rachat de Naturalia par Monoprix



2018 : Casino annonce un partenariat commercial entre Monoprix et Amazon

Un ensemble de formes de distribution



Réseau de petites
succursales de villes
et de bourgs

Un ensemble de formes de distribution



Réseau de petites succursales de villes et de bourgs



Supermarchés de villes

Un ensemble de formes de distribution



Réseau de petites succursales de villes et de bourgs



Supermarchés de villes



Hypermarchés de périphérie

Un ensemble de formes de distribution



Réseau de petites succursales de villes et de bourgs



Supermarchés de villes



Hypermarchés de périphérie



Grands magasins de centre-ville

Un ensemble de formes de distribution



Réseau de petites succursales de villes et de bourgs



Supermarchés de villes



Hypermarchés de périphérie



Grands magasins de centre-ville



Hard-discount

Un ensemble de formes de distribution



Réseau de petites succursales de villes et de bourgs



Supermarchés de villes



Hypermarchés de périphérie



Grands magasins de centre-ville



Hard-discount

Cdiscount

Commerce en ligne

Un ensemble de formes de distribution



Réseau de petites succursales de villes et de bourgs



Supermarchés de villes



Hypermarchés de périphérie



Grands magasins de centre-ville



Hard-discount

Cdiscount

Commerce en ligne



Chaîne bio

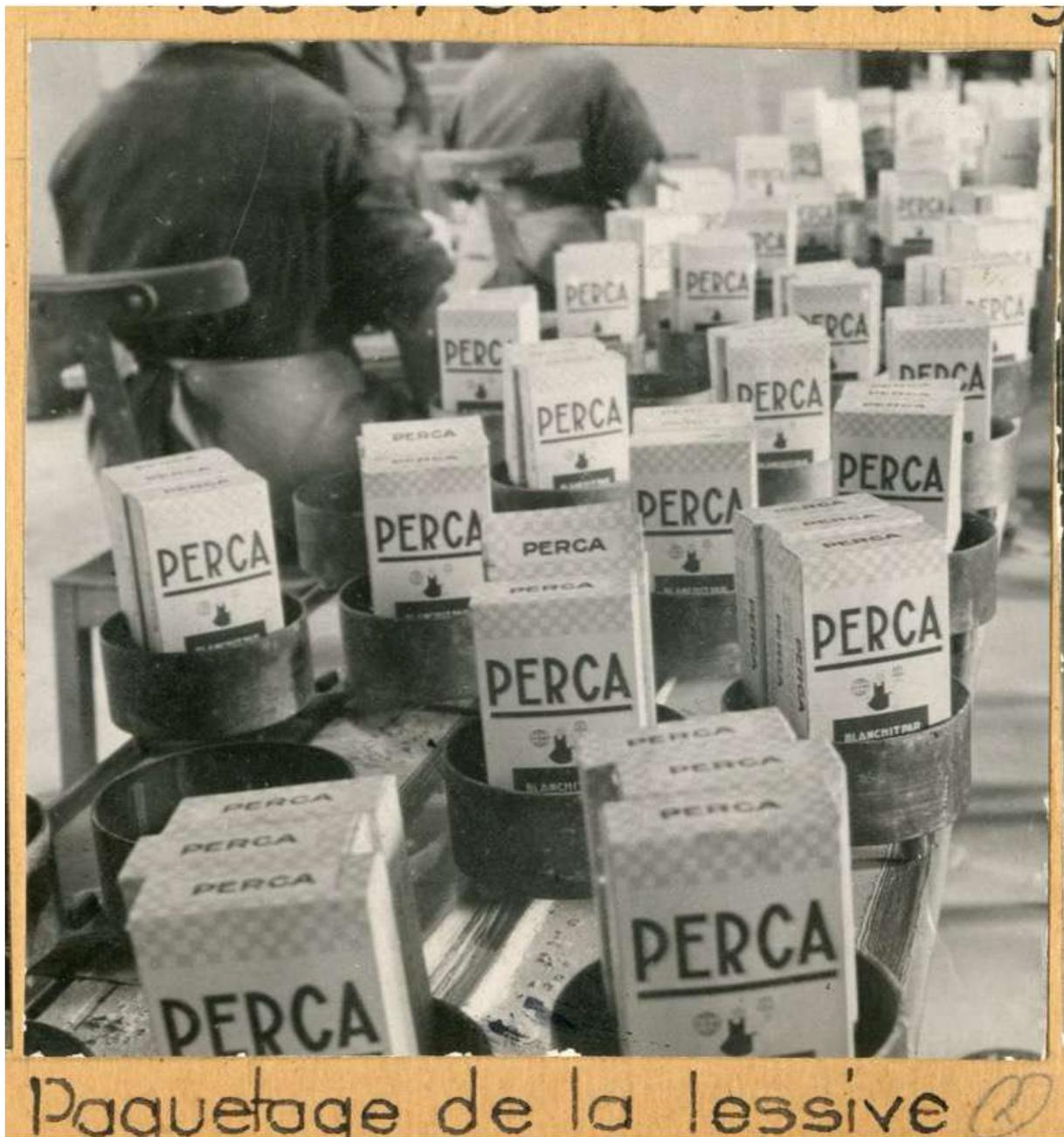
Communiquer sur la marchandise



Casino

la grande marque
synonyme de qualité





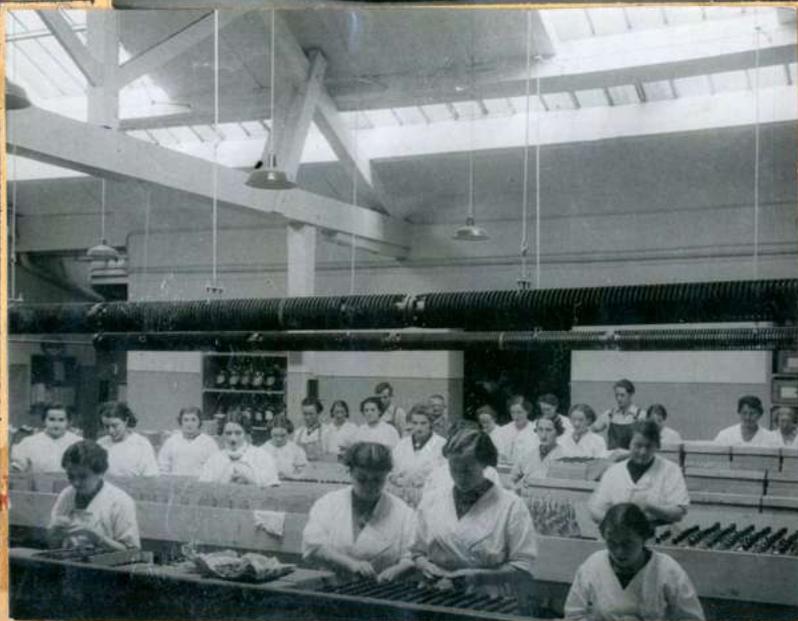
Plus de 230
marques
déposées
auprès du
tribunal de
commerce de
Saint-Étienne
entre 1896 et
1965

VISITE A LA PAPPFUMERIE "Louisy"

PEYRON
AVRIL
eteuses



1938



un savon parfait pour la barbe...

LE SAVON LOUISY

mousse onctueuse et abondante.
Très économique.

EN ÉTUI: 2^{fr}50
AVEC 10 TICKETS

EN DOITE MÉTAL 3^{fr}
AVEC 10 TICKETS

IMP. J. LE HENAFF & CO, ST-ÉTIENNE

LA PARFUMERIE

LOUISY

vous recommande spécialement le SAVON LOUISY agréablement parfumé A L'ORIGAN OU AU CHYPRE

LE PAIN 2^{fr}50

IMP. J. LE HENAFF & CO, ST-ÉTIENNE

Rafraîchissez, adoucissez votre visage en employant notre

POUDRE de BEAUTÉ LOUISY A L'ORIGAN

DÉLICATEMENT PARFUMÉE
LÉGÈRE, TRANSPARENTÉ...
TÉLÉ-TOILE ADHÉRE BIEN A LA PEAU.

La nuance: Blanc, Rose, Ocre, Safran, ou naturel.
la boîte: 7.75

Dans les mêmes nuances l'élégant Poudrier métal, avec godet de poudre, compacte, glace et houppie: 8.50

Le Godet de recharge pour poudrier métal: 3.90

IMP. J. LE HENAFF & CO, ST-ÉTIENNE

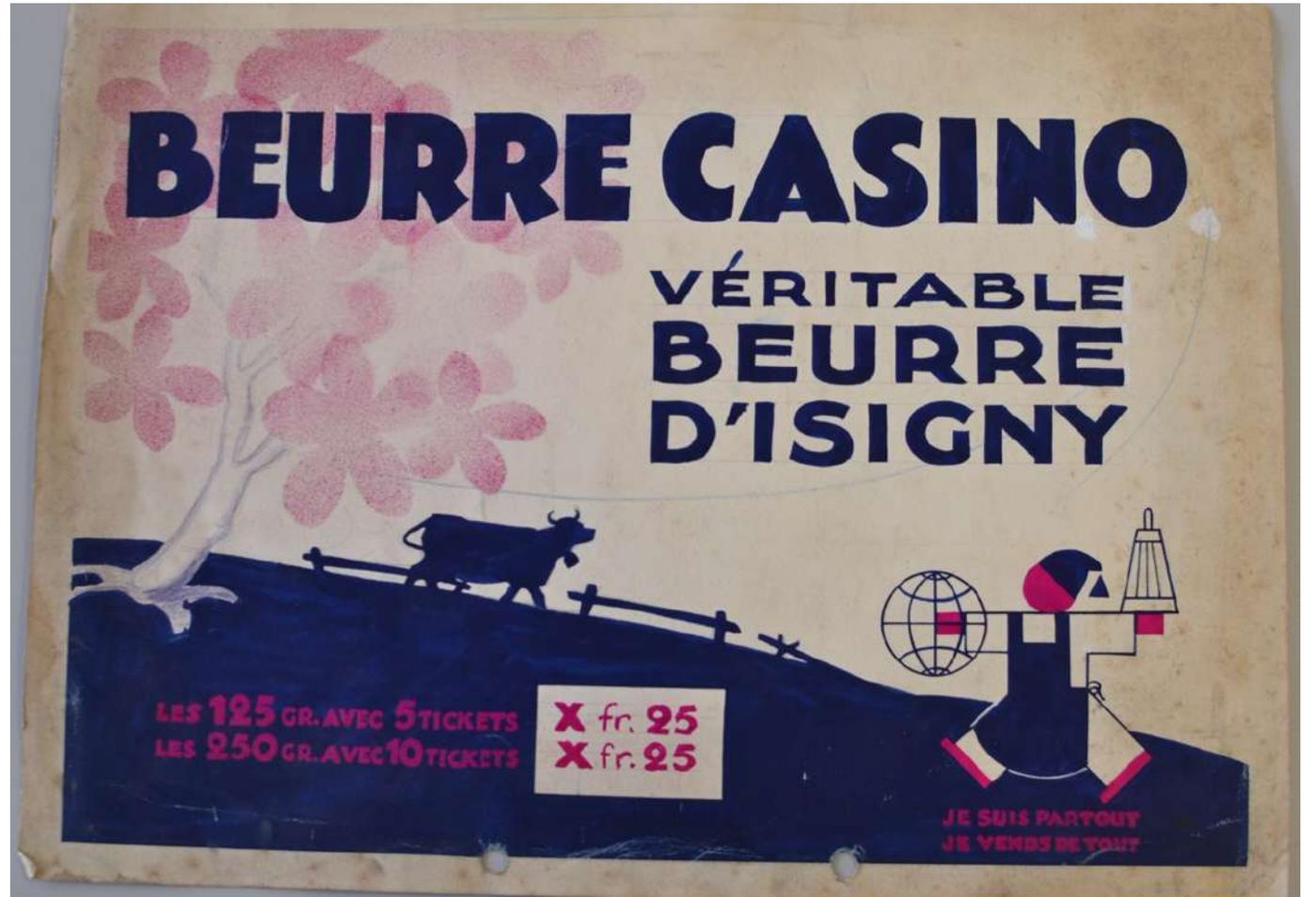
Savonnette Prime Louisy

agréablement parfumée

LE PAIN AVEC 40 TICKETS 2^{fr}.

IMP. J. LE HENAFF & CO, ST-ÉTIENNE

Publicités de Jo Roux pour les produits Louisy (marque Casino) publiées dans les catalogues général et primes Casino
© Fonds Jo Roux, Archives municipales de Saint-Étienne.



Maquettes originales pour des publicités de produits alimentaires Casino, années 1930
© Fonds Jo Roux, Archives municipales de Saint-Étienne.

**LAIT
CONCENTRÉ SUCRÉ
JOJO** FABRIQUÉ PAR
FRANCE-LAIT

LA BOITE NF **0,85** AU LIEU DE NF **0,96**

LE TUBE NF **1,25** AU LIEU DE NF **1,47** 330^{GR.}

café
Casino
Toujours frais grillé

ici
date de torréfaction

café
scilio

le n°1 des cafés **Casino**

LE PAQUET de 250 g. **3,50** AU LIEU DE **3,80**
avec 1 image "Pilotes"

juin au
Casino
festival des fruits

des prix
fantastiques

jeu de construction
Casino
vous trouverez les éléments dans de nombreux
produits **Casino** (crèmerie, bonbons etc...)
demandez le dépliant

**SODA
Casino**
CITRON
ORANGE
MENTHE
TONIC

**CHOCOLATS
scilia**

**CONCOURS
SUR LES HUILES
CASINO**
TOURNESOL, ARACHIDE, OLIVE
EN BOUTEILLES

VOICI LES LOTS:

si vous désirez
y participer
lisez les indications
portées sur les étiquettes

**TRIPES
A LA
MODE de CAEN**

**BAS
"VANISÉ"**
FIL ET RAYONNE
DIMINUÉ
TALON, SEMELLE
ET POINTE
TRÈS RENFORCÉS

290

Louis Caterin,
Ektachrome
publicitaire
vantant les
bonbons Scilia,
années 1980

Source : Musée d'art
et d'industrie de
Saint-Étienne, doc.
M2015.5.17

Louis Caterin,
Ektachrome
publicitaire
vantant de la
viande, années
1980

Source : Musée d'art
et d'industrie de
Saint-Étienne, doc.
M2015.5.17



2114
2117

PRIX-COURANT

sauf variations

**Produits
Alimentaires**

**G^{ds} MAGASINS
DU CASINO**

5, Rue des Jardins
ST. ETIENNE (LOIRE)

Guichard-Terrachon & Co

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
CAPITAL UN MILLION

TÉLÉPHONE

Archives historiques
102
1258
Greffe Com.

Catalogue
Casino, 1902

**LES DERNIÈRES
ANNONCES DU
CASINO**

Une délicieuse friandise :
LE
**CHOCOLAT
FONDANT
CASINO**

Fabrique dans les Usines
du CASINO avec des produits
de premier choix, c'est
aussi un véritable aliment
sous un très petit volume.

la tablette : 1 fr. 15

Avec 5 Tickets-primés et
inscription au Carnet-bon.

N'oubliez pas qu'il n'existe qu'une seule
Société du CASINO. Vérifier l'enseigne.

Elles disposent les clients habituels à acheter davantage — elles amènent aussi des acheteurs qui veulent spécialement le produit annoncé et dont un bon gérant peut faire un client fidèle. Les deux clichés ci-contre, parus récemment dans vingt-deux journaux régionaux, ont créé au Casino un « bon noyau » de clients nouveaux — ils ont semé... et vous avez récolté.

Vous devriez lire attentivement votre journal et, chaque fois que passe une annonce du Casino, en causer à vos clients. Cela fait un sujet de conversation... et puis c'est en même temps un excellent moyen d'amorcer la vente du produit annoncé. Je connais des gérants qui collent l'annonce sur une petite carte et la placent sur la caisse. C'est peut-être beaucoup de réclame, direz-vous... mais ces gérants-là ne sont pas les derniers pour le chiffre d'affaires. C'est donc qu'ils n'ont pas tort.

GASINO
importe directement du
Canada les conserves de
saumon
mises en vente dans ses
1.300 succursales. Vous
avez ainsi des garanties
de fraîcheur et de qualité
pour le meilleur prix.

**FAITES MAINTENANT VOS ACHATS
AUX PRIX SUIVANTS, TRÈS RÉDUITS**

Saumon Guipe. . .	boite 1/2	2.05
-	boite 4/4 haut	3.25
-	Casino. . .	1/2 2.25
-	boite 4/4	3.80

VOS ACHATS SONT INSCRITS AU CARNET-BON!

QUALITÉS RECOMMANDÉES

LAINE CASINO

Très belle laine fantaisie, 4 fils. Blanc, bleu, rouge, vert, brun clair, brun foncé et gris. La pelote de 50 grammes. **3. »**

LAINE mérinos, qualité très recommandée. N°s 6, 7, 8 et 10 fils. Couleurs : blanc, noir, blanc, marenge foncé, marenge clair, burel, beige, biche et marine. La pelote de 45 gr. **2.50**

LAINE layette. Expressément garantie irréprochable et inattaquable par les mites. En blanc, rose ou ciel. La pelote de 50 gr. **4. »**

LAINE A REPRISER "Saint-Pierre". En noir, blanc, marine, marenge, naturel, cuir et café. La division **0.20**

LAINE A REPRISER "Eolia". En blanc, noir, marine, gris ou beige mode. Pelote 5 gr. **0.50**

CORDONNET extra brillant, spécial pour tricot main, grand teint garanti. Existe en blanc, noir, bleu, rouge et rayé layette. L'écheveau de 40 gr. **2.75**

COTON à broder D. M. C. petites échevettes. En blanc, N°s 1 à 8 **0.50**
En rouge, N°s 1 à 6 **0.50**
Gros écheveaux en blanc seulement. N°s 15, 20 et 25... **0.95**

FIL DE LIN extra "Casino" sur carte 20 mètres. En blanc : N°s 100, 120, 150 et 200. En noir : N°s 60, 80, 100, 120, 150 et 200. La carte **0.40**

FIL DE LIN extra "Casino" en étui 30 mètres. Existe en blanc ou noir. N°s 60, 80, 100, 120, 150 et 200. L'étui **0.50**

FIL DE LIN extra "Au Cerf". N°s 10 et 16. L'écheveau **0.50**

BRILLANTE D'ALGER. N°s 10 et 16. L'écheveau **0.40**

COTON A FAUFLER "Au Soleil" blanc, mat. N°s 2 et 3. La pelote **0.40**

COTON A FAUFLER "A l'Ombrelle L. V." Bohème de 25 gr. **2.10**

COTON A REPRISER brillant "A la Croix", blanc, noir et coloris mode. La pelote **0.95**

COTON A REPRISER brillant "Casino". Existe en blanc, noir, marine, tricolor, fumée, beige rose, castor, chamois, cannelle et cachou. La pelote **0.35**

COTON A TRICOTER "Casino". Noir indégorgéable. 6, 7, 8 ou 10 fils. La pelote de 25 gr. **1. »**
Ecrus. 6, 8 fils. Pelote 45 gr. **1. »**
Couleur. 7 fils : cachou cuir foncé et marenge. Pelote de 25 gr. **1. »**

COTON PERLE C. B. brillant. N°s 5 et 8. La pelote de 10 gr. **1.45**
Blanc **1.45**
Ecrus et couleurs **1.65**

COTON AU CROCHET C. B. Blanc. N°s 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60. La pelote de 50 gr. **3.60**

COTON A BATIR extra. Boîtes de 24. Fusette 25 gr. **0.75**

COTON MERCERISÉ "A la clé". Blanc, noir et couleurs. Le tourniquet. **0.65**

ANGLES A CHEVEUX ongles, forme droite. Paquet de 20... **0.35**
Ongles, ondulés de 20. Le paquet de 20. **0.35**
(Petites, moyennes et grandes.)

VAZELINE parfumée violette. La boîte **0.50**

BARRETTE mi-blond, imperdable, 6 dents. **0.45**

FIL Demi-Aisace D. M. C. COUPE velours Blanc. N°s 50, 60, 70, 80, 90, 100 et 120. La pelote **0.35**

FINCE-GUICHES fantaisie. La pièce **0.15**

PIGONES DE COTÉ. Cellulo, noir ou écaille. La paire **3. »**

PEIGNES DE POCHE en étui. Corne d'Irlande. **2. »**
Cellulo mi-blond. **2. »**

PEIGNES TOUFFE mi-blond. La paire **2.75**

BOBBY BOHIN Épingles "Bobby-Bohin". Acier brun, ondulées. La carte de 8 **0.40**

BROSSE A TÊTE soies blanches, dos laqué couleur. **7. »**

BROSSES A DENTS manche os, soies blanches. **3.50**
Soies extra, marque "Éléphant" **4.50**

BROSSES A ONGLES manche os, soies blanches. **2.50**

PATES DENTIFRICES en tubes. "Gibbs". P. M. **3. »**
G. M. **4. »**
"Bénédictina" le tube. **2.90**

SAVON DENTIFRICE "Gibbs", boîte de luxe bakélite, couleurs diverses **4. »**
Boîte carton **3. »**
Boîte aluminium **3.50**

PÉTROLE "Mahn" lotion pour la chevelure. Le flacon. **11.20** (Taxes compris.)

LAME "Gibbs" mince, l'étui de 5 lames. **7.50**
La LAME "CASINO" recommandée, l'étui de 5 lames. **1.50**
PINCEAUX A BARBE soies blanches, manche bois. Soies extra, manche os. **3. »**
6. »

BOL A BARBE en aluminium fort **1. »**

DÉMÉLOIRS cellulo demi-blond **2.75**
Corne d'Irlande **4.10**

RATEAU cellulo demi-blond **3. »**
Corne d'Irlande **4.25**

POUDRE "Gibbs". Existe en blanc, rose, rachel, naturel et chair. La boîte **4. »**

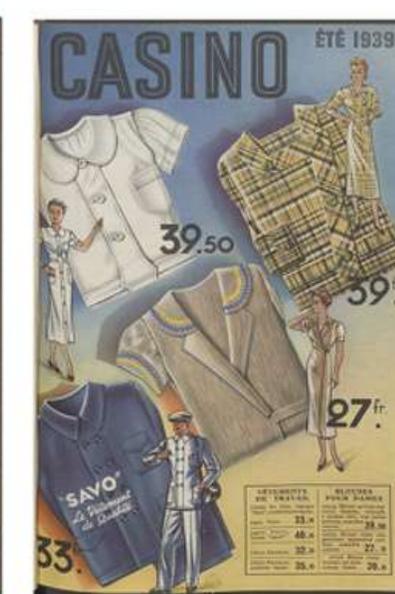
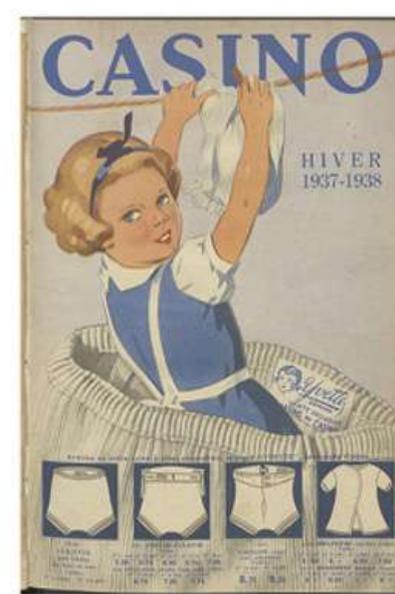
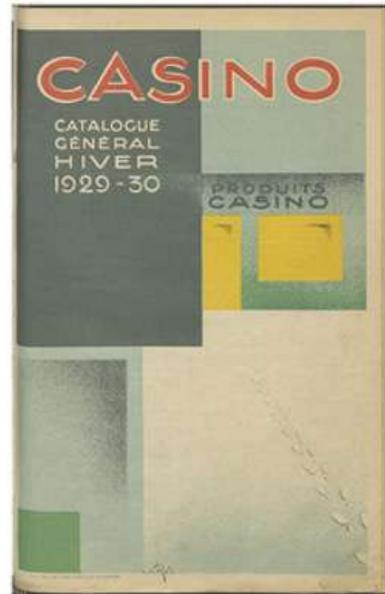
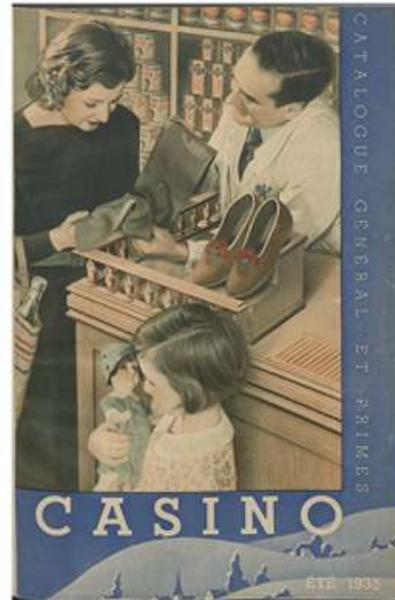
CRÈME de beauté "Gibbs". Le pot. Grand modèle **7.50**
Petit modèle **4.50**

CRÈME "Malacéine". Le pot... **5.75**

Le savon pour la barbe "LOUISY" est le plus économique. Il donne une mousse abondante et ne sèche pas. Parfumé avec des essences de choix, il est particulièrement recommandé pour les peaux délicates.

Double page intérieure du catalogue général et primes Casino, hiver 1934-1935, p. 18-19

Source : Archives municipales de Saint-Étienne



Couvertures du catalogue Casino entre 1924 et 1939. Source : Archives municipales de Saint-Étienne

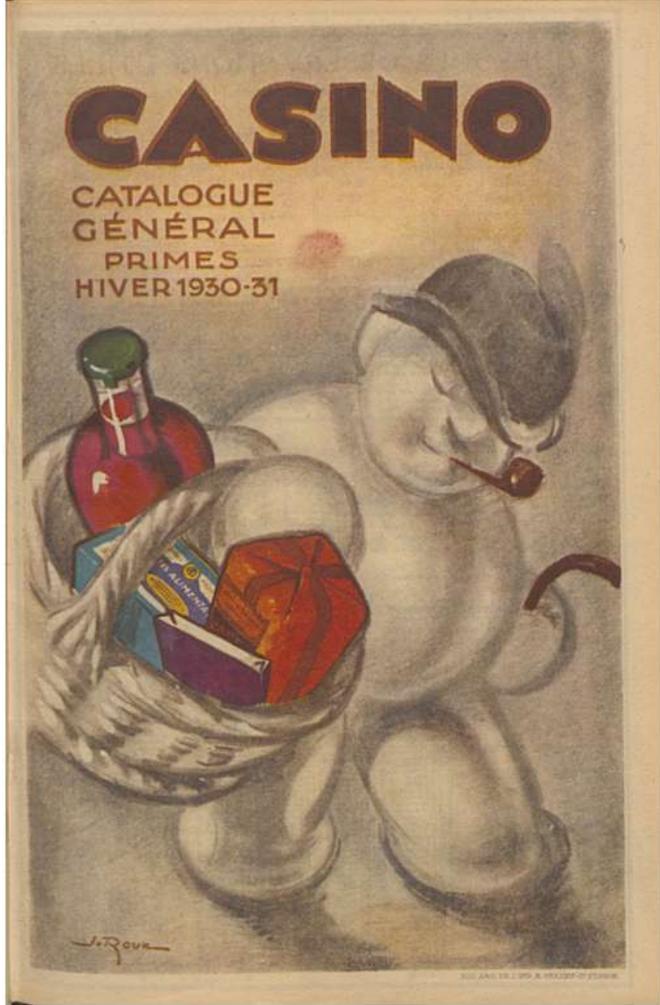
avril 1937



M. VIERNE suc. 780 à Condat en Feniers



M. RAMADIER suc. 223 à Langogne





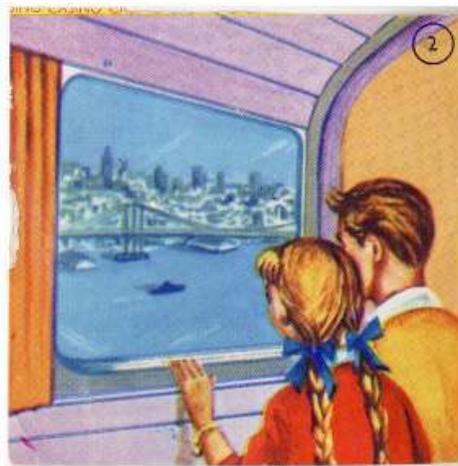
Soupière, vers 1957-1961

Source : Musée d'art et d'industrie de Saint-Étienne, 2017.34.4



Assiettes creuses, tasses et soucoupes, vers 1959-1966

Source : Musée d'art et d'industrie de Saint-Étienne, dépôt Casino, D 2016.1.41



102 S 1337
*Au-dessus de New-York. Casino-St-Etienne
(à tous nos petits amis)*

*Notre avion va survoler cette grande
Cité et regrettons de ne pouvoir vous adres-
ser qu'une fraction de ce beau film.
Jojo-Louissette.*

P. S - Suivez nos aventures grâce aux messages-
reportages illustrés que nous vous adressons et que
vous trouverez dans les **Chocolats CASINO** :
tablettes, bâtons, chocolat en poudre, etc...

Procurez-vous dans une succursale du **CASINO** ou
de **L'EPARGNE**, l'Album contenant le récit détaillé
de nos aventures que vous pourrez ainsi illustrer vous-
mêmes. Pour tout Album complet (200 tickets diffé-
rents), nous vous enverrons un magnifique cadeau.

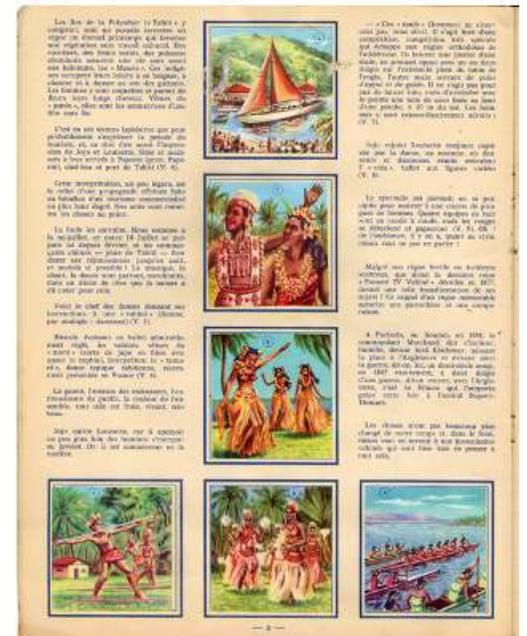
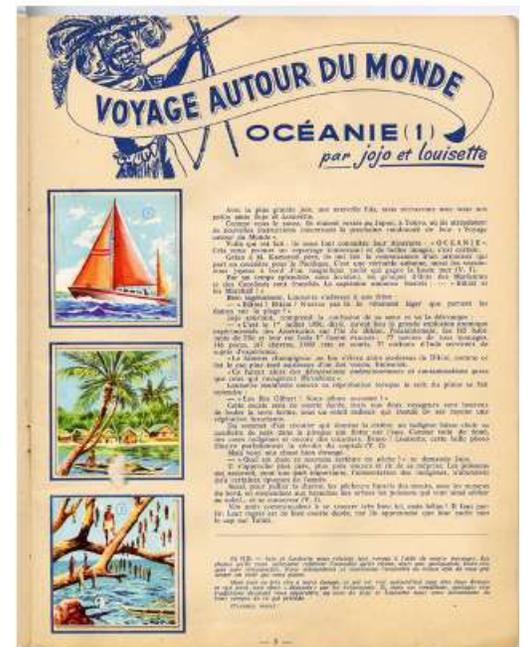
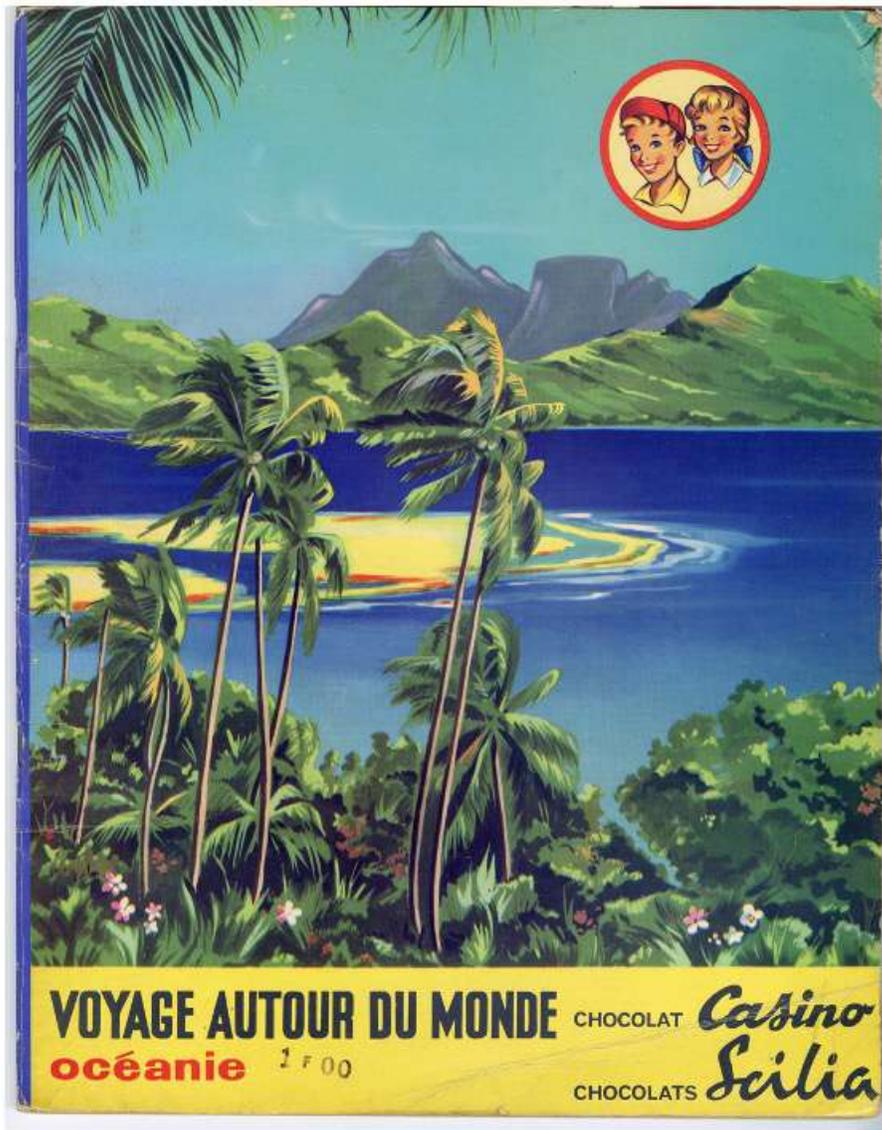
VOLUMÉTRIX - LYON

Réclame pour
les tablettes de
chocolat
Casino, 1970

Source : AMSE,
102 S 1825

Vignette et publicité pour l'album
d'images à coller Casino : Amérique,
Au-dessus de New-York

Source : AMSE, 102 S 1337

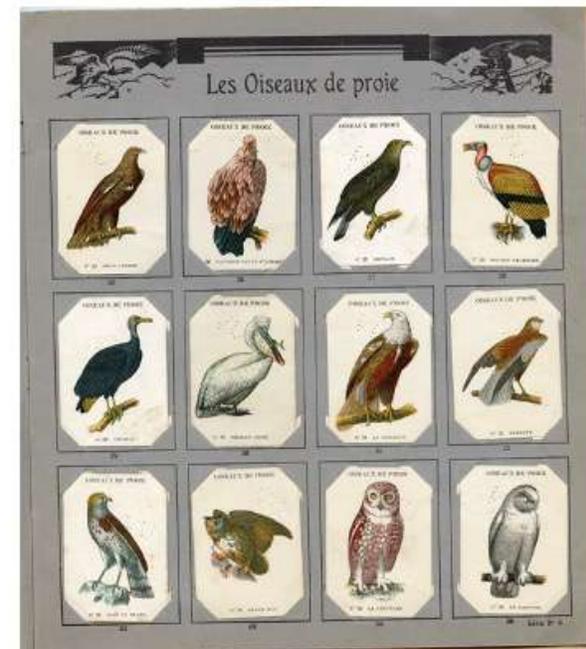
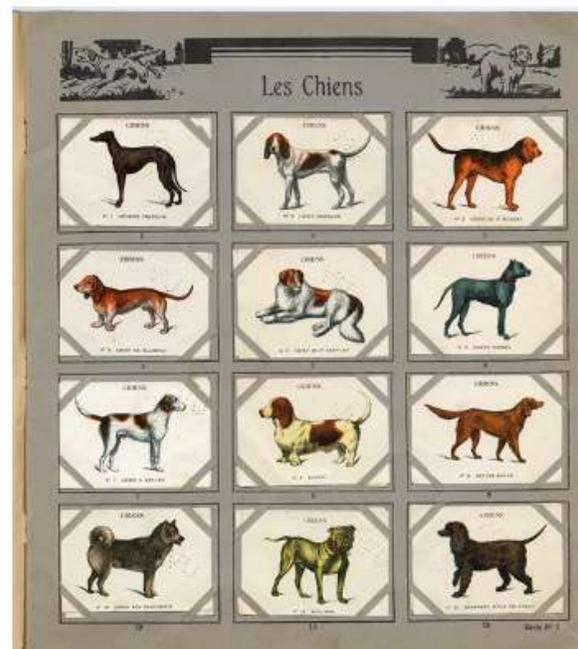


Album d'images à coller : Jojo et Louissette, voyage autour du monde, Océanie
 Source : AMSE, 102 S 1332

ALBUM D'IMAGES CASINO

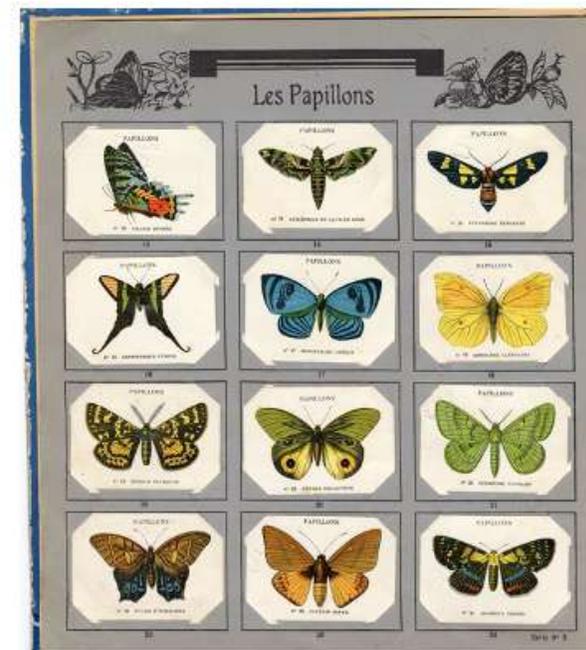


ÉDITÉ PAR LA CHOCOLATERIE DU CASINO



Album d'images à
coller édité par la
chocolaterie Casino,
complété en 1937

Source : AMSE, 102 S
3217





Un geste envers un enfant en 1953 à Carqueiranne, Var, lors d'une tournée de chine

Source : AMSE, 102 S 1810

Se créer
une identité
visuelle





1904

Premier
dépôt de la
marque
Casino



1914

Premier
dépôt de
marque du
monogramme
Guichard-
Perrachon &
Cie



1921

Dépôt de
marque du
nouveau
monogramme
GPC



1924

Apparition
du mot
« Casino »
dans une
écriture
spécifique



1931

Premier
logotype

ETALAGES

décembre 1934



Suc. 1172 à Salon



M. MARTIN suc. 397 à Longogne



M. LABARDE suc. 2131 à Figères



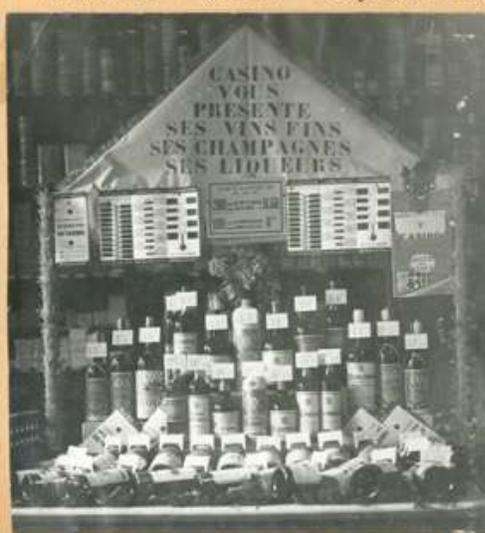
M. COUZINET suc. 1281 St Cyr au Mont d'or



M. MARTIN suc. 1177 à Alès



M. MARTIN suc. 2076 à Bessèges



M. MARTIN suc. 70 à Le Chambon-sur-Fanon

Album n°1, étalages,
décembre 1934
© Fonds Casino,
Archives municipales
de Saint-Étienne.



« La tenue du magasin et la confection des étalages ont une importance considérable sur les ventes. Une marchandise bien présentée est à moitié vendue. Cet excellent principe est de plus en plus d'actualité. Mettez-le toujours en pratique. »

Circulaire aux gérants, n° 247 B, 18 mars 1932, AMSE, Cote 102 S 1065

LES BONS VENDEURS

Les beaux résultats d'une vente réclame de Chocolats et de Cacaos

1.300 kg. de chocolat ou cacao vendus : tel est le résultat produit par une vente réclame organisée récemment par M. Machon, Inspecteur de la tournée 2 dans ses succursales de Roche-la-Molière et de Firminy.

Afin d'aider les vendeurs, les deux inventaristes, MM. Jacoud et Dupuis, se mirent à leur disposition. Désirant « sonder » un peu ses gérants, M. Machon les mit en compétition pour déterminer ceux dont le chiffre de vente de chocolat et de cacao serait le plus fort par rapport à 1.000 francs de recette.

Se classèrent :

1. M. Daudé, succursale n° 71, à Firminy ;
2. Mlle Limouxin, succursale n° 298, à Fraisse-Union ;
3. M. Berger, succursale n° 65 à Firminy ;
4. M. Laverroux, succursale n° 245, à Fraisse-Union ;
5. M. Préher, succursale n° 70 au Chambon ;
6. M. Mallet, succursale n° 173, à Firminy.



Vitrine exécutée par M. LINOSSIER
Succursale 73 à La RICAMARIE

D'après l'importance des points recueillis par les succursales dont les deux inventaristes se sont occupés, M. Jacoud se classa premier.

Beaucoup d'efforts louables sont à féliciter. Mlle Limouxin, de la succursale n° 298, à Fraisse, prouva une fois de plus les bienfaits de la dégustation. Elle sacrifia quelques tablettes pour « faire goûter ». Le résultat se traduisit par une augmentation sérieuse des ventes qui lui valut la deuxième place et surtout la clientèle assurée de nouveaux Consommateurs.

Comme il convenait en pareille occasion, un soin particulier présida à la confection des étalages en vitrines. Les deux photos que nous donnons en apportent la preuve. Belles réalisations publicitaires que celles de M. Maurin, de la succursale n° 607 au Champrond, dans laquelle rien ne manque, pas même l'attraction d'un petit personnage donnant de la vie, et de M. Linossier, de la succursale n° 73 à La Ricamarie.

Aussi M. Machon ne cacha-t-il point son contentement devant ces bonnes volontés et ces nombreuses initiatives déployées.



Vitrine exécutée par M. MAURIN
Succursale 607 au Champrond

CASINO



DOSSIER

S'ETIENNE LE 1-6-32

DIRECTION

DES SERVICES TECHNIQUES

NE JAMAIS PLACER L'ENSEIGNE SOUS LA TOILE DE TENTE (Circⁿ 25)
 LES BONS D'ORDRE D'EXECUTION POUR INSCRIPTIONS SUR
 PANNEAUX D'ENSEIGNE DOIVENT PORTER AU DOS UN CROQUIS
 COTE, DES PANNEAUX ENTRE MOULURES (NOTE INSPECTEURS 269-31)
 JUSQU'A 6^m DE LONGUEUR PREVOIR LE MOT CASINO AU DEBUT
 DE 6^m PREVOIR L'INSCRIPTION TOTALE (NOTE INSPECTEURS 29-1-31)
 L'ENSEIGNE DOIT ETRE PLACEE A 0,40 AU DESSUS DES VITRINES
 POUR LES DIMENSIONS A DONNER VOIR GRAPHIQUE

TOILES-STORES-BANNES : FOURNIS PAR
 LA SOCIETE ET PEGES PAR ENTREPRENEUR LOCAL
 (NOTE INSPECTEURS 15-5-31)
 LA LONGUEUR DES TOILES DE TENTE
 DOIT ETRE EGALE A LA LARGEUR DES VITRI-
 NES AVEC UN DEPASSEMENT DE 0,35 DE
 CHAQUE COTE (NOTE INSPECTEURS 15-5-31)
 LAMBREQUINS : - 2^m -
 POUR LES INSCRIPTIONS SUR LAMBREQUINS
 MEMBRANES QUE POUR LES INSCRIPTIONS
 SUR PANNEAUX D'ENSEIGNE (NOTE INSPECTEURS 3-2-31)

AFIN D'EVITER L'USURE RAPIDE DES ORGANES
 D'ARTICULATION DES MONTURES DE STORES-
 BANNES CONSEILLER AUX GERANTS DE REEC-
 TIFER LES GRAISSAGES NECESSAIRES
 (Circⁿ 7)

SCELLEMENTS DIVERS SUR DEVANTURE : POUR
 PANNEAUX RECLAME, FERMEES. SE ENCHER DES EN-
 TREPRISEURS DE RECOUVRIE LE MORTIER DE CIMENT
 EMPLOYE A CET USAGE D'UNE COUCHE DE MORTIER
 DE CHAUX HYDRAULIQUE DE 2% EN DEMI-BOUR
 AFIN D'EVITER LES TACHES APRES PEINTURE (Circⁿ 37)

PANNEAU TRANSVERSAL : DOIT ETRE PLACE DIRECTEMENT
 EN BOUT ET AU DESSUS DE L'ENSEIGNE
 POUR LES IMBUEES EN PANS COUPES PLACER CES
 PANNEAUX EN BOUT D'ENSEIGNE ET IMMEDIATEMENT AU
 DESSUS DE CETTE ENSEIGNE ET AUX COTES OPPOSEES
 AU PAN COUPE.

ENSEIGNES LUMINEUSES : LES PLACER
 A 0,02 DE LA GLACE, LE DEVANT
 BIEN PERPENDICULAIREMENT AU SOL
 LE BAS COINCIDANT AVEC LE TIERS DE
 LA HAUTEUR TOTALE DE LA VITRINE
 Circⁿ 25-47-253.

PAV. DE RIDEAUX ENHUI/ EN DEHORS DES MURS;
 LORSQUE IMPOSSIBLE A POSER RIDEAUX, PREVOIR
 VOILETS BOIS EN DAILLE SUIVANT PLAN N°10 EN
 LAISSANT UN ESPACE SUFFISANT POUR POSE
 DU PANNEAU RECLAME.
 SI REQUERMENTS DE VOIRIE N'ADMETTENT
 PAS CE DERNIER MODE DE POSE, PREVOIR
 LA POSE DES VOILETS PORTATIFS
 (NOTE INSPECTEURS PRINCIPAUX)

MUR : SI LE MUR DE FACADE SE TROUVE NON CRETE
 FAIRE EXECUTER UN CREPISAGE FRISE A 2 COUCHES
 AU MORTIER DE CHAUX HYDRAULIQUE, SAUF SI LE MUR
 EST EN PIERRE DE TAILLE (Circⁿ 19 et Circⁿ 26)
 NOTER SOULEMMENT QUE TOUTES LES FACADES DOIVENT
 ETRE ENHUIES AU MORTIER DE CHAUX HYDRAULIQUE
 POUR FACILITER L'ADHERENCE DE LA PEINTURE
 PEINTURE VERT CLAIR DEPUIS LE SOUBASSEMENT AU
 NIVEAU DE L'ENSEIGNE LA LIMITE DE PEINTURE ETANT
 DONNEE PAR 0,10 DE CHAQUE COTE DE L'ENSEIGNE. LES
 PEINTURES ET VERNIS SONT FOURNIS PAR LA SOCIETE

VITRINES : HAUTEUR 2,20 AU DESSUS
 DU SOUBASSEMENT DE 0,60 SOIT 2,80 AU TOTAL
 AU DESSUS DU TROTTOIR.
 A L'INTERIEUR DU MAGASIN LES VITRINES
 SERONT A 0,56 DU NIVEAU DU CARRELAGES
 (SEUL D'ENTREE DE 0,03)
 LARGEUR MOYENNE : 1,50
 REQUEMMENT DES GLACES PAR RAPPORT A
 LA FACADE : 0,15 AU MAXIMUM.

PEINTRE EN CIMENT
 DE 0,15 DE HAUTEUR
 AU MEME NIVEAU QUE L'EN-
 DUIT DU SOUBASSEMENT

JAMAIS DE MARCHES
 A L'ENTREE SEULE
 DE 0,06% MAX

PANNEAU RECLAME :
 DOIT ETRE FUS DE FACON QUE
 LE BORD INFERIEUR SOIT A 1,10
 AU DESSUS DU TROTTOIR.
 LAISSER ENTRE LES VITRINES
 ET TOUTE D'ENTREE UNE LARGEUR
 DE 0,35 AU MINIMUM POUR PER-
 METTRE LA FIXATION DU PANNEAU
 RECLAME AYANT 0,63 DE LARG.

RAYON QUART MEDIAN A 1,60 DE
 HAUTEUR AU MAXIMUM.
 PETITS RAYONS A MI-HAUTEUR
 ENTRE RAYON MEDIAN ET LE
 PLANCHER DE LA VITRINE

PORTE D'ENTREE :
 Largeur moyenne { Sur trottoir 1,00
 Sur devanture 1,80

HAUTEUR DU SOUBASSEMENT : 0,60
 AU DESSUS DU TROTTOIR ET PEINT EN VERT
 FONCE. PEINTURE FOURNIE PAR LA SOCIETE

PEINTURE DU SOUBASSEMENT EN VERT
 FONCE AU DESSUS VERT CLAIR

SUCCURSALES

PRESCRIPTIONS A OBSERVER POUR L'ORGANISATION DES DEVANTURES

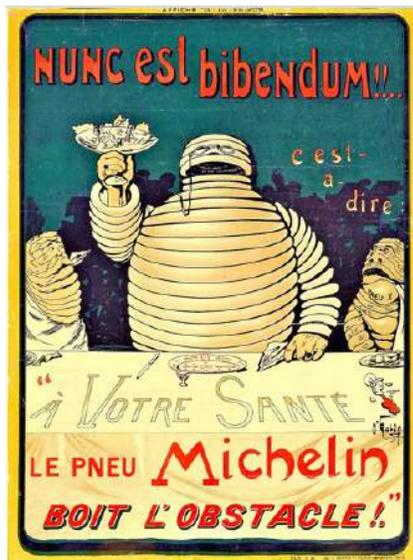
« Un petit croquis m'en dit plus qu'un long rapport, disait Napoléon, ce qui veut dire que l'image « parle » souvent mieux que les mots. N'est-il pas exact, en effet, de dire que nous nous rappelons beaucoup plus facilement les événements auxquels nous avons assisté, que nous avons vus « de nos propres yeux » plutôt que ceux dont on nous a fait une narration même très détaillée ? Incontestablement, la mémoire visuelle s'accroche beaucoup plus vite et se développe davantage que la mémoire des idées. Si donc une maison de commerce arrive à se faire représenter par une image suggestive plutôt que par un nom, elle a beaucoup plus de chance d'être connue et surtout retenue. »

« Un grand événement. La naissance du Bonhomme Casino », *Casino Magazine*, n° 80, novembre 1931, p. 2.





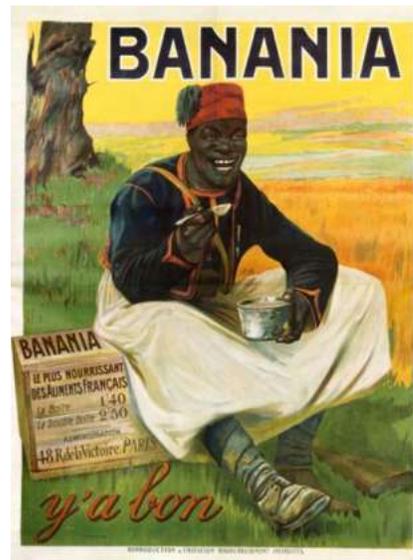
Firmin Bouisset,
Affiche pour le
chocolat Menier,
1893



O'Galop,
première affiche
représentant
Bibendum, 1898



Francisco Tamagno,
Affiche pour
Cointreau, 1898.



Giacomo de Andreis,
Affiche publicitaire
pour Banania, 1915.



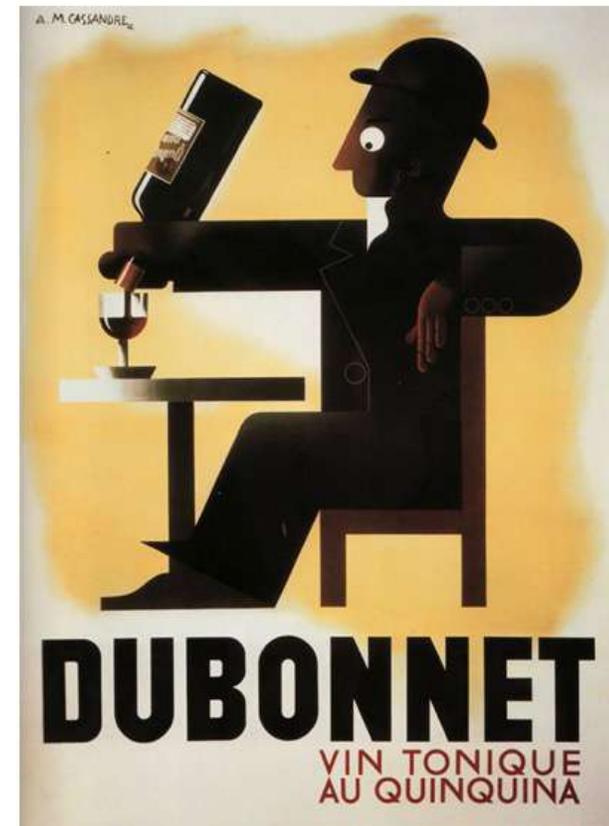
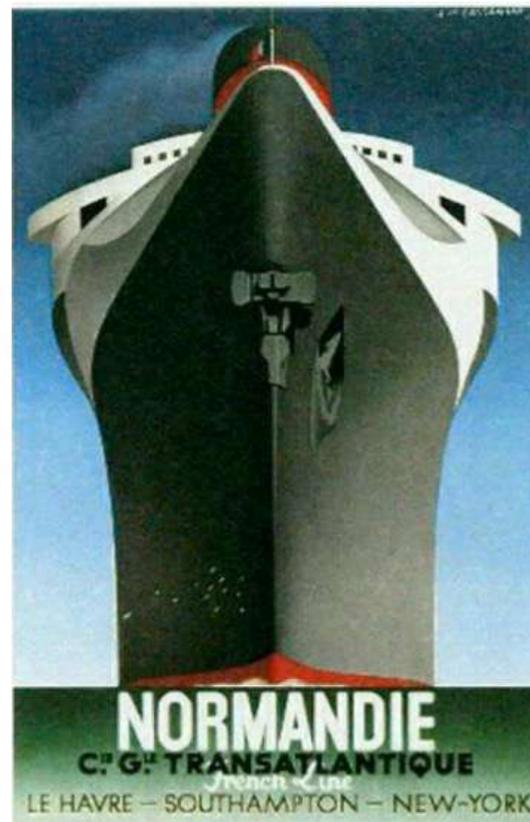
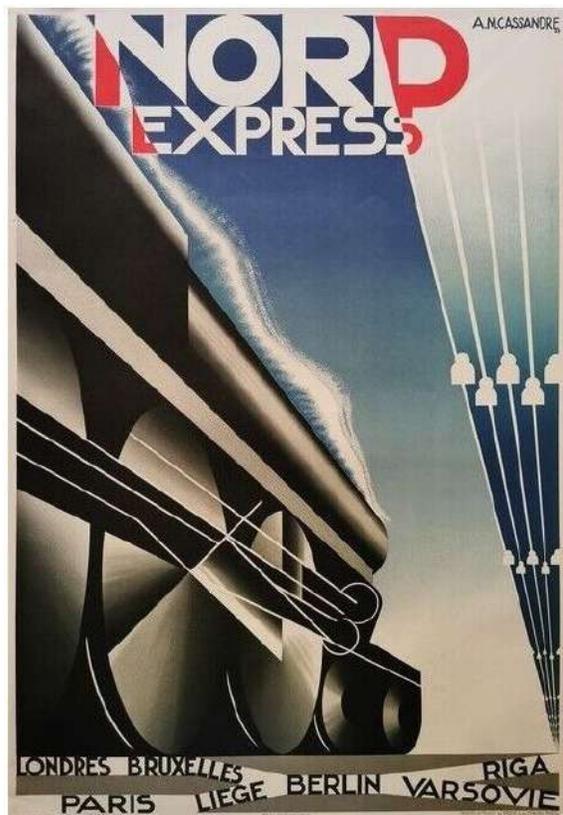
Benjamin Rabier,
Affiche pour La Vache
qui rit, 1921.



Dransy, Affiche
publicitaire pour
les vins Nicolas,
vers 1922



Adolphe Jean-Marie Mouron, dit A.M. Cassandre, Affiche pour Casino, 1931



Adolphe Jean Marie Mouron, dit Cassandre, 1901-1968



Cassandre, logo Casino, 1931.



Cassandre, logo Yves Saint Laurent, 1961.



Adolphe Jean-Marie Mouron, dit A.M. Cassandre, Affiche pour Casino, 1931



Adolphe Jean-Marie Mouron, dit A.M. Cassandre,
Affiche pour Casino, 1931



**Je suis partout
Je vends de tout**

CASINO MAGAZINE

REVUE MENSUELLE DES EMPLOYÉS ET GÉRANTS DU CASINO ET DE L'ÉPARGNE
RÉDIGÉE POUR EUX ET PAR EUX.

Administration : Rue de la Montat, 24 - SAINT-ÉTIENNE (N. 1. 4224).

Les Souvenirs de Békamel

GÉRANT RETRAITÉ

Jusqu'à ce jour, nous donnons à cette place les opinions d'un vieux client du Casino, usuellement Dupont ; il n'a sans doute pas été son soc et sa langue expérience servira encore, espérons-le, maints gérants, mais si à venir, tout en aimant les autres lecteurs de Magazine. Mais un heureux hasard nous met entre les mains le Carnet d'un vieux Gérant, retiré des affaires, chez lequel l'esprit commercial allié de pair avec l'esprit tout court. Il était aussi malin que malicieux, nous en jugez vous-même. Il en sans dire que Casino-Magazine laisse à ce rouillard toute la responsabilité de ce qu'il a vu, fait et peut jurer.

La succursale n° 3.353, vers 10 heures du matin, trois clientes et un client attendent leur tour pour se faire servir.

La première cliente, M^{me} Dusriop, est la femme du pharmacien, très grincheuse... et qui s'y connaît... en chocolats fins. Elle veut des croquettes fondantes Bérard, mais rien que des fraîches, des dernières reçues...

« Des fraîches ! c'est très facile à vous contenter, Madame, dit le Gérant, et il prend dans son tiroir, au lieu de les prendre en rayon, deux boîtes de croquettes qu'il remet à la dame qui s'en va satisfaite... »

La deuxième cliente est la cuisinière de M^{me} Dubidon. Cette honorable personne a, parait-il, la réputation de servir à ses convives un excellent café.

Vient-on à lui en faire des compliments, que M^{me} Dubidon déclare avec fierté : « C'est que je ne prends pas mon café dans les « Casinos », moi, car, toutes ces Sociétés voyez-vous... »

Mais, qu'emporte donc sa cuisinière dans ce petit sac de papier blanc que vient de lui donner le gérant avec un malicieux sourire ?...

Elle emporte simplement 300 grammes de café prime que le gérant lui a versé dans un sac de papier blanc : car la cuisinière est une femme avisée, elle collectionne les tickets qui lui donneront bientôt droit à une superbe prime... à l'œil...

Et, en attendant, la très docte M^{me} Dubidon dort tranquille. Depuis quinze ans elle boit de ce café, dont elle ne pourrait pour rien au monde se passer. Pauvre Madame Dubidon ! vous buvez du café prime depuis déjà bien longtemps et vous le trouvez d'ailleurs excellent !

La troisième cliente est une grosse dame au triple menton et qui n'a pas l'air commode. C'est M^{me} Tume... la mère Tume, comme l'appellent les voisins irrespectueux, car elle est andré et aigre, plus aigre et aigre que ce le fut jamais pinard de concurrente. Son mari n'est pas plus souriant qu'elle ; il lui fait ainsi la leçon : « Pour le vin, tu diras à ton Casino qu'il boive ses fonds de fûts. » Et elle répète aigrement la leçon à son gérant.

« Vous avez parfaitement raison, Madame. Je ne vous donnerai pas de ce fût presque vide ; j'ai des litres de tirés, et je vais vous gâter... »

La mère Tume s'en va, satisfaite, avec ses 5 litres de vin.

Et voilà comment un bon gérant sait contenter même les plus exigeantes de ses clientes.

Ah ! Gérants mes amis et anciens collègues, n'oubliez pas que les clientes ont toujours raison et qu'il est en somme aisé, vous venez de le voir, de satisfaire même les plus difficiles.

Vous pouvez leur donner toujours des croquettes fraîches, jamais des fonda de fûts, et leur assurer bien, d'autres joies, parmi celles, grandes ou petites, qu'apprécie l'acheteur...

BEKAMEL, Gérant honoraire.



Allo.. Allo.. ici Radio Békamel

voulez-vous savoir, chers amis
ce que je faisais
lorsqu'une cliente distraite
partait sans payer... ?



ça ! par exemple !



elle est partie sans payer



comment lui réclamer ?



quelle est m^{lle} m^{lle} faire ?..



notons soigneusement le détail le plus de ce qui est dû



le surélémentaire... plus aimable que jamais



put-il ajouter la petite note d'argent hier ?..



excusez-moi Monsieur ! je suis si distraite.



Ah maintenant je les connais les gens distraits



Madame ! vous n'avez rien de mieux que ça



la petite note



il n'y a pas de mal à ça !...



Cinéma-thèque municipale
Saint-Etienne



Plaisir de vendre,
Court métrage
documentaire de
Robert Gudin
(réalisateur), produit
par Casino, années
1950, film 35 mm,
noir & blanc, sonore,
28:42.

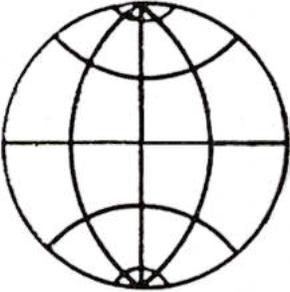
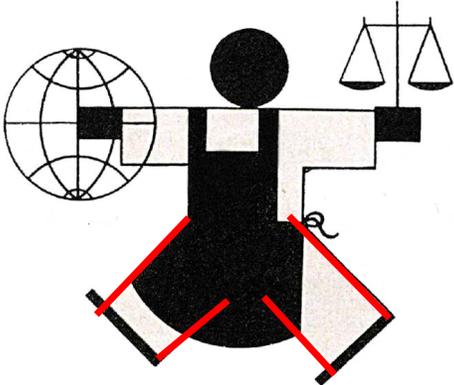
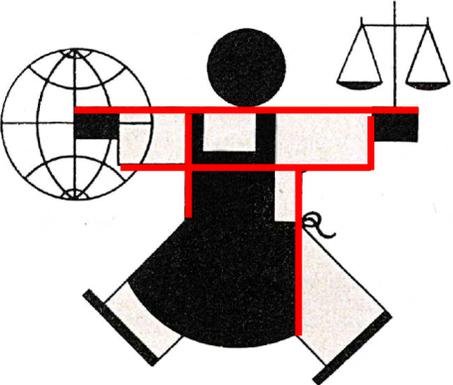
https://cinematheque.saint-etienne.fr/Default/doc/OAI_1/_b64_b2FpLWNzZS5kaWF6aW50ZXJIZ2lvLm9yZy1kb2N1bWVu dGFpcmUtMjl3OQ%3D%3D/plaisir-de-vendre?_lg=fr-FR



Adolphe Jean-Marie Mouron, dit A.M. Cassandre,
Affiche pour Casino, 1931



**Je suis partout
Je vends de tout**

	/Dynamisme/ vs	/Stabilité/
Signes textuels	suis partout vends de tout	Je Je suis partout
Signes iconiques		
Signes plastiques		



Une entreprise
dynamique

Mais aussi une
entreprise
stable

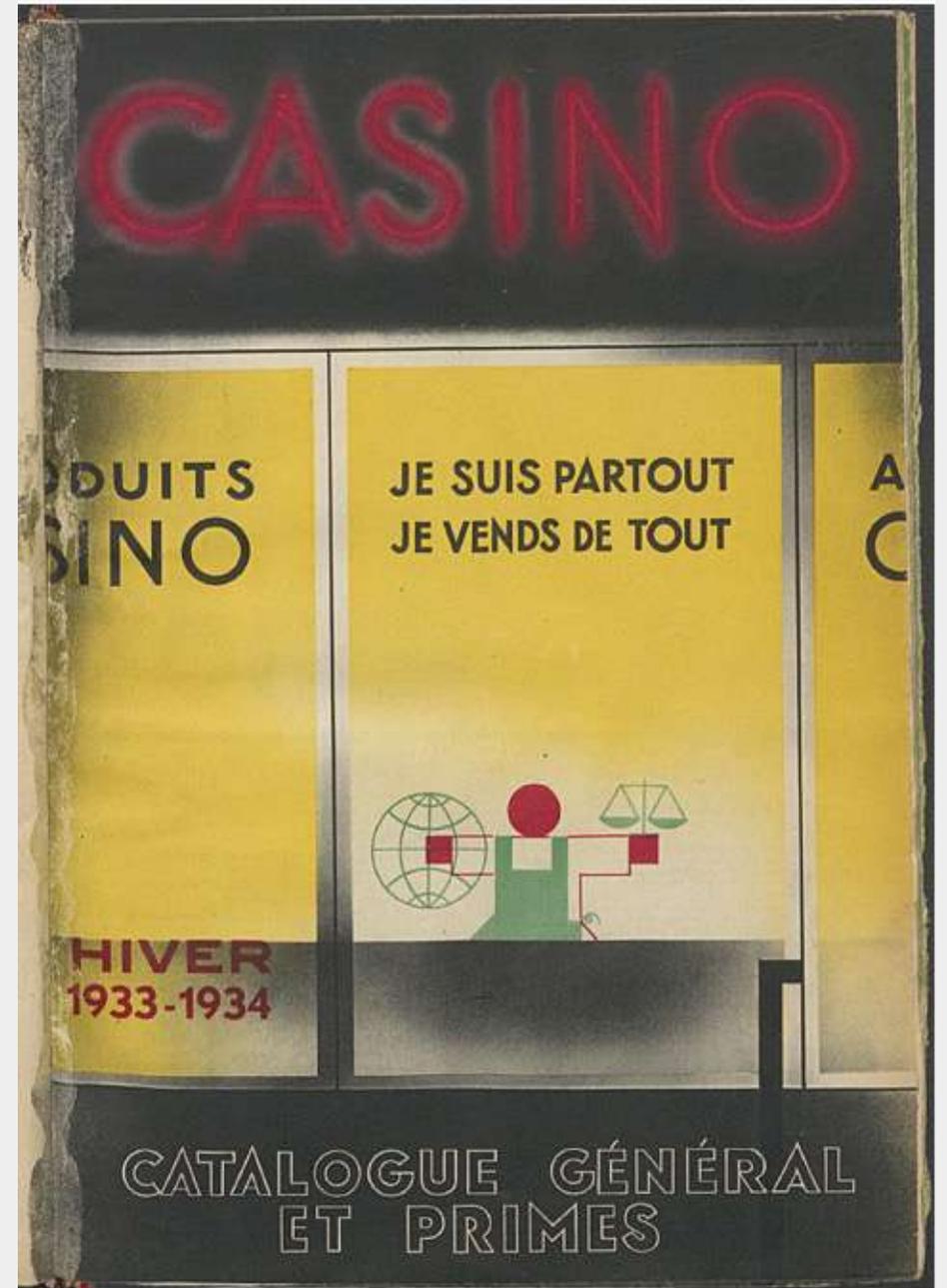
Adolphe Jean-Marie Mouron, dit A.M. Cassandre, Affiche pour Casino, 1931

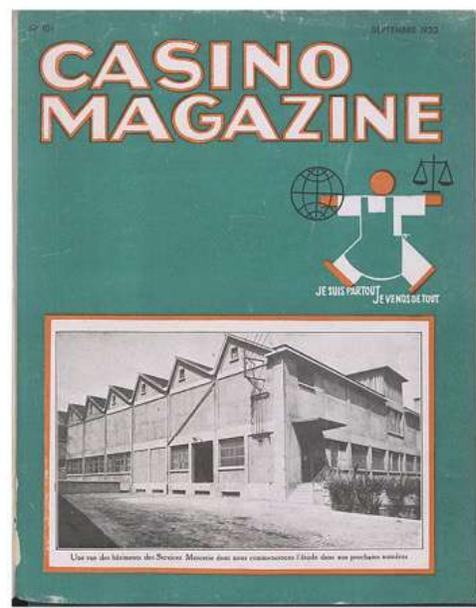
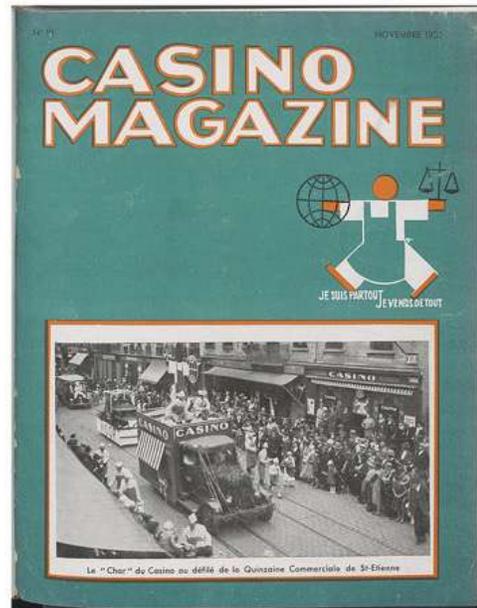


Évolution du logo Casino après la Seconde Guerre mondiale

Sources : Archives Casino

Asseoir son
image de
marque auprès
de la clientèle





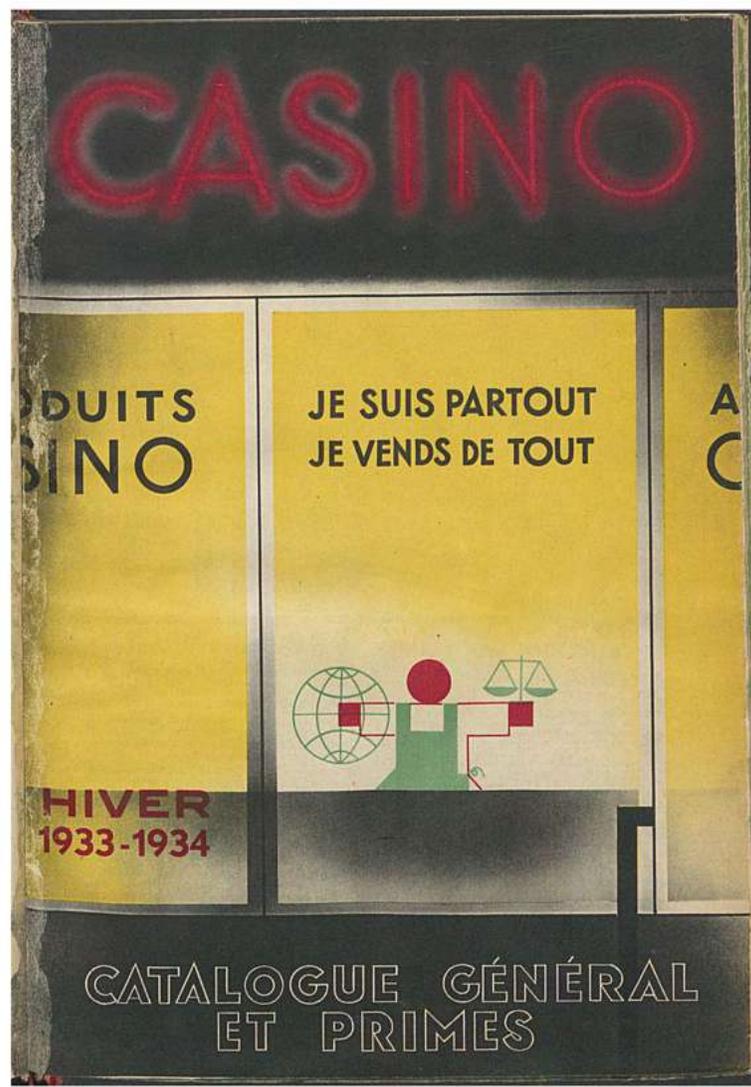
Couvertures du *Casino Magazine*, journal interne de l'entreprise

Évolution des dépenses de publicité

Exercice 1928-1929 : 1 855 317 francs

Exercice 1933-1934 : 4 855 060 francs

Catalogues, prospectus, journaux et revues, affiches,
etc.



Couvertures du catalogue Casino général et primes, été 1934 à gauche), hiver 1933-1934 (au centre) et hiver 1935-1936 (à droite). Source : AMSE, 102 S 1271, 1270 et 1274

LES BONNS VINS DU CASINO



6 BORDEAUX DE GRANDS CRUS MIS EN BOUTEILLES "AU CHATEAU"

SONT VENUS COMPLETER HEUREUSEMENT LA GAMME DÉJÀ SI VARIÉE DES BONNS VINS QUE LE

CASINO

LAISSE VIEILLIR DANS SES CAVES



PAS DE FÊTE DE FAMILLE, SANS UNE BONNE BOUTEILLE QUE VOUS CHOISIREZ...

... EN VOUS BASANT SUR LE TARIF SI VOUS N'AVEZ PAS DE PRÉFÉRENCE

Cette liste ne fait pas mention des **BONNS VINS DE TABLE** que nous pouvons aussi vous fournir et dont la liste est affichée à la porte de nos succursales.

Entre-deux-Mers	2 75	Bordeaux supér. Rouge	3 »
Bordeaux supér. Blanc	3 25	Château - Guébar	3 75
Beaujolais	4 »	Bourgogne	4 25
Graves	5 25	Fleurie	5 75
Marquis de Rolland Mousseux	6 »	Saint-Emilion	6 »
Château-Fanning 1931 (Pessac)	6 50	Château-Laurelan (Haut-Langoiran)	6 50
Château-Meyney 1931 (Saint-Estèphe)	6 50	Banyuls	6 50
Muscats doux naturel 15°	6 75	Châteauf-du-Pape	6 75
Chablis	7 »	Vouvray	7 50
Mercrey	8 »	Château-Talbot 1931 (Médoc)	8 50
Veuve Amiot	9 50	Asti doux Mincio	9 50
Paul de Lavigny Champagne	10 »	Château-Grand-Larose 1927 (Saint-Julien)	10 »
Château-Lafaurie-Peyraguey 1931 (Sauternes)	10 »	Pommard	10 »
Malaga vieux	10 50	Vin Muscat de Frontignan	12 »
Madère	14 »	Porto blanc	14 »
Porto rouge	14 »	Moët et Chandon	16 »

Dans certaines succursales, il reste encore quelques vieilles bouteilles de FRONSAC, MÉDOC, SAUTERNES, etc...
Avis aux connaisseurs!

Savourer avec ses hôtes un Bordeaux capiteux, de belle couleur et servi juste à point est un plaisir délicat... surtout si la bouteille porte l'étiquette d'un cru réputé, d'un château « classé » : garantie d'authenticité qui s'ajoute à la joie de déguster une bonne bouteille en agréable compagnie. Et c'est une satisfaction que vous pourrez vous permettre sans faire de folles dépenses, si vous achetez au



CHATEAU TALBOT

CASINO

l'un des

6 BORDEAUX de grands crus

MIS EN BOUTEILLES AU CHATEAU
Des vins exceptionnels, à des prix inconnus...

ROUGES

Château-Meyney 1931. Un Saint-Estèphe, grand cru bourgeoise, de la classification officielle du Médoc.....	6 50
Château-Fanning - La Fontaine 1931. Un grand vin rouge du Haut-Brion. Délicat et d'une grande finesse.....	6 50
Château-Talbot 1931. Un Saint-Julien, grand cru classé du Médoc. Une saveur délicate, un goût exquis, avec un beau rouge rubis.....	8 50
Château-Grand-Larose - Sarget 1927. Un Saint-Julien grand cru classé du Médoc. Un grand vin pour le rôti ou le gibier.....	10 »

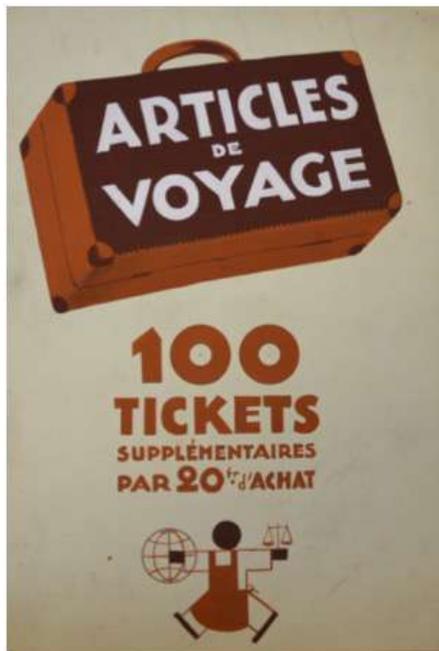
BLANCS

Château-Laurelan. Le premier cru de la réputée côte des blancs à Haut-Langoiran. Un vin blanc parfait.....	6 50
Château-Lafaurie-Peyraguey 1931. Un premier grand cru classé des Sauternes, liquoreux, moelleux et bouqueté. Un rayon de soleil dans un verre.....	10 »



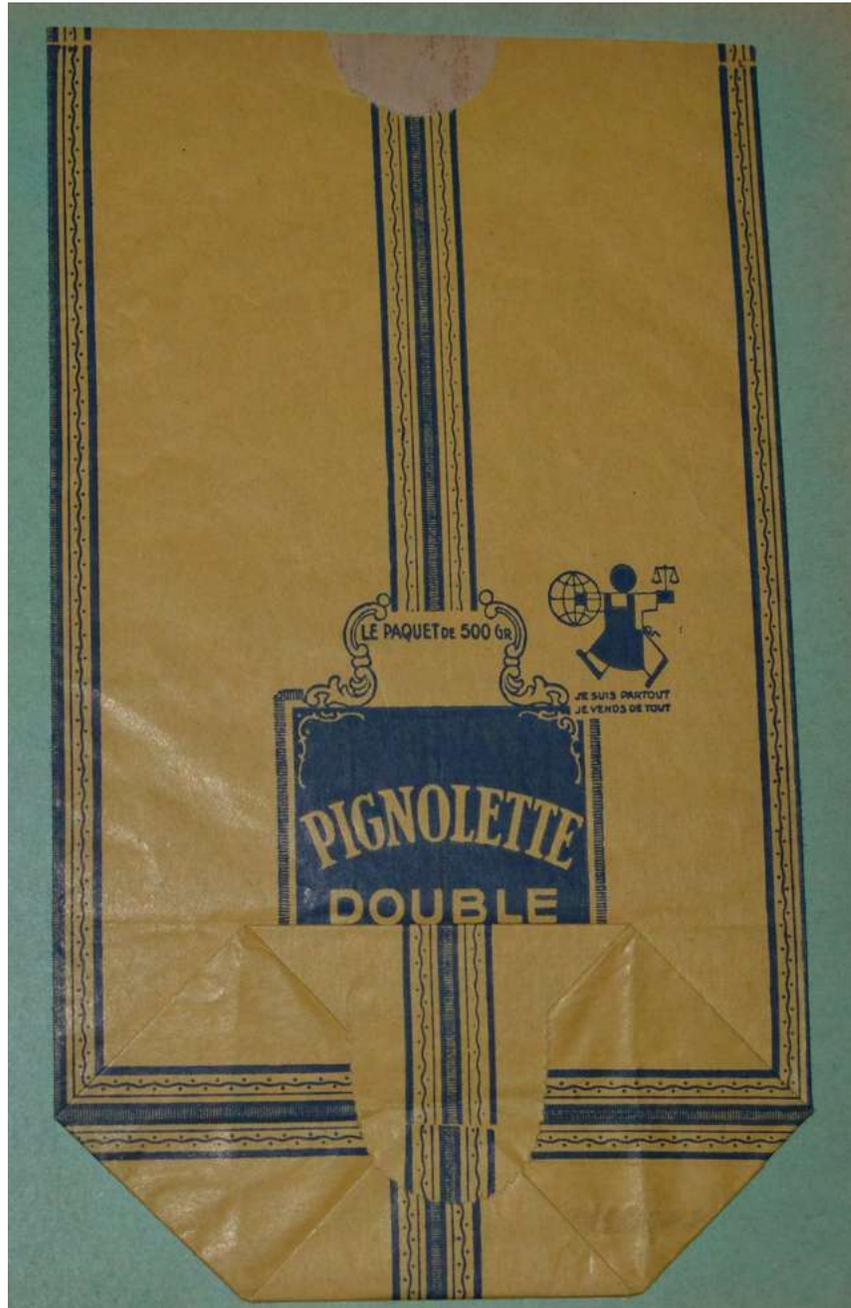
Dépliant publicitaire pour les vins Casino, 1935

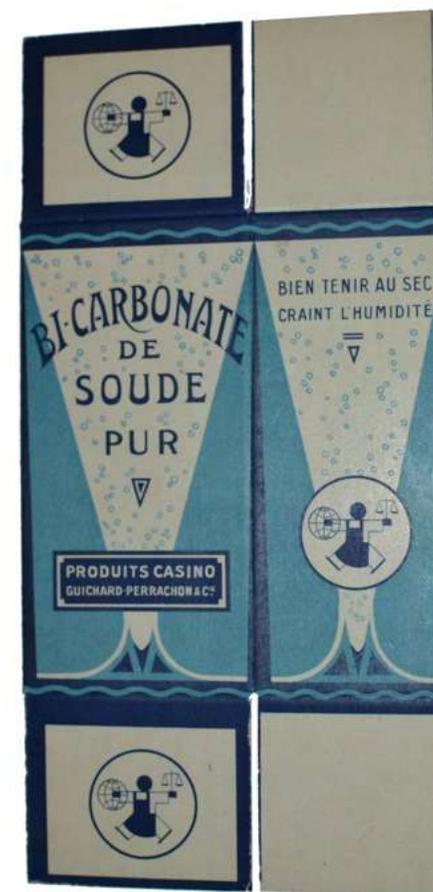
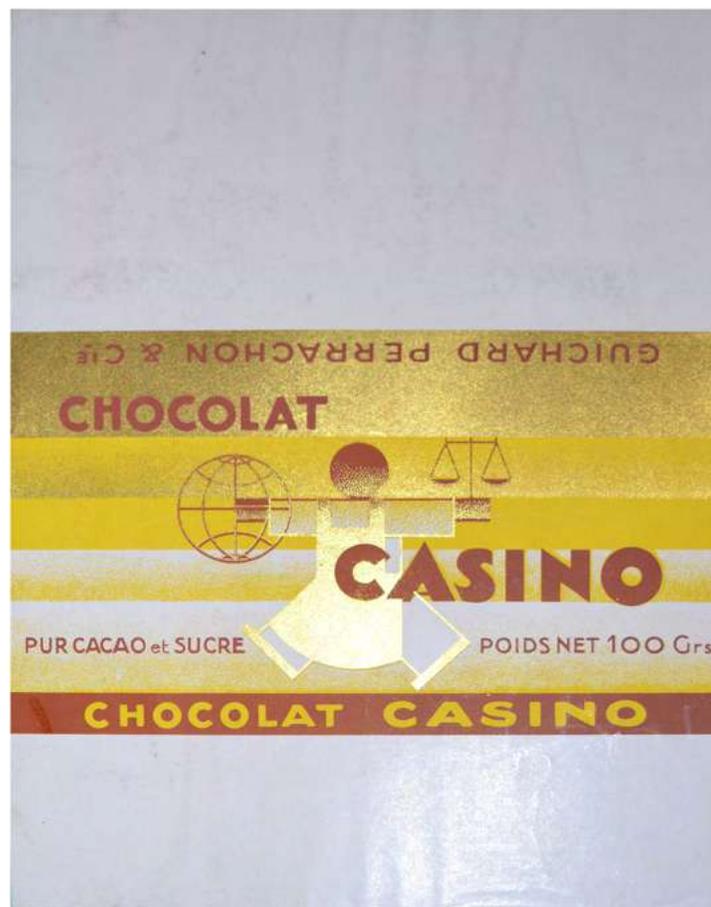
Source : AMSE, 102 S 604



Maquettes originales pour des publicités de produits alimentaires Casino, années 1930

Archives municipales de Saint-Étienne, Fonds Jo Roux





Étiquette de boîte de pâté de foie pur porc Casino, années 1930 ; étiquette de chocolat Casino, années, 1939 ; Boîte cartonnée de bicarbonate de soude pur Casino, années 1930-1940

Sources : AMSE, Fonds de la famille Guichard, 107 S



PLV
(Publicité
sur le Lieu
de Vente)



Juillet 1934. Foire d'Avignon. Le stand démontable



juillet 1935.. Le stand du Casino à la semaine de l'enfance de St-Etienne



Détail du "char" du Casino



7-8 septembre 1935

FOIRE
DE
BANDOL





Quinzaine commerciale à Roanne, décembre 1933

novembre 1932

QUINZAINÉ COMMERCIALE DE S^t ETIENNE (suite)



Concours de photos 1932

Envoi de

Quinzaine commerciale de S^t Etienne

Le char du Casino

juillet 1935
Avec le Tour de France



MM. MEUNIER, Benoit FAURE, GRATIEN, MAUCLAIR



Avant le départ

Tour de France, Digne, juillet 1935

De gauche à droite : M. Meunier (chauffeur du service Transports de l'entrepôt de Saint-Étienne), Benoit Faure (célèbre coureur cycliste stéphanois), M. Gratien (inventoriste) et Joseph Mauclair (autre célèbre coureur cycliste, d'origine rémoise)

Source : AMSE, 102 S 1807



Affiches



Catalogues et dépliants

Cinéma



Diversification des supports et des stratégies commerciales



Packaging



Publicité sur le lieu de vente



Publicité événementielle



novembre 1932



M BELLION

SUC. 940

à Roanne



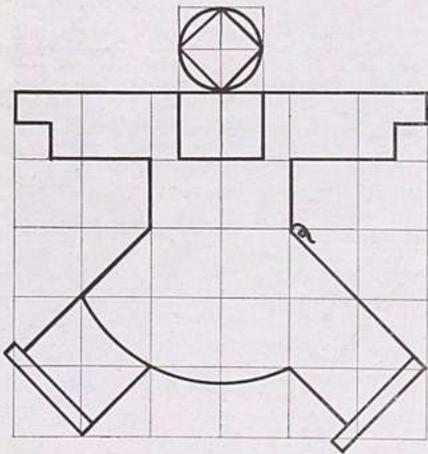
Les bonnes idées de nos collaborateurs

Pour dessiner correctement le Bonhomme Casino

Dans maintes occasions, concours, Braderies, etc., certains vendeurs confectionnent un « Bonhomme Casino », en vue de tirer profit de la puissante attraction publicitaire qu'il ne manque jamais d'exercer sur les passants.

L'idée, l'intention sont fort louables, mais les dispositions de chacun pour le dessin ne permettent pas toujours à « Casino » de se présenter correctement au public.

M. Berthelin, inspecteur de la tournée n° 1 bis, vient en



aide à ceux qui, comme lui, nous dit-il, ne possèdent pas la « bosse du dessin ».

La silhouette de « Casino » occupant sensiblement la surface d'un carré, tracez selon la grandeur à obtenir un carré, quadrillez-le comme le montre le schéma, aidez-vous des lignes ainsi construites, vous réaliserez un « Bonhomme » dont les proportions seront sensiblement conformes à l'original.

Les dix Commandements du Vendeur

Nous soumetons à nos lecteurs le décalogue composé par M. Goyet, inventeur :

- I. Pour tout article connaîtra
Places et prix parfaitement.
- II. De chaque article du devras
Pouvoir parler très savamment.
- III. Ton magasin propre tiendras
Et ta personne également.
- IV. Très souvent tu t'efforceras
D'étaler artistiquement.
- V. Souriant aux clients seras
Pour les conserver longuement.
- VI. Le choix du client guideras
Toujours très judicieusement.
- VII. Aux prix marqués tu te tiendras
Sans majorer aucunement.
- VIII. Tous tes clients t'efforceras
De satisfaire complètement.
- IX. Tous tes clients tu devras
Accompagner très poliment.
- X. La réussite te viendra
De tes efforts uniquement.

A NOS LECTEURS

Chaque mois, nous voudrions pouvoir publier des trucs, recettes, tours de mains.

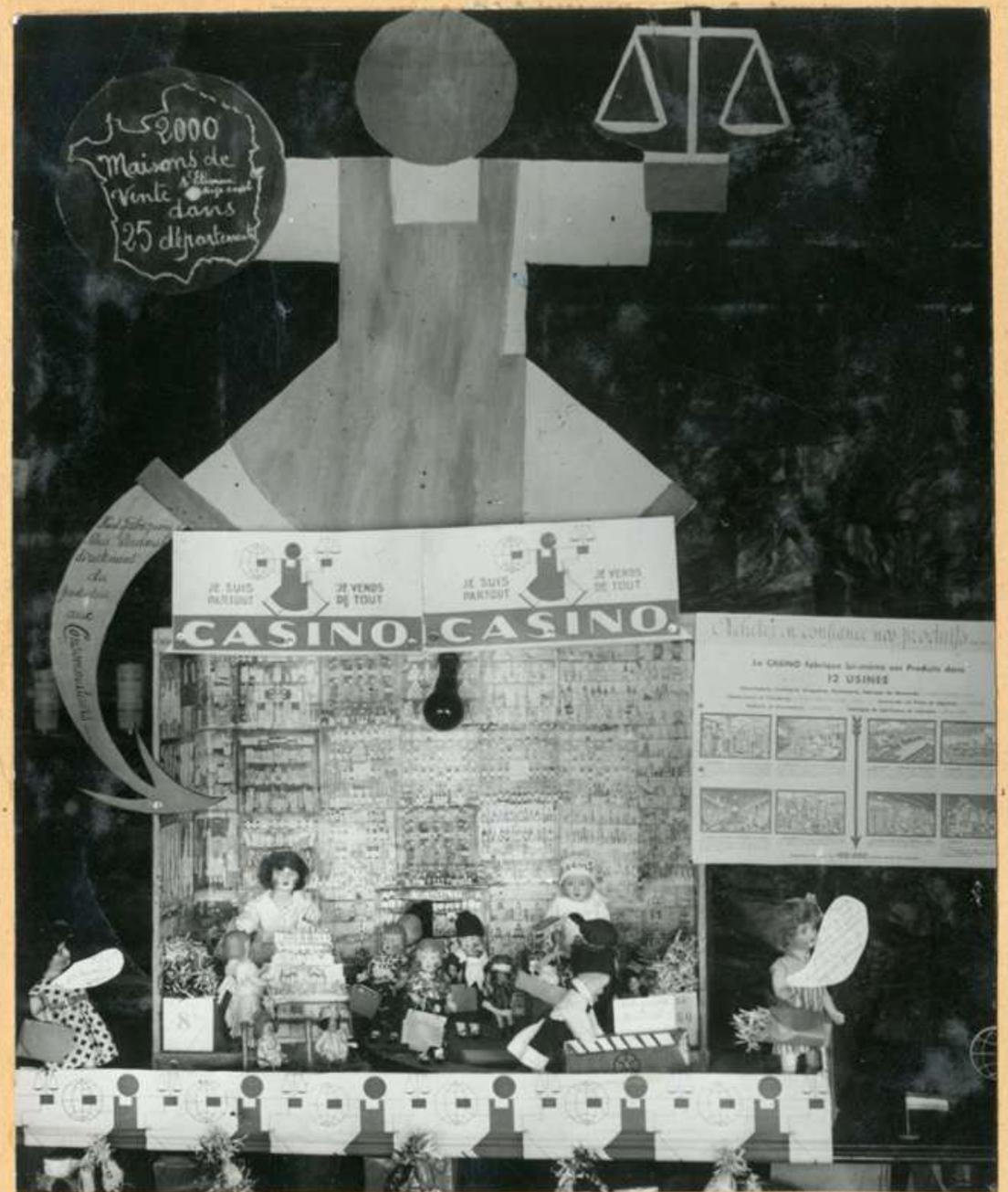
Faites donc profiter de votre expérience vos collègues en écrivant à CASINO MAGAZINE, vous donnerez un peu de ce que vous savez, et vous apprendrez **en retour beaucoup de ce que savent les autres.**

« Dans maintes occasions, concours, Braderies, etc., certains vendeurs confectionnent un « Bonhomme Casino », en vue de tirer profit de la puissante attraction publicitaire qu'il ne manque jamais d'exercer sur les passants. L'idée, l'intention sont fort louables, mais les dispositions de chacun pour le dessin ne permettent pas toujours à « Casino » de se présenter correctement au public. M. Berthelin, inspecteur de la tournée n° 1 bis, vient en aide à ceux qui, comme lui, nous dit-il, ne possèdent pas la « bosse du dessin ». La silhouette de « Casino » occupant sensiblement la surface d'un carré, tracez selon la grandeur à obtenir un carré, quadrillez-le comme le montre le schéma, aidez-vous des lignes ainsi construites, vous réaliserez un « Bonhomme » dont les proportions seront sensiblement conformes à l'original. »

Août 1932
Concours de photos



Le panier de la ménagère bonneme...



Suc. 366 à Aix les Bains

Fédérer et
fidéliser les
employés :
la grande
« famille »
Casino



GÉNÉALOGIE SIMPLIFIÉE / SIMPLIFIED GENEALOGY

Membres du conseil de gérance / Members of the Board of Managers

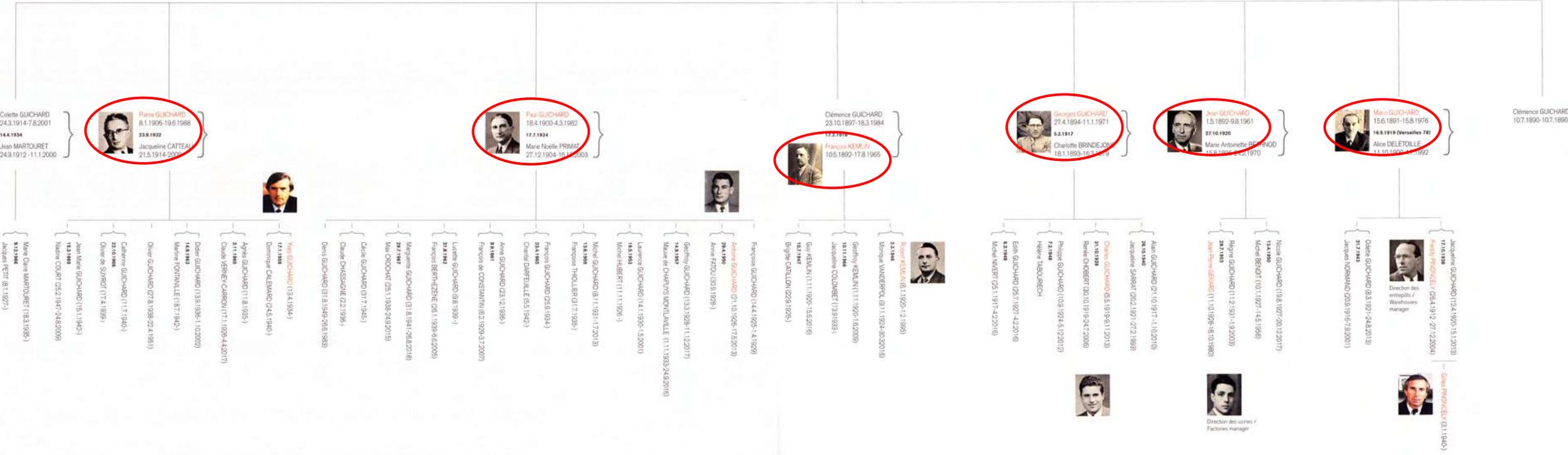


Geoffroy Marie Fleury GUICHARD
21.7.1867-26.4.1940



Antonia Peroline FERRACHON
14.8.1871-22.8.1957

7.5.1869

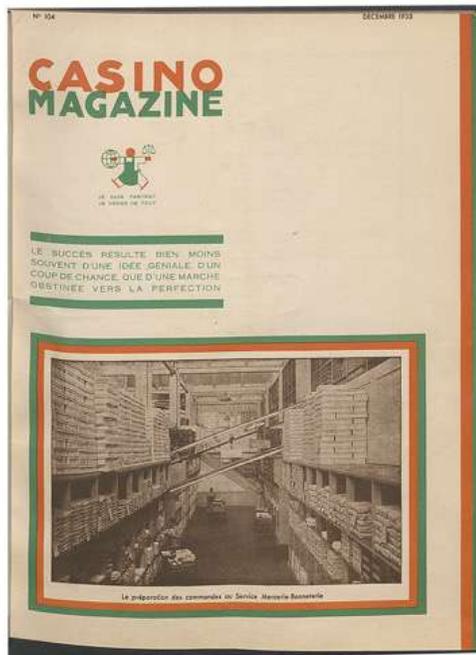
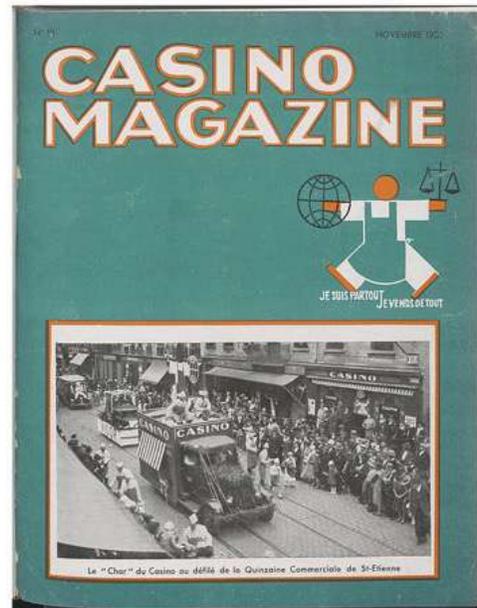


« Pour procéder à nos embauchages nous examinons toujours en premier lieu les demandes des postulants qui sont présentés par un collaborateur ayant obtenu notre confiance : c'est ainsi que lorsqu'une vacance se produit nous examinons en priorité les demandes des enfants des employés ou de gérants, puis de leurs parents, puis de leurs amis ou connaissances. »

Rapport d'exercice de 1938

- Individualisation salariale
- Système de promotion lié à l'ancienneté et la loyauté
- Récompenses pour les pistes d'amélioration du travail et pour ne pas participer aux mouvements sociaux





Journal d'entreprise
« des employés et
gérants du Casino
écrit par eux et pour
eux »

Couvertures du
Casino Magazine
entre 1932 et 1938



Comment on devient bon gérant

Propreté et bon ordre du magasin

À la bonne tenue personnelle des gérants, s'ajoute la tenue et la propreté du magasin. Celui-ci est le reflet du succursaliste ; pour avoir un magasin bien tenu, il faut travailler avec méthode, selon un programme tracé pour chaque jour de la semaine. Un gérant est à peu près toujours fixé sur le jour de réception de ses marchandises ; il peut les déballer, les reconnaître et les ranger en rayon la même journée.

En portant un soir mon courrier à la boîte de la gare dans une localité de mon secteur, je jetai un regard à l'intérieur de la salle de bal de l'Avenue, et quelle ne fut pas ma surprise de voir le gérant et la gérante d'une des succursales de la ville dansant je ne sais quoi avec beaucoup d'entrain. Ayant visité ces gérants dans la soirée, je les avais trouvés occupés au déballage de leurs marchandises. Le lendemain, je me présentai au magasin à 8 heures ; le mari, à moitié débarbouillé, terminait le halayage, il y avait des conserves pâte-mêlé, d'autres articles sur les banques, des caisses encombraient le magasin, et comme je lui demandais si la gérante n'était pas fatiguée, son mari me répondit qu'ayant travaillé trop tard, elle se reposait un peu plus qu'à l'ordinaire, mais qu'il allait l'appeler et qu'elle serait bientôt là. En effet, au bout d'un quart d'heure, elle arriva : « Vous ne me paraissiez pas bien réveillée », lui dis-je. « C'est vrai, répondit-elle, je suis fatiguée, mais au moins, vous, vous reconnaissez le travail, nous avons veillé avec mon mari

jusqu'à 11 heures et sommes allés nous coucher, lorsque nous n'en pouvions plus. » Il fallait en finir, je leur fis des observations, très motivées par le mensonge qu'ils me contaient : ils en rougissaient encore quand je me présentai au magasin et n'eurent plus l'air de se débattre quand ils eurent des marchandises à déballer. Je restai d'ailleurs pour les aider toute la matinée ; à midi, le déballage était terminé et tous les rayons étaient rangés en bon ordre.

Un jour de la semaine étant consacré à la réception des marchandises, un autre jour peut être employé pour la préparation et le rebou de emballages ; un autre jour, foire ou marché, la vente occupe tous les instants, mais il en reste encore trois autres, non compris le dimanche ; les après-midi de ces jours-là, où la vente est régulière, peu active, le gérant doit s'occuper du nettoyage des balances, poids, mesures, enlinoirs, couteaux à salaisons et à fromages, etc., au nettoyage des glaces, vitrines, à la confection des étalages hebdomadaires.

Si tous les gérants avaient soin de tracer leur travail de semaine, leur magasin serait en ordre et non encombré d'emballages vides. Ils s'évitent ainsi des observations de la part de l'inspecteur, et quelquefois des réflexions désobligeantes de la part de la clientèle.

Lorsque j'étais gérant, j'ai nettoyé les cinquante-deux lundis de l'année, les balances et autres accessoires du magasin ; les

CASINO MAGAZINE

REVUE MENSUELLE DES EMPLOYÉS ET GÉRANTS DU CASINO ET DE L'ÉPARGNE RÉDIGÉE POUR EUX ET PAR EUX

Administration : Rue de la Montal, 24 - SAINT-ÉTIENNE (R. C. 1234)

Un bon Commerçant doit être à la fois bavard et discret

Bavard, le bon commerçant doit l'être, c'est incontestable et c'est même une garantie que d'entendre dire de lui : « Il en a du baba ! »

C'est qu'en effet il doit être capable de répondre à toutes les « colles » que peuvent lui poser ses clients et surtout même de les prévenir.

Plus sa connaissance des produits qu'il vend est grande, plus il a de chances de l'emporter sur la résistance ou l'apathie de ses clients.

Un commerçant doit donc être prodigue de paroles quand il parle de ses produits ; en un mot, il doit être bavard.

Et cependant, la discrétion lui est indispensable quand il parle de certains clients, à d'autres par exemple.

Il est des personnes qui, par plaisir ou par habitude, lui font de prétendues confidences, car elles adorent les potins du quartier.

Il serait profondément maladroit de sa part de ne pas *sembler* y prendre un certain intérêt.

La mère Grandelangue, par exemple, serait vexée si on ne l'écoutait pas attentivement parler de la mère Auzep dont la cousine a un frère dont la femme est la sœur de l'ami des Bouffetout et qui a « mal tourné » ! !

Le commerçant doit écouter tout cela... en cherchant l'article demandé ou en ficelant son paquet, mais il ne doit rien retinir et surtout ne rien répéter.

Que de clients désertent un magasin parce qu'ils ont appris qu'on avait « parié d'eux », que « les langues avaient tourné » ! ! !...

Très mauvaise, cette pratique à laquelle un commerçant psychologue ne doit jamais se livrer : qu'il approuve ou désapprouve discrètement, c'est indispensable, mais qu'il ne se permette pas de donner une opinion susceptible de mécontenter qui que ce soit.

Le commerçant, en tout, est neutre, et qu'il accuse sa mémoire de lui être infidèle lorsqu'on lui pose des questions sur autrui.

S'il lui appartient de « recevoir », le commerçant doit se garder « d'émettre ».

Dans ce domaine dangereux des opinions et des personnes, c'est un « appareil enregistreur » qui ne peut et ne doit pas « redonner » ce qu'il enregistre.

L'OBSERVATEUR.

Quelques principes d'étalages

« La ménagère, disait récemment M. Arnaud, du Service des Denrées périssables, à la réunion des Inventoristes... le ménagère aime faire son tour, regarder, consulter et, comme en général elle n'est pas sorcière, comment voulez-vous qu'elle devine qu'un gérant du Casino met en vente des légumes, et elle ne voit pas les marchandises exposées ? C'est tellement évident que l'on semble avoir mauvaise grâce à insister sur la nécessité, pour un commerçant, d'organiser des étalages extérieurs copieux, bien disposés, avec des prix bien indiqués. »

Et pourtant, il en est qui se désintéressent des étalages extérieurs !

Je ne fais pas

d'Étalage :

Et oui, on m'a fait cette réponse. Bien entendu, j'ai demandé pourquoi :

Parce qu'on pourrait voler des articles.

Mais, dites-moi, et le fillet de protection, qu'on fait avec vous ?... et puis, cela ne fait penser à ce trait :

Tout récemment, relate un journal américain, un commerçant installa un dispositif de protection qui, disait-il, n'économise 3.000 fr. par an de cartes postales déchirées ou gelées. Après enquête et essai, sa précaution lui revint très cher, car ses ventes diminuaient de moitié. Le commerçant, se laissa voler et salir quelques cartes.

Ce cas est rigoureusement authentique ; il est d'ailleurs normal. Comme toute chose, le commerce ne comporte-t-il pas quelques risques ?

Parce que je n'ai pas de temps à perdre.

Oh ! la magnifique réponse confondue par le petit dialogue suivant :

1^{er} gérant : Vous faites des étalages extérieurs ?

2^e gérant : Oui.

1^{er} gérant : Vous perdez du temps, mon ami, moi, je laisse mes marchandises au magasin et je trouve plus commode de servir mes clients à l'intérieur, à je leur fais l'article.

2^e gérant : Nous ne perdons pas plus de temps l'un que l'autre, car j'ai besoin de moins de temps pour faire l'article : mes clients choisissent et commandent, mes ventes se font de suite et je vende beaucoup plus que vous !

Quelques principes d'étalage.

En cette période de beau temps où l'on doit sortir le plus possible d'articles, nous avons fait prendre un cliché

d'une succursale pourvue de deux étalages extérieurs particulièrement bien présentés.

L'étalage de fruits et légumes.

Qu'en dites-vous de ce cliché paru dans notre dernier numéro ?... N'avez-vous pas envie d'acheter ces beaux légumes ? Pour quoi ? parce qu'ils sont bien présentés.



Une idée pour dresser les étalages extérieurs

Pour vous, chers lecteurs, nous avons interviewé M. Arnaud, chef du Service des Denrées périssables et nous lui avons demandé de nous parler de la présentation des articles de son service.

La présentation.

« Dites bien à vos lecteurs, nous précise l'acheteur, que la vente de la journée est terminée, il faut enlever les feuilles, enlever les taches ou enlever de façon à ne pas présenter, le lendemain, que des produits

casins. Que les gérants réservent exclusivement le rayon du haut de leur banc d'étalage pour la présentation des fruits et réservent le rayon du bas pour les légumes.

« Quant à la présentation eh, bien, c'est une question de goût, il n'y a pas de règle absolue, le bon sens préside à l'installation. Il faut que les papiers couvrant le fond des balles soit très propres, que les articles ne soient pas jetés calémeille et que les balles paraissent toujours pleines. C'est très simple, il suffit de faire un lit de paille en dessous

Les prix.

« Que les prix soient bien affichés, la ménagère est particulièrement au courant des cours du marché, elle compare le prix à la marchandise qu'elle a sous les yeux et, finalement, elle achète.

« Mais si cette même ménagère doit rentrer à la succursale elle hâte parfois, car elle a peur de ne pas trouver à son goût ce qu'elle veut et d'être obligée de refuser d'acheter. Il est bien entendu, nous précise M. Arnaud, qu'il s'agit d'articles parfaitement sains et d'un prix raisonnable. Nous y reviendrons un autre mois, si vous le voulez bien.

L'étalage des produits d'entretien.

Chers lecteurs, l'étalage extérieur va être notre « dada » nous y reviendrons souvent pendant ces mois d'été. Soyez persuadés que les étalages extérieurs poussent la vente qu'il y va de votre intérêt d'en faire le plus possible, et que les clients afflueront à votre magasin à la condition avant que votre porte reste ouverte ! !

Les reportages de Casino-Magazine

Une visite aux Usines de Confiserie de Pont-de-l'Ane

M. Dahlmann, le chef de fabrication de la confiserie nous attend. Il va de fort bonne grâce nous donner le secret du succès grandissant que connaissent les bonbons Casino, aussi bien auprès des petits que des grands.

Les sucres cuits

La matière première des bonbons est évidemment le sucre, le bon sucre, auquel on ajoute un peu de glucose, pour que le bonbon, par la suite, ne « tourne » pas.

La cuisson éliminera la totalité de l'eau enfermée dans le sucre.

« Autrefois, nous dit M. Dahlmann, nous disposions de fourneaux à feu nu, mais depuis longtemps déjà, fonctionne ce cuiseur à vide (dont nous donnons la reproduction ci-contre), qui assure une parfaite homogénéité dans les fabrications. »

Dans le double fond A, visible à droite, s'opère le mélange du sucre et du glucose.

Une pompe fait ensuite circuler le sirop obtenu dans un serpentin plongeant dans cette sorte de grand cylindre blanc visible à gauche et qui constitue la chambre de vapeur à haute pression.



Le Cuiseur à sucre Photo Laponce

A sa sortie du serpentin, le sirop de sucre est soumis au vide produit par une pompe spéciale. Le sucre cuit est alors retiré du chaudron B.

Voyez au premier plan cette table, son plateau est constamment refroidi par une circulation d'eau.

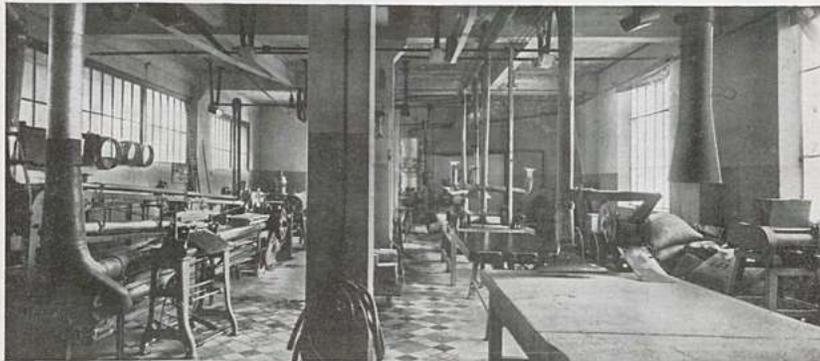
On place sur cette table le sucre cuit et on y adjoint les colorants et les parfums voulus.

Les parfums

Certes, ce qui donne au sucre cuit sa qualité, c'est le travail auquel il est soumis et son passage dans le vide, mais ce n'est pas tout. La valeur d'un bonbon se mesure aussi à son parfum.

Ceux que nous employons sont de première qualité ; nous nous livrons d'ailleurs, pour la déterminer, à des essais avec différentes sortes ; nous ne retenons que les meilleures.

Ces parfums sont naturels, sauf bien entendu dans les cas où, comme tout le monde nous employons des essences artificielles parce que... les autres n'existent encore pas.



La Salle de fabrication des Bonbons

Photo Laponce

Le mélange intime sucre-parfums s'effectue donc sur cette table froide. Quand il est devenu suffisamment pâteux, ce sucre est passé dans des lamiroirs, dont un est visible sur la vue générale, à l'extrémité droite de la table du premier plan. Ce sont des sortes de tambours portant l'empreinte en creux des bonbons à confectionner.

Sitôt fabriqués, les bonbons sont placés dans des « étouffoirs », vastes cylindres hermétiquement clos, qui empêchent que l'humidité vienne altérer la marchandise avant sa mise en boîtes, telles qu'elles sont livrées aux succursales.

« Vous voyez, nous dit notre cicerone, combien nous prenons des précautions contre l'humidité. Si vous avez l'occasion, ne manquez pas d'attirer l'attention des vendeurs sur le fait qu'eux aussi doivent, dans leurs succursales, prendre les soins voulus (couvercle avec pastille spéciale), sinon ils auront des articles défectueux, dont ils seront seuls responsables. »



Salle de fabrication des gommes, réglisses, intérieurs crème

Photo Laponce

La salle de fabrication des gommes, réglisses et intérieurs crème

Entrons maintenant dans la salle de fabrication des gommes, réglisses, etc...

On nous montre les doubles fonds (visibles sur la photo), chauffés à la vapeur et où se fabrique le sirop de sucre.

Pour les intérieurs crème, le sirop sera passé dans une machine à battre. Cette préparation sera ensuite coulée dans l'amidon, soit à la main, soit à la machine.

Pour les gommes et les réglisses, il existe un double fond beaucoup plus grand, muni d'un agitateur qui brasse continuellement la masse, qui sera ensuite coulée dans l'amidon.

La machine à couler les bonbons réglisse

Notre photo montre la machine à fabriquer les bonbons réglisse.

A) Au fond et à droite, remarquez, entassés les uns sur les autres, des coffrets de bois. On les remplit d'une couche uniforme d'amidon.

B) Avec des moules spéciaux, on imprime en creux, dans l'amidon des coffrets la forme de bonbons à obtenir.

C) Les coffrets sont placés sur la machine, dont la cuvette en forme de V, visible à gauche, est remplie de réglisse qui tombe par divers petits canaux dans les emplacements réservés dans l'amidon épousant la forme désirée.

D) Quand le produit est refroidi, le coffret est replacé dans la machine, qui débarrasse le bonbon de son amidon sans qu'il se produise de poussière dans la salle.

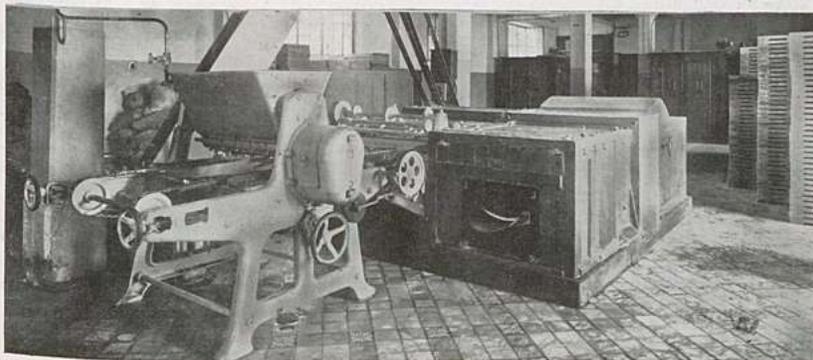
Au fond de la salle, remarquez les étuves destinées au séchage des gommes et réglisses.

Quant à la propreté, elle est exemplaire, les manipulations humaines sont réduites au minimum et les appareils auxquels sont confiés les fabrications ne peuvent être mieux tenus.

Vous vous en rendez compte d'ailleurs, le jour, que nous vous souhaitons prochain, où vous visiterez la Confiserie du Casino.

(A suivre.)

M. F.



La machine à couler les bonbons réglisse

Photo Laponce



Léon Laponce
Photographe-reporter
(1893-1969)

A PONT-DE-L'ANE

LA NAISSANCE DES PAPILLOTES CASINO

employons, c'est certainement elle qui, pour l'ensemble de sa production, a le plus gros coefficient qualité ».

Et, tout d'abord, qu'y a-t-il dans ces papillotes ? Il n'est pas inutile de le savoir lorsqu'on a parmi ses clientes des mamans qui surveillent minutieusement le régime de leurs enfants.

Dans la qualité dite « fine » (papiers de couleurs unies), nous trouverons des pâtes de fruits et des pâtes de coings, des fondants candis, des boules crème et des gelées de fruits.

Les papillotes « chocolat » seront garnies avec des intérieurs pralinés, crème ou nougat, et avec des malakoffs.

Les « coqueurs » seront composés de tout ce que nous venons de voir, avec une prédominance sensible de chocolat, et... un pétard.

Ces deux dernières qualités sont enveloppées dans des papiers de deux couleurs.

Enfin, la qualité « extra » où l'on retrouve les crèmes, les pralinés, les pâtes d'Auvergne, les nougats et les malakoffs, comprend, en plus des fondants aux fruits et des fondants fourrés, bonbons spéciaux, délicieux, fabriqués à la main suivant toutes les règles de la vieille confiserie « maison ».

Ces dernières papillotes sont revêtues de papiers couleurs vives, portant une impression en argent.

Allons donc assister à la naissance de toutes ces bonnes choses.

Voici la salle carrelée et peinte en blanc, que M. Dalhmann appelle modestement sa « cuisine », et où se cuisent, en effet, les intérieurs crème et les fondants.

A gauche, les coffrets garnis d'amidon et prêts à passer sous la couleuse.

Les fondants fraîchement fabriqués sortent de la machine en cascade multicolore.

Le sucre, du sucre pur, est évidemment la base de ces friandises. On le transforme automatiquement en sirop, auquel on ajoute de la glucose qui, en quelque sorte, le fixe. Ce sirop obtenu est amené à la concentration voulue dans des « cuiseurs » capables d'en traiter 250 kilos à l'heure.

Ce sirop est ensuite transformé en une sorte de mayonnaise, à l'aide d'un batteur-agitateur, qui donne une émulsion blanche déjà fort appétissante. C'est à ce moment que l'on y incorpore des parfums variés : vanille, citron, kirsch ou framboise.

La crème parfumée sera versée dans la machine à mouler qui, le plus proprement du monde, va, à une belle cadence, nous fabriquer des bonbons de toutes les formes.

Il suffira, pour cela, d'imprimer en creux, à l'aide d'un moulage, ces formes sur des coffrets remplis d'amidon, et dont notre photo donne une idée assez exacte.

Avec une précision très grande, la machine va combler chacune de ces cavités où le bonbon prendra la forme voulue, qu'il gardera après refroidissement.

L'amidon est ensuite tamisé, tandis que les intérieurs crème et les fondants arrivent au bas de la machine en une cascade fraîche et multicolore.

Quand j'étais enfant, je croyais très fermement que, pour fabriquer les boules de chocolat, les confiseurs se remplissaient la bouche de crème ou de pralinés, et l'introduisaient ensuite dans le chocolat en soufflant avec une paille.

Dire que, croyant cela j'en mangeais tout de même ! Ce sont des machines très perfectionnées appelées « en-

Machine à découper les intérieurs pralinés, en haut la machine en action accouplées à son enroubeuse, de gauche à droite, Mme Julien, Mlles Ley et Rivière, Mme Daval, Mlles Tixier et Vassal, M. Roussel, Mme Rochetain.

nage, mais elles cuisent dans des chaudrons à double fond, chauffés à l'aide de la vapeur, ce qui évite les coups de feu et la caramélisation de la pâte.

Enfin, nous avons parlé tout à l'heure des fameux « fondants fourrés », que l'on trouvera dans les papillotes « extra ».

Ils sont traités à la main, dans l'atelier-laboratoire de Pont-de-l'Âne, et lorsque vous en aurez dégusté un et apprécié son délicat parfum de rhum, vous me direz si oui ou non ils ont un goût de « revenez-y ».

Dans des plateaux garnis d'amidon et moulés en creux on coule l'intérieur des bonbons fourrés qui sont ensuite revêtus d'une couche de fondant comme dans la voyante à la photo supérieure. De gauche à droite, M. Goutte, Mlle Basset, M. Mentel, M. Goyon.



« cuisine » de M. Dalhmann et la machine à mouler, avec de gauche à droite en haut M. Courbière, Wack, Dalhmann, Majola et Roussier.

En face MM. Begon, Coupiat, Mme Terrasse, M. Allyrand et Fayet.



Casino-Magazine a déjà emmené ses lecteurs à Pont-de-l'Âne au moment de la préparation, si importante des friandises de Noël et du Jour de l'An.

Nous avons vu, au travail, une véritable armée de papilloteuses en train de confectionner le traditionnel bonbon et de le mettre sous cellophane, après en avoir rendu le mélange parfaitement homogène, à l'aide d'un ingénieux tourniquet (cf. N° de novembre 1936).

C'était, direz-vous, commencer une étude par la fin, car, aussi jolis que soient les papiers multicolores et frisés, nous sommes bien excusables de préférer encore le « contenu » au « contenant ».

L'innovation des sachets de cellophane expliquait alors pourquoi nous avions mis la charnie devant les beaux.

Il importe cependant de dire et de répéter que toutes ces friandises, auxquelles donne tant de valeur la surprise du dépliage, sont entièrement fabriquées par la confiserie du Casino.

Et M. Garnier, directeur des usines de Pont-de-l'Âne, n'est pas peu fier de déclarer, en parlant de cette confiserie : « Ce n'est peut-être pas la plus grande de France, mais avec le personnel expérimenté que nous avons et les matières premières que nous

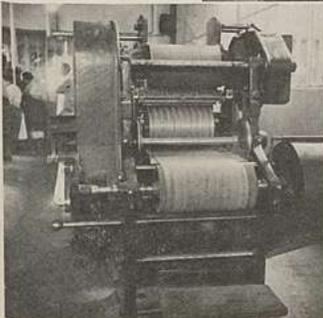
Salle des enroubeuses, de gauche à droite, Mme Julien, Mlle Dubœuf, Mme Rochetain, Mlle Vassal, Mme Daval et Mme M. Girard.



Les fondants fourrés sont fabriqués à la main dans l'atelier laboratoire.

Voici M. Roussel, chef du service chocolaterie et M. Devidal en train d'effectuer une pesée de ces excellents bonbons.

À gauche, MM. Blanc, Pignard, Coupiat et Devidal en train d'enrober les fondants à la main.



« À Pont-de-l'Âne. La naissance des papillotes Casino », Casino Magazine, n°162, décembre 1938, p. 8-9 © Fonds Casino, Archives municipales de Saint-Étienne.

LES BONNS VENDEURS

Une jolie vitrine de chocolats et cacao

L'imagination n'a pas de limite en étalage. En voici un bel exemple, dont nous donnons la reproduction plus haut, et que nous a fourni M. Couzinet, de la succursale n° 1281.



Étalage de M. Couzinet
Succursale 1281 à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, à l'occasion d'une vente réclame de chocolats et cacao.

Nous ne pouvons que le féliciter très sincèrement et souhaiter que son exemple soit suivi.

1062 litres d'huile vendus en 2 jours

Encore un record qui n'est pas très commode à approcher ! et qui pourtant, a été atteint avec le zèle et le courage de M. Colomb, de la succursale n° 1092, à Joyeux (non prédestiné) à l'occasion d'une vente réclame sur les huiles.

Reconnaissons que la demande était facilitée en raison de la récolte déficitaire des olives et, par conséquent, de l'huile du même nom.

Une dizaine de jours avant la réclame, notre gérant avait apposé dans son magasin une pancarte annonçant la nouvelle. Des propositions avaient été faites aux « Mas » pour que les clients apportent leurs bonbonnes qui seraient remplies le jour de la Foire, de sorte que des bidons de 48 kg. dispos-

aient comme des kilos de sucre ! Ajoutons que des étalages massifs avaient été dressés, tant en vitrine qu'à l'intérieur du magasin.

Nous ne pouvons mieux faire que de sacrer M. Colomb « Roi de l'Huile », à moins qu'un jour... un « super-cas » le détruise !

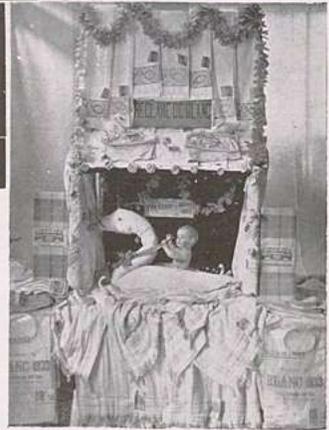
Y a-t-il des candidats ?

Le rédacteur en chef de « Casino Magazine » attend les réponses (avec preuves à l'appui, bien entendu), mais précise que M. Coulomb est décidé à défendre avec acharnement son titre !

A l'occasion de la réclame de blanc

...M. Merlat fils, de la succursale n° 46, à Saint-Etienne, dressa le superbe étalage que nous reproduisons plus haut. Les détails apparaissent avec suffisamment de netteté pour que nos lecteurs puissent saisir les détails de cette installation. Puissent-ils en faire leur profit pour 1934 !

Étalage de blanc dressé par M. Merlat
Succursale 46 à Saint-Etienne



LES BONNS VENDEURS

Le précieux enseignement d'un Concours

En février dernier, M. Cadot, inspecteur de la tournée n° 21, organisait entre certaines de ses succursales un concours de déjeuners Casino.

Le règlement ? D'une étonnante simplicité : il s'agissait simplement de vendre, pendant une certaine période, le plus possible de déjeuners Casino. Aucun avantage spécial à la clientèle n'était accordé, l'article lui-même n'en constituait-il pas un et... j'omets.



M. ROBERT PORTIER
succursale n° 201
à La Tour du Pin

Mlle BERNARD
succursale n° 417
à Puy de Secours

M. BOTTON
succursale n° 317
à Puy de Secours

M. Cadot faisant simplement appel aux méthodes qui, par être courantes, n'en sont pas moins efficaces (étalages attrayants, présentation d'arguments solides, étiqués par une bonne documentation).

Et nos gérants de dresser, bien à la vue de leur clientèle de piles de boîtes et de s'étendre sur les éminentes qualités nutritives et reconstituantes de ce déjeuner chocolaté, sans oublier sa grande digestibilité.

Quelques détails sur le Cacao Casino, une parenthèse ouverte sur la Farine Houdelort, et hinstait les enfants, vieillards convalescents, durent goûter à la « française » qu'ils trouveront succulente, comme d'ailleurs les gens bien portants lesquels, selon leur goût l'emploie le matin, ou en crème renversée ou encore avec des œufs.



M. MOREL
succursale n° 1034
à SAINT-GERVAIS

M. LACROIX
succursale n° 1286
ST-AMAND-LE-DIZ

M. LAFARGE
succursale n° 1899
à LYON

Il est bien rare qu'après cette démonstration d'arguments péremptores s'ensuivent, gradés les 100 tickets qui n'élevaient la décision de l'acheteur encore hésitant. C'est en « voulant » ainsi vendre que M. Morel Portier, gérant de la succursale n° 291 à la Tour du Pin, écroula en quelques jours 197 boîtes alors que sa moyenne mensuelle n'atteignait que 25 à 30 boîtes seulement. Il fut classé premier. Le second fut M. Bernard, de la succursale

n° 417 à Pont de Beauvoisin ; le troisième, M. Bathion, de la succursale 317 à Pont de Beauvoisin ; le quatrième, M. Morel, de la succursale n° 1084 à St-Germain Valladins ; le cinquième, M. Lacroix, de la succursale n° 1286 à Saint-André-le-Cay.

Nous devons à la vérité de faire remarquer que MM. Morel et Bernard ont été passablement aidés par leurs filles auxquelles il convient d'adresser nos félicitations spéciales.

De ce concours se dégage un précieux enseignement. Voici qu'il n'est besoin que de placer en concurrence plusieurs vendeurs, pour que, sans plus d'effort que la mise en œuvre de leurs capacités commerciales et la perspective d'une récompense, ils multiplient par 6, 7 et même 8 la vente normale d'un article.

« Quand on veut, on peut » retiendrons-nous comme morale de l'histoire.

Aussi « Casino Magazine » est-il heureux de féliciter les lauréats d'autant plus sincèrement qu'ils ont fait preuve de bonne volonté, d'énergie, de ténacité et qu'ils ont prouvé « de ne plus lâcher ».

1682 litres de vin vendus en 2 Jours par une Succursale à l'occasion d'une Vente Réclame

1682 litres. Telle est la performance atteinte par M. Basson, gérant de la succursale n° 617, à Lyon, à l'occasion d'une vente réclame sur les Vins, organisée les 18 et 19 mars dernier par M. Crépeignes, inspecteur de la tournée n° 8.

Les Lauréats du Concours de Déjeuners Casino, à Lyon

Le précédent numéro de « Casino Magazine » a mentionné le succès remporté par ce concours de 15 jours. Voici la photo des trois lauréats :



M. LAFARGE
succursale n° 1899
à LYON

M. FOUGEREUSE
succursale n° 1333
à LYON

M. SOUSTIER
succursale n° 1376
à LYON

1. M. Lafarge, succursale n° 1899, à Lyon, qui vendit 141 boîtes ;

2. M. Fougereuse, succursale n° 1333, à Lyon, qui vendit 69 boîtes ;

3. M. Soustier, succursale n° 1376, à Lyon, qui vendit 59 boîtes.

LES BONNS VENDEURS

Vous devez constater que dans ce « Magazine », les reproductions photographiques deviennent de plus en plus nombreuses. Certes, nous voulons, par ce moyen, récompenser ceux qui se sont ingénies à bien faire, mais nous aimerions aussi que toutes ces idées puissent servir d'exemples et que chacun en fit, à l'occasion, son profit personnel. Les modèles ne sont, en effet, encouragés « à déposer » et personne ne court le risque d'être poursuivi pour « plagiat » ! !

Un Concours d'étalages dans la tournée 8

Dernièrement, M. Crépeignes devait à ses gérants pour leur demander de répondre à la publicité des épiceries concurrentes en faisant des étalages extérieurs plus beaux encore. Je compte sur vous, précisons-le, et je veux que les 23 et 24 septembre, les Succursales du Casino se fassent remarquer. D'ailleurs, je vous mettrai tous en compétition et les premiers du Concours seront récompensés. Il devait être tenu compte, dans ce tournoi : 1° De la propreté des glaces de la devanture et des rayons de glace des vitrines ; 2° De la tenue des gérants ; 3° De la confection des étalages en vitrine ; 4° De la confection des étalages extérieurs ; 5° De l'étiquetage des produits.



M. AMIOT
succ. n° 1214
à LYON



M. BUFFLARD
succ. n° 887
à VILLEURBANNE

Les vendeurs écoutèrent leur inspecteur puisque, il le dit lui-même, les 23 gérants fournirent de gros efforts témoignant ainsi de leur bonne volonté et de leur parfait esprit.

Cette étape accomplie, M. Crépeignes espère que ses vendeurs tendront à la perfection. Si toutefois, ajoute-t-il, la perfection est de ce monde.

Voici le classement des Succursales :

1° Prix : M. Murat, succursale n° 803, place Morand, à Lyon ;

2° Prix : M. Amiot, succursale n° 1214, rue Masséna, à Lyon ;

3° Prix : M. Bufflard, succursale n° 887, rue Edouard-Vaillant, à Villeurbanne.



Étalages dressés par M. Murat succ. 803 à Lyon

n° 485 ; M. Massard, succursale n° 984 ; M. Hauteville, succursale n° 1308 ; M. Basson, succursale n° 617 ; M. Gonon, succursale n° 953 ; M. Lambotin, succursale n° 1334 ; M. Oudière, succursale n° 462 ; M. Richard, succursale n° 1086 ; M. Amet, succursale n° 1259 ; M. Rodier, succursale n° 1273 ; etc...

Les efforts des gérants de Moulins et d'Yzeure pour une Vente de Vins

Un gros effort a été accompli par les gérants de Moulins et d'Yzeure, à l'occasion d'un concours sur la vente des vins en litres institué par M. Grange, inspecteur de la tournée 3, avec le seul concours de la confiance, de la bonne volonté et du sourire.

Plus de 5.000 litres de vin furent vendus. Voici les lauréats :

1° M. Martin, succ. n° 892, à Moulins ; 2° M. Mathé, succ. n° 762, à Yzeure ; 3° M. Roche, succ. n° 603, à Moulins.

Ce sont évidemment les « meilleurs », mais à côté d'eux, à des degrés divers, d'autres ont tenté un effort. Ce sont M. Bourachot, succ. n° 240 ; M. Aubrun, succ. n° 872 ; M. Cadet, succ. n° 225 ; M. Roche, succ. n° 187 ; M. Coraillet, succ. n° 424 ; M. Cancael, succ. n° 204 ; M. Valgnat, succ. n° 192.

Au Concours de balcons fleuris de Roanne

Voici la jolie décoration due au bon goût de M. et Mme Bellion, de la succursale n° 940, à Roanne, lesquels ont obtenu lors du Concours international de Musique des 15 et 16 août dernier, le 2° prix du concours de balcons fleuris organisé par les Commerçants.

Nous ne pouvons que féliciter bien vivement ces vendeurs



Décorations de M. et M^{me} Bellion succ. 940 à Roanne

LES BONS VENDEURS

Une jolie vitrine de chocolats et cacao

L'imagination n'a pas de limite en étalage. En voici un bel exemple, dont nous donnons la reproduction plus haut, et que nous a fourni M. Couzinet, de la succursale n° 1281.



Étalage de M. Couzinet
Succursale 1281 à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, à l'occasion d'une vente réclame de chocolats et cacao.

Nous ne pouvons que le féliciter très sincèrement et souhaiter que son exemple soit suivi.

1062 litres d'huile vendus en 2 jours

Encore un record qui n'est pas très commode à approcher ! et qui pourtant, a été atteint avec le sourire et le... courage de M. Colomb, de la succursale n° 1002, à Joyeuse (nom prédestiné) à l'occasion d'une vente réclame sur les huiles.

Reconnaissons que la demande était facilitée en raison de la récolte déficitaire des olives et, par conséquent, de l'huile du même nom.

Une dizaine de jours avant la réclame, notre gérant avait apposé dans son magasin une pancarte annonçant la nouvelle. Des propositions avaient été faites aux « Mas » pour que les clients apportent leurs bombonnes qui seraient remplies le jour de la Foire, de sorte que des bidons de 48 kg. dispa-

raient comme des kilos de sucre ! Ajoutons que des étalages massifs avaient été dressés, tant en vitrine qu'à l'intérieur du magasin.

Nous ne pouvons mieux faire que de sacrer M. Colomb « Roi de l'Huile », à moins qu'un jour... un « super-as » le détrône !

Y a-t-il des candidats ?

Le rédacteur en chef de « Casino Magazine » attend les réponses (avec preuves à l'appui, bien entendu), mais précise que M. Colomb est décidé à défendre avec acharnement son titre !

A l'occasion de la réclame de blanc

...M. Merlat fils, de la succursale n° 46, à Saint-Etienne, dressa le superbe étalage que nous reproduisons plus loin. Les détails apparaissent avec suffisamment de netteté pour que nos lecteurs puissent saisir les détails de cette installation.

Puissent-ils en faire leur profit pour 1934 !

Étalage de blanc dressé par M. Merlat
Succursale 46 à Saint-Etienne



Les "gosses" sont des agents gratuits de publicité

Très souvent, dans Casino Magazine, nous avons recommandé aux vendeurs de « soigner » les gosses. Une caresse, un bonbon surtout, leur font gagner votre sympathie et les voilà harcelant leur maman pour qu'elle aille au Casino, vers le Monsieur ou la dame qui distribue des friandises.

Mais il ya encore mieux : Avec les petits bonnets Casino, vous faites des heureux... et de la publicité.

Ne sont-ils pas fiers, tous ces bambins groupés autour de Mme Bonnard, de la succursale n° 91, à Pélussin ? Certes, sans s'en douter, tout en s'amusant, ils rappelleront le Casino à ceux qui les regarderont et serviront d'agents de publicité bénévoles.

Leurs petits camarades voudront aussi leur bonnet et les mamans seront bien obligées, pour avoir la paix, de rendre visite à M. et Mme Bonnard.

Voilà du bon travail et... pas cher donc, avis aussi aux amateurs.



Mme Bonnard de la succursale 91 à Pélussin
avec ses petits clients

Le Rhum Monroë puissant "anti-grippe"

Il ne viendrait certes à l'idée de personne d'organiser, en plein hiver, une exposition de bière ou de limonade. Pourquoi ? parce que le moment est mal choisi. Par contre, en été, un étalage bien fourni est tout indiqué.

C'est, en somme, une question d'opportunité.

En ce moment sévit de toute part la grippe. Or, chacun connaît l'efficacité du Rhum comme arme de défense contre cette épidémie.

M. Bonfils, gérant de la succ. n° 658, à Tournus, dressa sur son bureau-caisse, un étalage de Rhum Monroë, que surmontait une pancarte où il avait écrit de sa plus belle plume :

Rhum Monroë
JE TUE LA GRIPPE
ET JE FLATTE LE PALAIS

Résultat : 4 litres et 2 demi-litres vendus dans la première matinée, et qui ne l'auraient pas été sans cette simple initiative « d'opportunité ».

Avis aux amateurs.

202 boîtes de déjeuner Casino vendues en deux jours

M. Coppet, gérant de la succ. n° 1289, à Chalon, vendit, à l'occasion de la vente-réclame dont nous parlons plus haut, 202 boîtes de déjeuner Casino.

Le travail ne se fit évidemment pas tout seul. M. Coppet fit une visite à ses clients, leur exposa les qualités de ce mélange exquis et sa volonté ardente de vendre lui fit obtenir ce résultat, dont nous le félicitons.

Jour de double inscription sur le Carnet-Boni

Voici une idée originale réalisée par M. Pillet, de la succursale n° 641, à Saint-Rambert-en-Bugey.

Un certain jour de double inscription sur le Carnet-boni, il « colla » sur la porte d'entrée de son magasin un chiffre 2 de 1 m. 50 de hauteur, obtenu à l'aide de prospectus. Il découpa le texte dans une ancienne affiche et obtint la disposition plaisante autant qu'attractive que nous reproduisons et pour laquelle nous sommes heureux de le féliciter.

Cette idée démontre une fois de plus qu'en cherchant... on trouve. L'étalage est peut-être le domaine qui offre le champ le plus large à l'initiative de chacun.

Certes, notre maison donne à ses vendeurs, en matière d'étalage et de publicité, tous les éléments pour bien faire et il est naturel de suivre à la lettre les prescriptions qu'elle édicte, mais les vendeurs peuvent donner libre cours à leur imagination



Disposition de M. Pillet, succursale 641
à Saint-Rambert-en-Bugey

Et voici le résultat des concours

Un concours sur le Rhum Monroë dans le secteur d'Avignon

159 succursales furent mises dernièrement en compétition pour déterminer les « as » du Rhum Monroë.

Plus de 4.200 litres furent vendus. Les principaux artisans furent :

- 1° : Mlle Malosse, succursale n° 459, à Saint-Sirgues ;
- 2° : M. Gardon, succursale n° 1138, à Sorgues ;
- 3° : M. Faucher, succursale n° 430, Le Teil ;
- 4° : M. Hugon, succursale n° 1391, à Nîmes.

En outre, il convient de souligner les efforts de M. Gibert, succursale n° 1400, à Nîmes ; M. Audignier, succ. n° 1379, à Alès ; M. Tossier, succ. n° 1112, à Avignon ; M. Bertrand, succ. n° 1152, à Montoux ; M. Mey, succ. n° 1243, Le Teil ; M. Malsert, succursale n° 1185, à Carpentras.

« Les bons vendeurs »,
Casino Magazine,
n° 95, mars 1933,
p. 2-3

Source : AMSE, Cote
102 S 1774

LES ÉTALAGES QUI VENDENT

Vous connaissez certainement, pour l'avoir vu sur l'écran ou en reproduction photographique la grande vedette américaine Greta Garbo. Elle est belle, très belle, mais il convient de remarquer qu'elle est « bien présentée » et que tous les magnifiques décors qui l'entourent mettent en lumière son charme.



Ci-dessus
Étalage dressé
par M. CADOUX
gérant de la
Succursale 1049
à Riorges

Ne croyez-vous pas que si cette même vedette était présentée en « négligé », en haillons par exemple, elle n'attirerait peut-être même pas votre attention, et a plus forte raison celle de ses nombreux soupirants actuels.

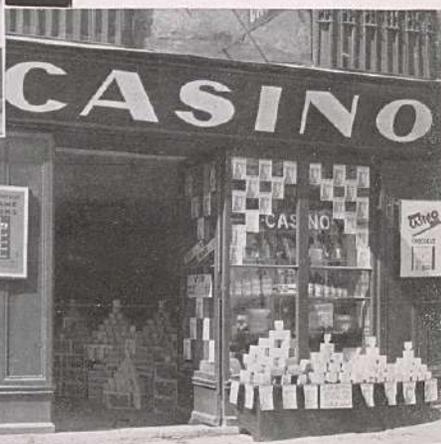
Il en est de même pour les marchandises. Elles changent d'aspect selon leur présentation. Elles sont toutes décoratives et jolies quand on se donne la peine de les « habiller » un peu.

Si donc la plus jolie femme mal habillée ne trouve pas de soupirants, comment voulez-vous que la marchandise présentée « va comme je te pousse » trouve des acheteurs.

Trois étalages originaux de savons et d'huiles

L'occasion est propice, certes, de montrer son ingéniosité lors des ventes réclame, d'autant plus que les ventes

Ci-dessous étalages dressés par M. BONFILS
gérant de la Succursale 658, à Tournus



portent sur un petit nombre de produits, quant à l'espèce, mais que la quantité est indéfinie et que par conséquent on peut dresser des étalages massifs.

Sachant bien que la marchandise présentée « va comme je te pousse » ne trouve pas d'amateurs, M. Cadoux, gérant de la succursale n° 1049, à Riorges dressa le bel étalage d'huile que nous reproduisons ci-contre. Incontestablement, cette vitrine « en impose », d'autant plus que les coloris donnaient un ensemble aussi attirant qu'harmonieux.



Ci-dessus, ensemble réalisé à la Succursale 2046
à Marseille

Quelques-uns crieront peut-être au stock ! Non, M. Cadoux est un gros vendeur d'huile, et ces bouteilles ne représentent qu'une faible partie de ses ventes.

Voici d'autres part l'ensemble réalisé par M. Bonfils, de la succursale n° 658, à Tournus. La disposition de ses prospectus dans sa vitrine d'huile située à gauche est heureuse. Son étalage extérieur de savon appelle le passant à voir de plus près ceux plus massifs, montés à l'intérieur. Naturellement, la porte ouverte s'impose ! Quelle ménagère ne voudrait pas profiter de cette réclame avantageuse pour se procurer des savons « extra secs » comme le proclame la pancarte.

Voici enfin la réalisation de M. Rougier, gérant de la succursale n° 2046, à Marseille.

Il est évidemment bien dommage que la façade n'ait pas été plus grande pour pouvoir aérer un peu l'ensemble, qui paraît un peu compacte, et on se demande si le bonhomme Casino montant la garde devant la porte fermée n'empêche pas les clients d'entrer. Détrompez-vous, la porte n'est pas fermée, elle est simplement pourvue d'un rideau de bambou.

Le Marseillais a l'habitude de circuler dans les petites rues étroites, dans lesquelles les magasins se mêlent dans un ensemble pittoresque, mais bien spécial au Midi de la France.

L'expérience a montré que, dans cette rue très peuplée, les passants, attirés par « Casino le nettoyeur », se faufilaient derrière lui, pour aller remplir la Caisse de M. Rougier.

Nous aurions bien aimé voir ce qu'il y avait en vitrine, mais ces jeunes personnes ne nous le permettent pas. Peut-on leur en faire le reproche ? Non, elles sont si gracieuses !

Que ces trois bons étalagistes trouvent ici les félicitations de « Casino Magazine »

Une vitrine abonnement au Consommateur Français

N'est-elle pas gracieuse, cette vitrine, dus au bon goût de M. Monnet, de la succursale n° 98, à Issoire.

M. Monnet s'est très bien rendu compte qu'il fallait « vendre » le « Consommateur », dans lequel paraît chaque mois

Ci-dessous, vitrine de M. MONNET
Succursale 98, à Issoire



deux pages Casino, comme une autre marchandise. Oh ! il a eu pas mal de travail pour « gauler » tous ces journaux, mais aussi, il a recueilli des Abonnements.

Aucune confusion possible dans l'esprit du passant, les trois assiettes sont bien liées à l'abonnement et les deux petits bébés donnent la note gaie à l'ensemble.

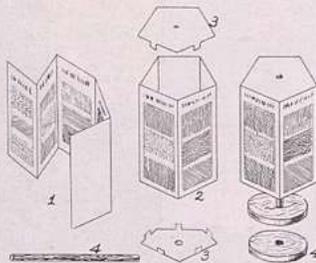
Nos félicitations, M. Monnet.



Les bonnes idées de nos collaborateurs

Un petit tourniquet pour les cartes références soieries

« Casino Magazine » a reçu une petite recette aussi ingénieuse que pratique et due à un de nos collègues de Lyon qui nous demande de ne pas mentionner son nom. Nous le remercions vivement, mais nous lui adressons nos félicitations. Voici le communiqué :



« Les cartes références « soieries » sont assez difficiles à présenter convenablement ; d'autre part, leur forme ne permet guère de les exposer en permanence dans le magasin. « Après avoir essayé différents systèmes de présentation, j'ai adopté celui-ci :
« Cette carte-référence (fig. 1) étant formée de cinq cartons articulés, on la retournera de façon que les échantillons se trouvent à l'extérieur et, en joignant les deux extrémités, on obtiendra une sorte de prisme pentagonal (fig. 2).

« On découpera ensuite, dans un carton, deux pentagones de même dimension, auxquels on aura soin de laisser une languette sur chaque bord (fig. 3). Ces languettes seront repliées et serviront à fixer, par collage, les deux cartons à chacun des deux bouts de prisme. Chacune de ces deux faces sera percée pour permettre le passage d'une baguette ronde qui sera elle-même fixée sur un pied et autour de laquelle pivotera tout l'ensemble (fig. 4).

« Il ne restera plus qu'à placer l'appareil (fig. 5) sur le bureau-caisse et chaque client pourra palper, choisir et passer commande.

Une présentation originale des balles en éponge à 2 fr. 50

« Casino Magazine » a reçu, dernièrement de M. Delorme, gérant de la succursale n° 1260, à Lyon, le petit communiqué ci-dessous.

« J'ai éprouvé très longtemps quelque difficulté pour exposer convenablement à l'étalage extérieur les balles en éponge à 2,50 qui sont de bonne vente.

« J'ai imaginé un petit dispositif très simple, qui me rend beaucoup de services, le voici :

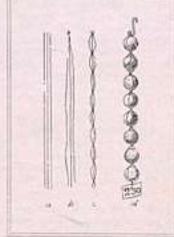
« Je prends trois longueurs de petit ficelle, de 1 m. 50 à 2 mètres (figure a).

« Je les joins (figure b) à la partie supérieure.

« Je les noue de distance en distance. Chaque nœud étant éloigné de 10 centimètres environ de son voisin (figure c).

« J'introduis ensuite un ballon dans chaque maille et j'obtiens la guirlande que montre la figure d. J'intercale des petits ballons de différentes nuances. L'effet produit est pittoresque, et ces guirlandes encadrant la porte d'entrée de mon magasin, font la grande joie des « gones » du quartier. »

Merci doublement, M. Delorme, d'abord pour avoir pensé à « Casino Magazine » et ensuite pour le « tuyau » dont pourraient profiter bon nombre de vos collègues, qui étaient certainement aussi embarrassés que vous avant de connaître ce petit truc.



tembre. Tous s'en sont félicités et ont puisé des sources nouvelles d'arguments convaincants.

Enlèvent la palme

M. Couzinet, succursale n° 1281, à Saint-Cyr, au Mont-d'Or, qui se classa 1^{er} ; M. Sornay, succursale n° 674, à Lyon, qui fut 2^e ; puis M. Jout, succursale n° 620, à Lyon.

Reçurent une lettre de félicitations : M. Girodon, succursale n° 447, à Lyon ; M. Ronjat, succursale n° 633, à Satonay ; M. Champion, succursale n° 451, à Lyon ; M. Pin, succursale n° 734, à Lyon.



Étalage de M. ARNAUD
Succursale N° 662 à Beaujeu

Dans la tournée 8

Fin octobre dernier, M. Crépinges, Inspecteur de la tournée n° 8, organisa un Concours de Chocolats, qui donna les résultats suivants, sur 11 succursales :

- 1^{er} M. Trichard, succursale n° 1212, à Tignes ;
- 2^e M. Gayard, succursale n° 950, à Jonage ;
- 3^e M. Bouly, succursale n° 677, à Crémieux ;
- 4^e M. Brosy, succursale n° 843, à Villeurbanne ;
- 5^e M. Gonon, succursale n° 1072, à Décines.

L'occasion se présentait pour déployer de l'initiative en matière d'étalage. M. Gonon, de la succursale n° 1072, à Décines, aménagea dans sa vitrine une petite succursale en miniature, dans laquelle des poupées dégustaient du Chocolat Casino et invitaient les passants à les imiter, pour la plus grande satisfaction de leur palais.

Un concours du même genre opposa les succursales du quartier des Brotteaux à celles de Villeurbanne.

Voici le classement :

- 1^{er} M. Murat, succursale n° 803, à Lyon ;
- 2^e M. Maume, succursale n° 485, à Lyon.

Une mention spéciale fut adressée aux suivants : M. Hauteville, n° 1308, à Lyon ; M. Blanchet, succursale n° 487, à Lyon ; M. Reaux, succursale n° 463, à Villeurbanne ; M. X*** succursale n° 953, à Amberier.

Initiatives d'étalagistes

Dans la tournée de M. Crépinges

Les 4 et 5 novembre derniers, M. Crépinges invita certains de ses géants à faire des efforts pour donner un défilé nouveau aux étalages extérieurs. Les résultats furent bons dans l'ensemble et nous permettons de citer à l'ordre du jour, le :

- 1^{er} M. Brosy, succursale n° 843, à Vaulx-en-Velin ;
- 2^e M. Gonon, succursale n° 1072, à Décines ;
- 3^e M. Suc, succursale n° 857, à Décines.

De beaux étalages dans la tournée 10

Cette large étoile que montre la photo ci-dessous a été



Vitrine de M. Bernard
succ. 909 à St-Vallier

Vitrine de M. Guibaud
succ. 1262 à Romans

réalisée par M. Bernard, de la succursale n° 906, à Saint-Vallier. Effet de masse, attirant sans aucun doute, joliment encadré par deux colonnades de café. C'est précisément cette installation qui permit à M. Bernard de remporter le premier prix au concours organisé du 27 au 29 octobre par M. Cohard.



Vitrine de M. Patot
succ. 763 à Sarraz

Et le troisième prix revint à M. Patot, de la succursale n° 763 à Sarraz. La vue est prise de côté, mais on distingue très bien « l'arc-en-ciel » occupant toute la largeur de la vitrine et constitué par des cafés serviette, des cafés primés... Originaux, attractifs sont ces étalages ; que leurs auteurs soient félicités.



Les bonnes idées de nos collaborateurs

Pour présenter agréablement les tablettes de Chocolat sans qu'elles disparaissent

Le bureau caisse restera toujours un emplacement de premier ordre pour l'étalage, car le client, toujours, « passe à la caisse » et son regard se dirige tout naturellement sur les objets qui y sont exposés.

M. Gouzé, inventeur, est un fervent de ce genre de publicité, mais un jour il s'aperçut que quelques tablettes de chocolat avaient disparu comme par enchantement. Il chercha le moyen d'empêcher ces regrettables départs. Il a bien voulu nous donner son « tuyau » pour les lecteurs de Casino Magazine. Le voici :

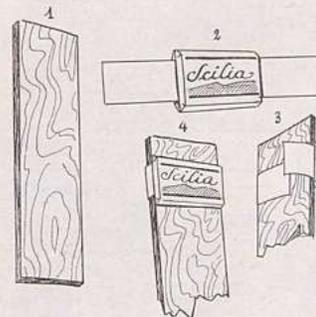


Figure 1. — Prendre une planchette de bois de 65 cm. de long sur 15 cm. de large.

Figure 2. — Prendre une tablette de chocolat. Passer entre le chocolat plié et l'enveloppe une bande de papier de 35 cm. de long sur 5 cm. de large en ayant soin de placer la tablette au milieu de la bande.

Figure 3. — Placer la tablette sur la planchette dans le sens de la largeur ; rabattre les deux bouts de la bande de papier et les fixer derrière la planchette au moyen de punaises.

Figure 4. — La tablette adhère très bien à la petite planche. On peut en fixer huit que l'on posera sur le bureau caisse sans qu'elles « s'envolent » !

Et maintenant, remerciez M. Gouzé.

Pour confectionner une enseigne lumineuse à très bon marché

M. Dupin, gérant de la succursale n° 234, au Chambon-Feugerolles, utilise pour annoncer les réclames de savon, de vins, ses doubles inscriptions, etc... une enseigne lumineuse de son imagination, dont l'effet est saisissant et cependant d'une grande simplicité de confection.

Prenons le cas de l'annonce d'une réclame.

M. Dupin prend une bande double inscription que l'on soude aux géants, la place sur un carton d'égalé grandeur et découpe sur le carton les mots... Aujourd'hui... Réclame. Il découpe alors les lettres dans le carton et obtient ainsi une sorte de pochoir. Derrière le carton, il colle un papier transparent vert ou rouge et obtient le résultat présenté par la figure 1.



Il prend ensuite une boîte ou une caisse dont l'une des faces est de même dimension que le carton, remplace le couvercle de la Caisse par son carton et obtient le dispositif de la figure 2.

Deux ampoules électriques illuminent l'intérieur de la caisse et, par conséquent, le papier rouge ou vert ; de cette façon, les mots Aujourd'hui... Réclame... se détachent très nettement sur le carton.

M. Dupin possède tout un assortiment de cartons de ce genre, qu'il confectionne dans ses moments de loisir, tels : Demain, Réclame Savon, ou Réclame Vin, etc...

Donc, avis aux amateurs.



Les inventivistes se préparent pour le défilé

La Quinzaine Commerciale de Saint-Etienne

Tous ceux qui, du 19 septembre au 2 octobre, sont venus à Saint-Etienne, conserveront le souvenir d'une ville qui possède le sens commercial et qui sait, par sa féconde imagination, se parer magnifiquement pour faire accueil à ceux auxquels elle fait appel.

La presse locale s'est fait l'écho de ces fêtes grandioses de la Quinzaine Commerciale. Notre revue donnera quelques reflets de l'effort fourni par le Casino

Et, d'abord, en recevant ce numéro, vous avez été frappé par la page de couverture. Elle représente, en effet, le « char » du Casino qui figurait à la cavalcade du 25 septembre et qui, en l'espèce, était un... camion automobile transformé en un énorme cube dont les faces reproduisaient l'affiche-type créée par le grand artiste parisien Cassandre. Un énorme bonhomme Casino surmontait l'ensemble.

Cette masse imposante était encadrée par une équipe d'inventivistes, les uns conduisant des triporteurs que représente notre photo du haut de la page, d'autres distribuant des prospectus à la foule enthousiasmée.



Installation réalisée par Mme Mourrelon, Sac. n° 2 à Saint-Etienne



Détail du « char » du Casino

Casino : blouse blanche, tablier vert et comme coiffure le petit bonnet Casino déjà célèbre.

Comme il est aisé de s'en rendre compte, ce cortège original connut l'approbation de la foule.

Les vendeurs, de leur côté, déploieront une grande activité ; mais laissons parler M. Berthelin, inspecteur, qui fut l'initiateur du Concours organisé à cette occasion :

« Les gérants du Casino ont pris, dans cette manifestation unique dans les annales du Commerce stéphanois, une belle part. Il convient même de rendre hommage à l'esprit d'initiative et au goût très sûr de nos 90 gérants qui ont su maintenir bien haut le prestige de notre maison. »

L'émulation fut si grande que M. Berthelin avoue lui-même s'être trouvé fort embarrassé pour départager les « concurrents » que, naturellement, on avait mis en compétition par un concours des meilleurs étalagistes.

Dans la tournée 1, Mme Mourrelon, de la succursale n° 2, se classa première.

Notre photo reproduite au bas de cette page ne donne, hélas, qu'une faible idée de l'effet produit par ses vitrines encadrées par des « bonhommes Casino » sur fond orange. La nuit, un monogramme G.P.C. lumineux rouge et vert appelait irrésistiblement les passants.

Félicitons donc bien vivement Mme Mourrelon et son fils qui ont conçu et si bien réalisé cette originale installation.

A la succursale n° 52, M. Venet avait installé un panneau lumineux et la silhouette du Bonhomme Casino attirait les clients que notre gérant, toujours en verve accueillait avec le sourire.

Vous pouvez croire qu'il a fait de bonnes affaires.

A la succursale n° 3, la foule se pressait devant la vitrine où M. Bresselle avait installé une « classe



Le défilé des inventivistes sur les triporteurs

(suite p. 6)



Groupe des Enfants de l'Entrepôt de Beaucaire

vider cette belle fête et n'a été malheureusement empêché. En son nom et au sien, il remercie tous ceux, sans exception, qui ont contribué au succès de la journée. Il souhaite l'effet dans le travail, pour que

Le réveil se lève à nouveau pour la grande du coman », exécutée par un groupe d'enfants gentiment costumés, jouant et chantant avec entrain sous la direction de Miss Fabre. Les applaudis-



On fête Noël à l'Entrepôt d'Avignon

le Casino aide toujours de l'avant et se fait l'interprète de tout le personnel pour remercier la direction qui parait d'organiser ces belles réunions familiales toutes pleines de joie.

Les Jeunes Choristes de l'Entrepôt de Lyon



né à « vieux », âgé de 12 ans. Sa seule appétition était le rive de toute la salle dans ses deux interprétations de sonnet militaire. Le même soir, cette fois en Auvergnat, revient accompagnant Mlle Courvalon, et ils dansent tous deux avec beaucoup de grâces et de tenue une vieille horaire.

Le chœur revient aussi interpréter gravement, « Petit Noël », de Ed. Andran très bien noté, d'une exécution parfaite ; nos artistes amateurs obtiennent alors l'ovation de la salle.

Chut... c'est au tour de Père Noël, le voilà toujours aussi vieux, mais pas plus. Il s'occupe sous les feux différents, admirablement réglés par notre chef-chœur, M. Géry. Il parle aux enfants, mais pas aux grands... rien n'est oublié dans ses recommandations, et comme il n'a pu bien s'être mélangé de tous ceux qui sont là, il invite à passer à la distribution des jouets. Aussitôt, changement de décor, à 8 h. et les jouets apparaissent dans un flot de lumière annonçant le désir et la joie.

Que serons-nous l'an prochain ? Mystère. Nous nous excusons après de tous nos bienheureux de ne pas passer une seule photographie de cette belle fête, mais le photographe « professionnel », cependant n'a pas réussi un seul cliché.

Les réjouissances des jeunes enfants de l'entrepôt de Lyon

Dimanche 31 décembre, jour heureux pour les enfants du Casino, puisque pour la quatrième fois, l'Administration générale va leur distribuer jouets et bonbons.

Le Bombonier Casino, transformé, pour la circonstance en un violoniste stylisé, accueillait dès le soir les nombreux auditeurs et auteurs de cette petite réunion et la salle des fêtes, débordante avec beaucoup de goût par M. Ali, était vraiment très agréable à contempler, aussi l'affluence était-elle plus considérable que les années précédentes et la salle trop petite pour contenir tout le monde.

C'est encore à la complaisance de M. Girard, gérant de la musicale 277, à Saint-Martin-en-Fant, que nous devons non pas un, mais deux superbes sapins qui se dressaient majestueusement de chaque côté de notre scène, faisant la joie de la gent enfantine.

À 18 heures, la séance présidée par M. Mozeret, meurt, « Vieux Noël », M. Vuillemin, « Eschta », et Gégé, « Jolies par le Noël » de Chevab, chanté par un groupe d'enfants, qui nous fit entendre, en l'honneur, « Les Saluts », de Chevab et « Les Bonnes Dames de Saint-Cheval », de Dérone.

Enfin, un groupe de fillettes, Mlle Chappet, Guichard, Desperier, Longueville, Lelié, Noël et Marie, dansèrent avec grâce « La ronde de la Pimprenelle », de Reynell.

M. Mozeret peut ensuite le parole. Il présente les excusés de Mlle Guichard et de M. Jacquelin, retenu à Saint-Etienne et de M. Montagne, atteint par la grippe et qui ne se fit un plaisir à assister à cette petite fête. Il dit en outre :

« Je ne citerai pas les nombreuses lettres écrites par MM. Guichard, Perruchon en faveur du personnel, surtout

destinés à l'aider dans les moments plus ou moins difficiles, je ne veux parler que des plus des diverses sections qui appuient à beaucoup la diversion, la joie qui font accomplir avec plus de courage la tâche journalière. Je voudrais surtout parler ce jour de la raison peut l'espérer nous sommes tous réunis, c'est-à-dire, de l'Arbre de Noël. Et oui, mes enfants... la Maison dans laquelle circule votre Papa, votre Maman peut-être, a voulu que tous les petits enfants du Casino soient heureux et c'est pourquoi dans les différents entrepôts, il y a un arbre de Noël semblable à celui-ci. Et tous vos petits camarades recevront comme vous, tout à l'heure de beaux jouets et des friandises.

Je suis certain ajouta-t-il d'être l'interprète de tous ces enfants, ainsi que de leurs parents en touchant à MM. Guichard, Perruchon, le témoignage de notre reconnaissance et de nos sincères remerciements, aux membres de la Chorus et à leur chef, M. Goussard, sa toute notre gratitude pour leur précieux concours, ainsi qu'à Mlle Perrier et Guichon, pour la belle qu'elles ont prise à mettre sur pied de la belle exhibition de vos vases peints.

L'Union Chorus du Casino dont l'élan s'est plus à faire entendre brillamment le « Noël à la Praxino », « Tout dans », de Braeckmann, et « Ma Femme est sage », de Gévart.

Mlle Mandat remercia au nom de tous la direction des bonbons et jouets qui tout été distribués dans un instant.

Puis le moment tant attendu par les enfants arriva, le loterie de jouets ainsi que comme habituellement au vit succès et nous remercions les jeunes filles de la Comptabilité et du Papeterie, qui aidèrent à cette distribution.

Neige, soleil à Roanne, et avec cela grande gaité

De la neige, du soleil, un ciel bleu lumineux, quel cadre ravissant pour recevoir le « Bon Père Noël Casino », qui doit arriver d'un peu, malgré l'air glacial de cette journée de décembre !

Dans le garage, superbement décoré et transformé en une superbe salle de spectacle, prenant place Parents et Enfants, viennent passer quelques heures de détente dans cette grande famille du Casino, à l'occasion de l'Arbre de Noël.

Les premiers d'yeux émerveillés sont allés vers l'Arbre de Noël, lumineux, éblouissant par un merveilleux éclairage, entouré par des musiciens choisis parmi le personnel ou les amis du Casino. Enfants, habillés par un groupe d'acteurs, les Bonnes Dames de Saint-Cheval, les trois couples traditionnels se font valent. Le réveil se lève et l'arbre de Noël est qui, troussé par la nuit seule... Soudain, un bruit il ramasser dialogue commença.

Après cette soirée, qui a charmé tout le monde, le Petit Chaperon Rouge, venu tout récemment d'Alsace, et portant dans son sac le légendaire venant à son aide... Enfin, le bon Perruchon remercia les personnes pour quelques



La Ronde des Enfants de l'Entrepôt de Lyon

Des intermèdes se succèdent, chacun rivalisant de talent et sachant faire apprécier dans son rôle.

Guichard qui, avec regret, s'est trouvé dans l'impossibilité de venir précéder, comme les années précédentes, notre « Arbre de Noël » et prie la Direction de trouver les sentiments de reconnaissance de



Scène du Ballet Enfantin de l'Entrepôt de St-Etienne

Tous les yeux sont fixés sur la scène, petits et grands éprouvent une émotion charmante en voyant à revivre le succès de d'antan. Mlle Mademoiselle et Messieurs Déjà, d'avoir su nous réjouir, pour quelques instants, dans ces pays où nos imaginations aiment à retourner quelquefois à pays de rêves et de chansons.

Le Père Noël n'étant pas encore arrivé, M. Parmentier, directeur, excuse M. Paul

M. Parmentier se retire, applaudi par

Le Groupe des Enfants de l'Entrepôt de Roanne



Casino Magazine, n°106, février 1934, p. 14-15 © Fonds Casino, Archives municipales de Saint-Étienne.



Arrivée du Cercle Féminin aux Etables (Photo M^{re} Soulier)

vers des paysages rudes et tourmentés, montagnes bien différentes de celles de notre région, mais adoucies et égayées par les trois charmants petits lacs découverts le long de la route.
Finalement tous se retrouvèrent au quartier général pour boire une dernière fois en compagnie des gérants du Casino à l'hospitalité, sinon des routes du Pur-de-Dôme, du moins de la belle et accueillante ville de Clermont.

au CERCLE FÉMININ

A SAINT-ETIENNE

Les Etables - Issariès
L'Auberge Rouge - Le Fay
L'itinéraire choisi pour l'excursion au Lac d'Issariès prévoyait, le 19 juin, un départ par St Genest-Malifaux.
C'est là que, malgré l'heure matinale, nous eûmes la surprise de trouver notre Présidente qui n'avait pas voulu laisser

nos souhaits pas, la nuit, et c'est ce groupe photo, qu'il se les échanger, auprès quelcon éminence. (Photo M^{re} Soulier)



russe fort, celui-là, nos estomacs puisqu'il est prévu pour le petit déjeuner.
Avant, les Etables de véritables champs de maroilles nous offrent la tentation de leur parfum et de leurs pistoles blanches. Dix minutes sont accordées et bientôt les voitures sont toutes heurtées. Il semble que nous arrivions express pour la préparation de la Pâté-Diét dont nous voyons d'ailleurs la procession à Lachamp-Etaphel.
Ce n'est pourtant qu'à une heure de l'après-midi que nous abordons le scintillement du Lac d'Issariès. Mais l'admiration ne vaut rien avec le ventre vide. Cinquante-deux échantillons nous attendent d'ailleurs impeccablement, tandis que le beurre péchant des traites du Lac nous invite pressamment à franchir la porte du Restaurant.

Après déjeuner les groupes se forment au gré des sympathies. A voir l'eau du Lac si limpide, on regrette de ne pouvoir faire tremper (mais il aurait fallu y penser avant, n'est-ce pas ?).
Et puis, l'Auberge de Peyrebelle nous attend et l'on a préparé à notre intention une collection sinon inédite, du moins complète de grands frassons, variés.
A l'heure prévue, nous arrivons en vue de N.-D. de France et du Puy. Il nous reste une heure pour flâner dans la ville et les plus courageuses font l'ascension de la Madone.
A onze heures du soir chacune d'entre nous a retrouvé son logis après un retour sans histoire par Yssingeaux, Monistrol et Firminy.
En résumé, une grande et magnifique promenade pour un prix... défiant toute concurrence.



La source authentique de la Loire sort d'une étable.

(Photo M^{re} Soulier)

L'exposition des travaux s'ouvre le 9 juillet

Le 9 et 10 juillet toutes les personnes qui voudront se rendre compte de l'activité de nos clubs et apporter leur encouragement moral au Conseil d'administration seront reçues avec grand plaisir à l'Exposition des Travaux du Cercle Féminin.
Couture, lingerie, broderie, tricotage, coupé, c'est là un cycle féminin bien complet. Une petite visite s'impose, entre 14 h. 30 et 19 heures, salle des spectacles du Groupement amical.



Excursion à Issariès. (Photo Marcellier).

Nous venons de perdre une très gentille camarade

Avec peine nous avons après la décès de Mlle Jeanne Fraizez qui nous a quittés le 14 juin, âgée de 22 ans.
Embaïlée à la Liqueuristerie depuis 1929, elle suivait assidûment la vie et les cours du Cercle Féminin. Plusieurs fois lauréate des prix de tricotage, de lingerie, de couture, de broderie et de coupe ; elle assistait aussi aux cours de cuisine. Ils sont surtout le souvenir d'une excellente camarade. Nos sentiments de condoléances les meilleurs et les plus attristés vont à ses sœurs, Mmes Simone et Pauline Fraizez qui sont, toutes deux employées au Service Liqueuristerie.

nos joueurs d'ÉCHECS

A SAINT-ETIENNE

En guise de conclusion pour la saison 1937-1938

Le tournoi final qui opposait les trois joueurs de la catégorie « supérieure », MM. J. Genest, Mathoulin et M. Genest, est terminé. Il donna lieu, on le devine aisément, à une lutte très vive et très intéressante.

Notre Maître de Jeux, seul vainqueur, devint du même coup détenteur, pour l'année, du Challenge offert par M. Chavet.

Sa grande technique et sa science des finales y ont été d'une victoire et nous le félicitons bien vivement.

Quant à notre champion, M. Oustirhoff, seul joueur classé en catégorie « excellence », il a dû soutenir les assauts des trois vainqueurs de l'an passé : MM. J. Genest, Bât et Duthoit.

N'ayant obtenu aucune défaite, il continue sa grande maîtrise et garde son titre.

Cependant le champion 1938, M. Mathoulin engagera prochainement avec lui un tournoi en deux parties. Match important, puisque une seule victoire sur M. Oustirhoff, voire même un match nul, permettrait l'accession rapide de notre Maître des Jeux dans la catégorie : « excellence ».

nos JARDINIERS

A L'ETRAT

On commence à parler sérieusement de concours

Par suite des gelées tardives, nos jardins ont cette année un bon mois de retard.

Les pois ni-rames à égrener ou « gourmands », qui l'année dernière avaient déjà fourni de nombreuses plants, sont seulement en fleur. Pourtant, quelques variétés naines commencent à être formées et pourront être consommées dans une semaine.

Plus que les années précédentes, les courtilières sont nombreuses et ravagent nos jardins. Les semis de salafis, carottes, poireaux, ainsi que les repiquages de choux, celeri, tomates souffrent beaucoup de leur passage.

Si les légumes du prochain concours ne trouvent pas d'assez beaux légumes que les années précédentes, leur tâche n'en sera pas moins compliquée pour cela. Les jardins étant cette année d'une propreté remarquable et emmenés d'une grande variété de légumes.

nos BOULISTES

A SAINT-ETIENNE

Quelques échos de notre beau concours du 18 juin

Aux cours du bel après-midi du 18 juin, quatre-vingt de nos joueurs se donnèrent de vives répliques pour disputer notre dernier concours en quadrilles et à la « mière ».

Le Bureau, ce jour-là, eut à pâtir pour la classification des vedettes avant le tirage au sort. Ceux-ci, par excès de modestie, refusèrent les places de « chefs de quadrilles » se croyant incapables de commander et ceux-là jugèrent probablement excessives les ardeurs acrobates d'un soleil sans dépit, préférèrent prudemment des rôles plus faciles et moins tourmentés. Bref, après avoir bien parlementé et la bonne volonté ne perdant jamais ses droits, le destin unissait pour quelques heures les chances ou la fringne, et les parties bien amicalement se jouèrent à la satisfaction générale.

Notre excellent (mais trop rare) Coupage s'adjugea facilement le championnat par 29 points à 17, suivi de notre ami Pellen, toujours égal à lui-même, qui totalisa 29 à 21 et Darnier troisième avec 29 à 23.

Dans l'ordre inverse, Bonnet, contre son habitude arrivait bon dernier avec 20 points contre 24, précédé par Viel à qui il avait administré une superbe « Fanny » à la troisième reprise, mais qui fit néanmoins 22 points contre 34. Plus remontant vers les 8 et 9, nous retrouvons Reynaud, tireur bédouin, puis Gaston qui avait fourni une première partie de toute bouaï (rien que des car-

reaux !...) la tripette Entressangie, qui aurait dû faire mieux, notre brave Gilou toujours dévoué pour diriger une quadrette, Fleury qui ne se « trappe » jamais et, enfin, notre ami Kuruz, tacticien renommé.

Voilà résumé, en un raccourci trop bref, une de ces bonnes demi-journées boulistes passées au grand air sous les beaux arbres de Montell et à proximité de notre rafraîchissante buvette.

Et maintenant, rendez-vous pour les après-midi des 2 et 23 juillet afin de profiter des derniers concours avant les vacances.

A MARSEILLE

On voit quelquefois la lune en plein soleil

Après le grand tournoi bouliste interclubs du 15 mai, un concours « entre intimes » était organisé le 5 juin et groupait sur notre boulevard vingt-huit joueurs.

Moins de monde, bien sûr, mais beaucoup d'entrain et de gaieté, sans oublier le soleil qui donna à notre sympathique cantinière l'occasion de faire une recette appréciable.

Mais s'il y avait le soleil, la « lune », elle aussi, fit son apparition par deux fois ; elle permit à quelques-uns de nos joueurs de se mettre à l'ouvrage pendant quelques instants. Les quadrettes Rivier, Champs, Piraud, Ruffier ; Menier, Fidière, Gras, Coindoux s'agenouillèrent devant l'aigre.

La quadrette Billard, Gotta, Teissier, Itier se classa première avec 39 points (laissés faire 19) devant la quadrette Collin, Durieux, Turcan qui totalisaient 39 points aussi (laissés faire 19).

A noter enfin les progrès constants que réalise au tir notre ami Billard ; nous souhaitons que son exemple soit suivi.

Un bon tireur est le « séné » indispensable d'une quadrette l'espérer surpasse de nombreuses parties ; c'est le « grand rôle », qui n'a pas le droit de rester médiocre.

A LYON

Mai et Juin sont des mois bénis par les boulistes

Ecrire un compte rendu pendant la période des vacances, voilà qui est méritoire ! C'est pourtant ce qu'a fait M. Paul Laroche qui, en Juin, nous envoie sept grandes pages sur l'activité de ses boulistes. Il est vrai que le Président doit être « tout feu, tout flamme » après sa brillante conquête du challenge du Mont-d'Or.

Passons lui donc la parole en le remerciant et en nous excusant de pratiquer, faute de place, quelques coupes dans son intéressant résumé.

La section de boules de Lyon réunie à l'occasion du départ de son Vice-Président, M. Raffier que l'on aperçoit au bout de la table devant un gros buquet.



Casino Magazine, juillet 1938, p. 14-15 © Fonds Casino, Archives municipales de Saint-Étienne.

DANS NOS GROUPEMENTS

CALENDRIER DES SECTIONS

AOUT

- 5. — Concours de quardettes de l'Amicale-Boule de Saint-Etienne.
- 5. — Concours à l'Amicale-Boule de Clermont.
- 5. — Sortie-banquet de l'U.A.C.
- 12. — Concours Boules Casino Avignon.
- 15. — Sortie du Groupe Avignonnais au Grand-du-Roi.
- 26. — Sortie de l'Amicale-Boule de Saint-Etienne.
- 26. — Sortie de l'Amicale-Boule de Roanne.

SEPTEMBRE

- 8. — Concours de doublettes de l'Amicale-Boule de Saint-Etienne.
- 9. — Concours Boules Casino Avignon.
- 9. — Banquet de toutes les sections d'Avignon.
- 9. — Banquet de la Section Boules de Lyon.
- 23. — Concours de quardettes de l'Amicale-Boule de Saint-Etienne.
- 30. — Concours Amicale-Boule de Roanne.

Musiciens

A SAINT-ÉTIENNE

Le 27 Juin l'U.M.C. a donné un concert à Saint-Etienne

Le 27 juin prochain, l'U.M.C. a donné, place Jean-Jaurès, à Saint-Etienne, un concert au programme duquel figuraient :

« Hermione », ouverture dramatique, Marc Delmas ; « Les Contes d'Hoffmann », fantaisie sur l'opéra, Offenbach ; « La Plainte du clocher », pièce descriptive, G. Balay ; « Scènes pittoresques » : N° 1 Marche, N° 2 Air de ballet, N° 3 Angélus, N° 4 Fête Bohème, J. Massenet ; « Marche militaire n° 1 », F. Schubert.

Voici l'opinion d'un technicien, compositeur lui-même, que nous ne pouvons désigner que par ses initiales, M. B. Par son ouverture dramatique « Hermione », Marc Delmas nous rappel-

le qu'il fut élève de Massenet ; on le devine aux inflexions tendres de la belle phrase chantée par les clarinettes exprimant les sentiments de la douce Hermione. Cette œuvre difficile a été rendue avec toutes les oppositions de nuances.

La musique des « Contes d'Hoffmann » qui ne sont pas tous enclous dans la fantaisie. Parmi les meilleurs passages relevons la « Barcarolle », le rythme berceur qui est de circonstance, naturellement, supporte une belle mélodie. La valse est, musicalement parlant, moins bonne ; elle gagnerait peut-être à être vocalisée par une chanteuse nuée en poupée mécanique. Le côté spectaculaire est pour quelque chose dans l'attrait de cette valse.

Le pathétique de la « Plainte du Clocher » a été rendu comme il sied. Evocation de paysage de guerre familiers aux poilus. Cloches gémissantes dans leurs tours ajourées par les projectiles. Nous retrouvons tout cela dans le petit tableau musical.

Le public retrouvant une vieille connaissance lui a fait un accueil chaleureux.

Les « Scènes pittoresques » de Massenet ont été traduites parfaitement. Bien sûr que cette Marche ne nous incite pas à prendre la route ; l'Air de ballet ne nous soulève pas pour une exhalation endiablée mais nous gonflons à l'audition ces rythmes enjôleurs si finement par notre illustre compatriote.

La musique de « L'Angélus » fait pressentir celle du « Jongleur de Notre-Dame » ; La « Fête bohème », qui termine a été rendue avec tout le brio que son interprétation exigeait.

Le Concert a fini avec la Marche militaire de Schubert, vive comme une marche fançaise.

M. B.

L'écho du Casino succursale 890 à Gannat



A CLERMONT

A Gannat, l'Echo du Casino enlève 2 premiers prix

Le 1^{er} juillet dernier, l'Echo du Casino affronta le concours musical de Gannat.

L'accueil le plus sympathique y fut réservé à notre Société. Il est vrai que MM. Cartaller et Picandet, gérants des succursales de cette ville s'étaient auparavant passés, pour cela « on nous a même raconté » qu'ils avaient oublié de se concerter, pour assurer le succès de cette réception. Les photos que nous avons pu prendre attestent l'effort si réussi pour bien faire.

De plus, en tant que commissaires de notre Société, ils furent des nôtres de 7 heures du matin jusqu'au départ, faisant l'impossible pour nous permettre d'assurer dans les meilleures conditions l'exécution d'un programme vraiment chargé, dont l'énumération seule suffirait pour nous dispenser des commentaires traditionnels.

Tout un matin fut pris par le Concours, où nous eûmes le plaisir de sortir dans de bonnes conditions de cette épreuve et de voir le sourire fleurir sur les lèvres du chef, M. Piquet. Voici les résultats :

Premier prix de lecture à vue, 16 points sur 20.

Premier prix d'exécution, 16 points sur 20.

Mme et M. Delomier nous honorent de leur présence au concours et à notre concert de l'après-midi.

A 14 heures, avait lieu le rassemblement de notre Société pour le départ. Bannières, encadrées par les membres du Bureau, MM. Régnier, Issalie, Derlaeroix, Ritoux. Les commissaires : MM. Cartaller, Picandet, ainsi que Mme et M. Grange, M. Chaud, inspecteurs régionaux.

A 17 heures, nous donnions un concert place de la gare.

Et pour finir la journée, sur l'invitation du Comité d'organisation, nous montions sur la plate-forme qui s'élève au-dessus du clocher de l'église de Gannat (34 mètres de hauteur) pour y sonner les plus beaux airs de chasse, portant au loin à la tombée de la nuit, ces notes si particulièrement vibrantes pour l'âme des vrais chasseurs.

Le temps de redescendre pour courir à la gare, et tous nos membres repartent heureux d'une tournée bien remplie.

DU CERCLE FÉMININ A SAINT-ÉTIENNE

Jolie sortie du Cercle Féminin aux Grottes de la Balme

L'annonce de la visite des grottes de La Balme avait en dès le début un gros succès parmi les adhérentes du Cercle Féminin, et c'est à 80, réparties en deux cars, que nous avons quitté Saint-Etienne, le dimanche 10 juin.

Le rendez-vous était matinal, mais nous étions pleines d'entrain. La journée s'annonçait splendide et le programme était tentant. Sans arrêt nous avons filé jusqu'à Saint-Symphorien, où une halte était prévue. Elle fut un peu prolongée par la légère panne d'un des cars. Ce retard nous a permis d'être rejointes par Mme Montel et les deux autos qui fermaient notre convoi.

La roue réparée, nous sommes reparties, mais nous n'avons pu rattraper le temps perdu et les guides retenus pour la visite des grottes commençaient à désespérer de notre arrivée. Elle eut lieu pourtant et le plus rapidement possible nous revêtions les longs sarreaux blancs de rigueur.

Nous pénétrons dans les Grottes par groupes de 30 à la suite de nos guides qui nous en font un rapide historique ; « Formées, sans doute, par quelque mouvement géologique et par des écoulements d'eau souterrains, elles furent habitées par quelques tribus préhistoriques. Des druides y opérèrent plus tard leurs sacrifices sanglants. Les Romains y virent aussi. Plus près de nous, François 1^{er} y séjourna et le célèbre Mandrin en aurait fait à son tour « son repaire favori ».

Après ces descentes vertigineuses, la visite des appartements supposés du Roi chevalier, nous sortons enfin ravies de ce que nous venons de voir, mais hardies de nous retrouver à l'air pur et mourant de faim.

C'est une bonne disposition pour aborder l'excellent déjeuner qui nous est offert et auquel nous faisons honneur. On prend ensuite de nombreuses photos, puis on repart, car nous voulons voir Vienne et il est déjà tard.

Vienne est une bien jolie petite ville, pleine de soleil et toute animée par le Rhône qui la traverse. Nous visitons la cathédrale ancienne et curieuse, bâtie de deux pierres très différentes et de style ogival, elle ne possède pas de transept. Le temple romain, les arènes, le jardin public qui conserve un morceau de voie romaine.

Avant le départ, un rafraîchissement est particulièrement apprécié. Puis, bien vite, on s'en va pour arriver vers 9 heures à Saint-Etienne, un peu lassées, sans doute, mais ravies de cette bonne journée dont nous garderons le meilleur souvenir.

Qu'il me soit permis, en terminant, de remercier, au nom de toutes, le Comité de notre Cercle de la peine qu'il a prise pour organiser cette journée.

A Montrison Photo Mlle Sealler

Charmant petit village, d'où l'on découvre toute la plaine du Forez, ainsi que les étangs du Roi. Nous allons prendre l'apéritif dans un café où une grande salle munie d'un « harmonophone » permet à nos jeunes filles, malgré la chaleur, d'évoquer dans leur sport favori : la danse.

18 kilomètres nous séparent encore de Chalmazelle ; il faut remonter en voiture. Nous descendons à Chalmazelle au restaurant Pille, où nous devons déjeuner. Trois grandes tables sont dressées avec goût et de gros bouquets de roses aux tons variés donnent un air de fête. Toute la petite troupe s'installe à son gré, chacune à côté de la compagne qu'elle préfère, et la « parole » est à la fourchette... On fait honneur au repas bien



Vue de Chalmazelle Photo Mlle Sealler

laisse dans la plus profonde obscurité, s'embarque seul et nous fait jouir de « son retour de barque » éclairé à l'avant du bateau par un rang de bougies qui se reflètent étrangement sur l'eau et aux voutes des grottes. Dans un de nos groupes, Mlle Jullieron vent bien s'embarquer et à sa jolie voix rendue plus sonore encore par l'écho, nous devons un souvenir de plus.



En observation à Pierre-sur-Haute Photo Mlle Sealler

Après avoir laissé refroidir les moteurs, il faut remonter en voiture jusqu'à St-Bonnet-le-Courreau. L'ascension continue sur une route très pittoresque ; d'un côté les rochers abrupts, de l'autre côté le gouffre.

St-Bonnet-le-Courreau est vite atteint.

Après avoir laissé refroidir les moteurs, il faut remonter en voiture jusqu'à St-Bonnet-le-Courreau. L'ascension continue sur une route très pittoresque ; d'un côté les rochers abrupts, de l'autre côté le gouffre.

St-Bonnet-le-Courreau est vite atteint.

St-Bonnet-le-Courreau est vite atteint.

St-Bonnet-le-Courreau est vite atteint.

St-Bonnet-le-Courreau est vite atteint.

La jolie sortie pittoresque et mouvementée à Pierre-sur-Haute

Dimanche 3 juillet, à 7 heures du matin, 60 dames et jeunes filles sont réunies au

Cercle Féminin, route de Saint-Chamond, où deux cars stationnent pour les emmener en excursion à Pierre-sur-Haute. Le ronflement des moteurs fait pressentir un départ imminent, mais on attend... deux jeunes filles de la Chocolaterie, qui n'ont pas cru devoir donner suite à leur projet et qui n'avaient pas prévu de leur décision. On attend aussi la Présidente.

7 h. 20 : La Présidente accueillie avec joie, donne le signal du départ, et les deux cars s'ébranlent au milieu des chants de la joyeuse troupe.

A Montrison, premier arrêt d'une heure, qui permet de visiter l'ancien chef-lieu du département, dont l'église et le jardin public sont très intéressants.

A 9 heures, le laxum des autos rappelle que c'est l'heure de repartir. Par petits groupes, nous voyageons reprenant leur place dans les voitures et l'ascension de la montagne commence. Ça monte toujours ! Les virages en épingle à cheveux sont nombreux, mais sans la vice-présidente, personne n'a de craintes. L'auto Casino passe première, ce qui met tout le monde en confiance, car on sait que M. Merle a la réputation d'être un chauffeur très prudent. Les chants joyeux de nos jeunes filles couvrent le bruit des moteurs, mais les autos soufflent et aux Essertines un hêtre de 4 mètres de circonférence nous offre son ombre. Nous en profitons pour laisser reposer les autos. Ce coin est charmant : le Lignon donne un peu de fraîcheur, les pins et les noyers leur bonne odeur.

Après avoir laissé refroidir les moteurs, il faut remonter en voiture jusqu'à St-Bonnet-le-Courreau. L'ascension continue sur une route très pittoresque ; d'un côté les rochers abrupts, de l'autre côté le gouffre.

St-Bonnet-le-Courreau est vite atteint.



Dépannage avec les boufs! Photo Mlle Fichet

UN PEU DE TOUT



Une belle famille

Le 24 août dernier, nous apprenions la naissance de la petite Georgette, dixième enfant de Mme et de M. Serine, dépositaire des produits Casino, à Saint-Jeans-d'Andaure, dans l'Ardèche, dépôt n° 0181.

Nous avons aujourd'hui le plaisir de présenter à nos lecteurs cette belle famille qui entoure Mme et M. Serine et qui se compose de :



Germaine, 20 ans ; Adrien, 17 ans ; Louis, 12 ans ; Marie-Thérèse, 10 ans ; Simone, 9 ans ; Anne-Marie, 6 ans ; Henri-Joseph, 3 ans ; Marguerite, 3 ans ; Jean, 2 ans ; Georgette, 3 mois.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Nouvelles des uns et des autres

Nous avons reçu ce mois de bonnes nouvelles de JEAN FLANDIN, du Service Primes de l'Entrepôt de Saint-Etienne, qui accomplit à Vervalles un stage à l'École de liaisons et transmissions comme radiotélégraphiste. Une liberté relative lui permet d'attendre « sans s'en faire » la classe.

André GRENIER, pointeur au Service Emballage de l'Entrepôt de Lyon, a trouvé le « fin filon » ; il est secrétaire au bureau de son capitaine. Pas de marche, nous dit-il, c'est vraiment idéal.

Pierre SAUTET, de l'Entrepôt de Lyon, soldat au 35^e d'Infanterie, à Giromagny, nous écrit... de Lyon. 20 jours de permission viennent de le faire sourire, aussi en a-t-il profité pour retrouver ses camarades de travail du garage de l'Entrepôt.

« Ça n'a pas trainé », nous dit Barthélemy VEYRE, du Service transport de l'Entrepôt de Saint-Etienne, nous sommes arrivés le 26 et, le 27... ils nous ont incorporés au 1^{er} Régiment d'Artillerie, 5^e Batterie, à Auxonne (Côte d'Or).

Bien sûr ! mon ami, les militaires n'aiment pas à perdre du temps...

Succès scolaires

Nous apprenions que M. Albert ANDRÉ, fils de M. André, gérant de la succursale n° 117, à Montérand, venait de remporter avec succès l'épreuve de la deuxième partie du Baccalauréat.

Nos félicitations.

Ceux qui nous quittent

M. Voute, gérant de la succursale 55, à Saint-Etienne, est venu l'autre jour pour nous apporter sa démission ; sa santé l'oblige à nous quitter, et c'est avec regret que nous voyons partir ce bon collaborateur.

Au cours des onze années qu'il a passées au Casino, M. Voute a toujours fait preuve d'initiative et d'imagination. C'est à lui que nous devons certaines améliorations apportées au matériel de nos succursales ; c'est lui qui, pendant de longues années, a présidé à la confection des étiquettes qui, chaque semaine, servaient de modèle à tous nos collègues gérants à Saint-Etienne « Casino Magazine » exprime à M. et Mme

Voute tous les regrets que nous cause leur départ et adresse ses vœux de prompt rétablissement à notre ancien gérant qui, dans la retraite, veut rester « membre honoraire » de la grande famille du Casino.

Nous apprenons d'autre part que, pour raison de santé, Mme Vve Séjalon, actuellement gérante de la succursale n° 710, à Epaly, a décidé de se retirer.

Dix-huit années durant, Mme Séjalon gère, avec satisfaction une succursale du Casino. Du 21 juillet 1914, au 20 août 1924, elle tint la succursale n° 200 à Lempdes, avec son mari ; ce dernier, enlevé à son affection, elle prit seule la direction de la succursale jusqu'au 10 janvier 1930, et depuis cette date, était installée à la succ. n° 710, à Epaly, où elle est encore aujourd'hui.

« Casino Magazine » forme des vœux bien sincères pour son rétablissement et souhaite que longue et paisible soit sa retraite que — vie active de labeur — concienzioso lui a bien fait mériter.

M^{me} V^{ve} SÉJALON,
Succ. n° 710
à Epaly

Les Nominations du mois écoulé

INSPECTION

M. MALLET a été nommé Inspecteur principal du Service de Marseille, dont M. Debrun est le directeur.

ENTREPÔT DE CLERMONT

M. DUCROS a été nommé sous-chef au Rayon D.

ENTREPÔT DE LYON

M. VALETTE a été nommé sous-chef au Service Emballage.

JUIN 1934

— 11 —

LA VIE DU CASINO

NAISSANCES

Nous avons appris avec plaisir la naissance de :

Paulette ECHALLIER, née le 30 janvier, fille de M. Echallier, concessionnaire du dépôt 0365, à Paulo.

Firmin ROCHETTE, né le 18 février, fils de M. Rochette, concessionnaire du dépôt 0399, à Saint-Clément.

Noël VERDIER, né le 27 février, fils de M. Verdier, inventeur de la tournée 6.

Henri FAYOLLE, né le 16 avril, fils de M. Fayolle, concessionnaire du dépôt 0400, à Arvaldes.

Jean BOUZONVILLER, né le 18 avril, fils de M. Bouzonviller, Inspecteur Régional.

René FRANC, né le 19 avril, fils de M. Gustave Franc, ex-employé au rayon D, entrepôt de Saint-Etienne, actuellement n° 38 R. 1, à Saint-Etienne.

Marc GIRARD, né le 19 avril, fils de M. Girard, gérant de la succursale 827, à Cusaux.

Jean BAROU, né le 22 avril, fils de M. Barou, employé au rayon A, entrepôt de Lyon.

René DEPORTE, né le 23 avril, fils de M. Deporte, employé au service Emballage et Divers, Usines de Pont-de-l'An.

Eliane BELLET, née le 23 avril, fille de M. Bellet, employé au service Téréfaction, entrepôt de Clermont.

Léon GRILLERE, né le 27 avril, fils de M. Grillere, gérant de la succursale 1171, à Carpentras.

Simone COTTE, née le 30 avril, fille de M. Cotte, gérant de la succursale 715, à Saint-Agrève.

Jean-Faure FAURE, né le 12 mai, fils de M. Faure, employé au service Statistique et de Mme Faure, employée au service Comptabilité, Siège social.

Nous prions les heureux parents, de trouver ici l'expression de nos meilleurs compliments.

MARIAGES

Où nous annonçons le mariage de :

M. Firmin VIAL, employé au service Confiserie, avec Mlle Marie FAYARD, employée aux Bureaux des Usines de Pont-de-l'An, le 10 avril.

M. Jean SIMONET, employé au service Retours, avec Mlle Marcelle BACHELARD, employée au rayon D, entrepôt de Saint-Etienne, le 3 avril.

M. Benoît MONIER, employé au service Expéditions, entrepôt de Saint-Etienne, avec Mlle Marie MACHIN, le 18 avril.

M. Paul DARGENNE, employé au service Charcuterie, avec Mlle DARGENNE, le 17 avril.

M. Gabriel BRACCIO, employé au service Charcuterie, avec Mlle Gabrielle BRACCIO, le 21 avril.

M. Pierre BARRIER, employé au rayon N, entrepôt de Saint-Etienne, avec Mlle Yvonne PICHON, le 21 avril.

M. TOURRON, employé au service Atelier, Usines de Pont-de-l'An, avec Mlle Marguerite RIGAUDON, le 21 avril.

M. Marcel MARTIN, dactylo aux Usines de Marseille, avec Mlle Marie MONTELS.

M. Pierre BERTHET, gérant de la succursale 1360, à Doir, avec Mlle Marie BRELOT, le 24 avril.

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

DÉCÈS

Le 3 mai dernier, un pénible accident, qui devait être évité par les conséquences mortelles, plongea dans la consternation l'Entrepôt de Clermont. M. Jean-Baptiste ROUX, employé au Service Expédition de cet Entrepôt, tamponné en plein travail par un wagon, expira peu après, malgré des soins immédiats.

A sa veuve éplorée et à sa famille, nous renouvelons l'expression de nos condoléances émues.

Nous avons appris également avec beaucoup de peine la mort de :

Mme Vve RASCLARD, décédée le 21 mars, à l'âge de 77 ans, mère de M. Rasclard, employé au service Emballage, entrepôt de Clermont.

M. BOST, décédé le 28 mars, à l'âge de 72 ans, beau-père de M. Lanthoume, gérant de la succursale 930, à Romans.

Mlle Madeleine FOURNET, décédée le 31 mars, à l'âge de 20 mois, fille de M. et Mme Fournet, gérants de la succursale 101, à Volvic.

Mme Annette MARTIN, décédée le 7 avril, à l'âge de 58 ans, belle-mère de M. Drapez, gérant de la succursale 28, à Saint-Etienne.

M. André LAUGIER, décédé le 13 avril, à l'âge de 69 ans, père de M. Laugier, gérant de la succursale 2083, à Marseille.

M. Jean MATTE, décédé le 16 avril, à l'âge de 63 ans, père de M. Matte, gérant de la succursale 762, à Yzeure.

M. Claude GUBEN, décédé le 17 avril, à l'âge de 56 ans, ex-gérant de la succursale n° 21, à Saint-Etienne.

M. Touilly, décédé le 16 avril, à l'âge de 63 ans, père de M. Touilly, gérant de la succursale n° 378, au Creusot.

M. Georges THOMAS, décédé le 22 avril, à l'âge de 62 ans, beau-père de M. Fayard, employé au Service Entretien, entrepôt de Lyon.

M. Plasson, décédé le 22 avril, à l'âge de 53 ans, époux de M. Plasson, gérant de la succursale n° 396, à Genolard.

M. Alphonse GERPHANION, décédé le 19 avril, à l'âge de 38 ans, concessionnaire du dépôt 0307, au Gallard, par le Chambou-Feurguilles.

Mme Elisabeth BLANCHIN, décédée le 24 avril, belle-mère de Mme veuve Blanchin, employée au rayon D, entrepôt de Beaucourt.

Mme VILLETTE, décédée le 26 avril, à l'âge de 76 ans, belle-mère de M. Martin, gérant de la succursale n° 399, à Moulins.

M. Joseph FEVRE, décédé le 1^{er} mai, à l'âge de 68 ans, beau-père de M. Cépinet, gérant de la succursale n° 1046, à Geray.

Que les familles éprouvées trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances.

LA VIE DU CASINO

Décès

Une liste noire, trop longue, vient assombrir notre page familiale :

M. Eugène CAFFENNE, décédé le 1^{er} janvier 1932, à l'âge de 56 ans, père de M. Caupenne, du Service Secrétariat du Siège Social.

Mlle Yvonne GRISLEY, décédée le 5 janvier 1932, à l'âge de 18 ans, fille de M. Grislun, employé au Service Transports, Entrepôt de Lyon.

M. Pierre BRANCHI, décédé le 11 janvier 1932, à l'âge de 71 ans, père de Mme Audigier, employée au Casino, rue Michel-Rondet.

Mme veuve VALETTE, décédée le 17 janvier 1932, à l'âge de 80 ans, mère de Mme Marie Lantion, employée au Rayon HH bis, Entrepôt de St-Etienne.

Mme ARGILLIERE, décédée le 18 janvier 1932, mère de Mme Moutarde, contraïntresse au Service Paquetage, Entrepôt de Lyon.

M. Henri LACOMBE, décédé le 23 janvier 1932, à l'âge de 60 ans, père de Mlle Martha Lacombe, steno-dactylographe, Service Comptabilité au Siège Social.

Mme veuve Blanche VERNAY, décédée le 27 janvier 1932, à l'âge de 68 ans, mère de M. Marius Vernay, Service Emballages, Entrepôt de Saint-Etienne.

Mme Louis PHILIPPY, employée au Rayon C de l'Entrepôt de Saint-Etienne, décédée le 29 janvier 1932, à l'âge de 49 ans, mère de Mlle Elise Philippe, employée à la Comptabilité, épouse de M. Philippe, employé au Rayon Primes, Entrepôt de Saint-Etienne.

M. ROUSSIN, décédé le 1^{er} février 1932, à l'âge de 29 ans, adjuvant au chef du Service Emballages, Entrepôt d'Avignon.

M. André ESCOFFIER, décédé le 4 février 1932, à l'âge de 78 ans, père de M. Pierre Escoffier, employé au Rayon D de l'Entrepôt de Roanne.

Mme RITOUX, décédée le 5 février 1932, à Meymas-Verret, mère et belle-mère de M. RIGOUX, Service HH bis, et Mme Ritoux, Service Factures, Entrepôt de Clermont.

Mme BONET, mère de Mlle Follas, Député 0367, à Saint-Clément, décédée le 20 novembre 1931, à l'âge de 65 ans.

M. Jean-Marie VIREUX, Député 0363, à Grammond, décédé le 23 janvier 1932, à l'âge de 65 ans.

Mme CHEVALER, gérante de la Succursale n° 166, à Gerzat, décédée le 23 janvier 1932, à l'âge de 68 ans.

M. LETAILLER, père du gérant de la Succursale n° 372, à Domène, décédé le 16 janvier 1932, à l'âge de 70 ans.

Mme RAVEL, gérante de la Succursale n° 1.094, à Montcaul, décédée le 4 février 1932, à l'âge de 41 ans.

Bernard BACONNET, fils de M. Baconnet, gérant de la Succursale n° 1.093, à Domène, décédé le 3 janvier 1932, à l'âge de 83 ans.

Nous prions les familles éprouvées de trouver ici l'expression de nos bien sincères condoléances.

de la Succursale n° 1.093, à Domène, décédé le 29 janvier 1932, à l'âge de 7 mois.

M. VACHER, père de M. Vachier, Député n° 034, à Chambrone, décédé le 3 janvier 1932, à l'âge de 83 ans.

Nous prions les familles éprouvées de trouver ici l'expression de nos bien sincères condoléances.

Naissances

Ce mois-ci, nous saluons l'heureuse venue en ce monde

Norbert GORTZES, né le 29 décembre 1931, fils de M. Gortzes, gérant de la Succursale n° 930, à Bonniaux.

Odile SAMER, née le 12 janvier 1932, fille de M. Sauter, gérant de la Succursale n° 534, à Solairu.

Martine BRIZET, née le 19 janvier 1932, fille de Mme Marie Bercet, employée au Rayon C, Entrepôt de Saint-Etienne.

Maries-Thérèse BARAT, née le 20 janvier 1932, fille de M. Dardet, Député 037, à Saint-Julien-en-Saint-Alban.

Maries-Thérèse TREYSSIER, née le 20 janvier 1932, fille de M. L.-M. Treysier, employé au Rayon C, Entrepôt de Saint-Etienne.

André PICARDOT, né le 21 janvier 1932, fils de M. Picardot, gérant de la Succursale n° 890, à Gannat.

Henry MAROT, né le 25 janvier 1932, fils de M. Marot, employé au Service Expéditions de l'Entrepôt de Lyon.

Henri LEBEAU, né le 27 janvier 1932, fils de M. LEBEAU, gérant de la Succursale n° 712, à Bourg (Ain).

Nous prions les heureux parents de trouver ici l'expression de nos meilleurs compliments.

Mariages

C'est avec un très grand plaisir que nous avons appris le mariage

Mlle BERGER, employée au Service Factures, Entrepôt de Saint-Etienne, avec M. GAMBICH, le 19 décembre 1931.

Mlle BATESSE, employée au Rayon L, Entrepôt de Clermont, avec M. Roger DEVEIX, le 26 décembre 1931.

Mme veuve GALLA, employée au Service Imprimerie, avec M. MISTRAL, le 26 décembre 1931.

M. Armand PERRIN, employé au Rayon D, Entrepôt de Bonniaux, avec Mlle AGRESTE, le 4 janvier 1932.

M. Louis BARRIOU, dessinateur aux Usines de Pont-de-l'An, avec Mlle DELMAS, le 7 janvier 1932.

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Monsieur Pierre,

Nous aimons vous donner aujourd'hui ce nom, qui est pour nous le symbole de la familiarité respectueuse dont vous nous permettez de faire montre à votre égard.

En ce jour, donc, qui est et restera pour nous le plus beau des jours de fêtes, nous venons vous offrir, au nom du personnel et de tous les collaborateurs du Casino, nos plus sincères et nos plus joyeuses félicitations.

Monsieur Guichard, notre patron vénéré, a su nous enseigner que les rapports stricts qui existent entre le chef et ses subordonnés n'étaient pas incompatibles avec d'autres sentiments qui sont la bonté et l'affection et nous ajouterons, puisqu'il l'a dit avant nous, : l'Esprit de Famille.

Et, pour nous prouver que ce n'était pas un mot dénué de sens, il nous a laissé apprécier à sa juste valeur l'étendue des encouragements, tant matériels que moraux qui nous ont été prodigués.

C'est cet esprit familial que nous aimons le plus dans notre Maison et c'est à cause de lui que nous osons nous, les vétérans du Casino, nous joindre un instant à votre famille, pour prendre une petite part de votre joie.

Cet esprit de famille, il est fait du souvenir de toutes les attentions délicates dont on a su nous combler, il est fait de toute la sécurité dont nous avons joui dans la Grande Maison, il est fait de la reconnaissance des Mamans, pour toutes les œuvres créées pour le développement du corps et de l'esprit de leurs petits, il est fait, enfin, des heures délicieuses de délassement et de plaisir dont nous vous sommes redevables.

Et nous voudrions, Madame, que toute cette reconnaissance dont nous vous apportons l'écho, non seulement de notre cité stéphanoise, mais

encore de Lyon, de Clermont, d'Arvignan, de partout enfin où s'est étendue l'influence admirable de la famille où vous êtes entrée, que toute cette reconnaissance, dis-je, fasse éclorre dans votre jeune foyer une magnifique gerbe de bonheur et de joies méritées.

Enfin, M. Jossorand, gérant de la succursale n° 508, à St-Etienne, traduit ainsi les sentiments de ses vendeurs.



La délégation du personnel au Grand-Hôtel

Quelques jours après la cérémonie, la Rédaction a reçu de M. Geoffroy Guichard Perrachon la lettre ci-dessous, reproduite in-extenso.

Monsieur le Rédacteur en Chef de Casino-Magazine

Voulez-vous me permettre d'emprunter la voie de « Casino Magazine » pour exprimer au personnel, employés, ouvriers, gérants et dépositaires du Casino, ma très vive reconnaissance pour les témoignages de sympathie qui m'ont été donnés à l'occasion du mariage de mon fils Pierre.

La délégation des dames et jeunes filles employées, celle du personnel des divers entrepôts et usines, se sont faites les interprètes éloquentes de sentiments qui m'ont profondément touchés.

La symphonie, dont le talent a été apprécié de tous ceux qui l'ont entendue, a contribué pour une large part à réhausser l'éclat de la cérémonie de Saint-Didier.

Enfin, par un geste aimable, tous ont voulu contribuer à l'achat d'une œuvre d'art qui restera, pour le jeune ménage, le souvenir joyeux d'un beau jour.

A tous j'adresse mes remerciements émus ; c'est un nouveau lien qui vient de se créer entre la Direction du Casino et ses collaborateurs.

Mes enfants et moi-même ne l'oublieront pas.

Croyez, Monsieur le Rédacteur en chef, à mes sentiments les meilleurs.

J. Guichard Perrachon

Madame,

Deux mille gérants et dépositaires du Casino font aujourd'hui des vœux pour le bonheur de votre jeune ménage.

A ces vœux, que je ne saurais tous exprimer, permettez-moi, Madame, d'ajouter le témoignage de notre respectueuse sympathie.

Vous, Monsieur Pierre, vous nous connaissez trop pour qu'il soit utile de vous renouveler l'assurance de notre dévouement. Je me contenterai donc de vous transmettre très simplement, mais du fond du cœur, les souhaits que tous mes collègues forment à votre égard.

Nous partageons aussi la joie que vos parents éprouvent aujourd'hui, en vous voyant suivre l'exemple qu'ils ont donné.

Monsieur Pierre, vos gérants se réjouissent de votre bonheur et y voient un nouveau gage de prospérité pour le Casino.

En quelques mots, M. Jacquet définit la nature des sentiments unanimes de reconnaissance qui ont dicté au personnel ce geste de sympathie. La simplicité en fut la marque, ainsi s'explique le naturel de cette petite cérémonie intime.

M. Pierre Guichard, qui avait écouté ces paroles avec un plaisir et une attention tendue qui se lisait dans ses yeux, s'excusa de ne pouvoir trouver des termes suffisamment puissants pour exprimer la joie que lui procurait cette éloquente démonstration de sympathie. Il remercia avec effusion, en son nom et au nom de Mme Pierre Guichard et pria le petit Comité de transmettre au personnel tout entier l'expression de sa reconnaissance émue pour le superbe cadeau qui lui avait été offert.

M. Geoffroy Guichard ne put dissimuler le véritable trouble qui le gagnait. Il ne prononça qu'un simple « merci » mais d'une façon si touchante et si émouvante que les applaudissements crépitaient, lui donnant l'éclatante preuve que tout le monde avait compris.

Et des toasts nombreux furent portés à la santé et au bonheur des jeunes époux auxquels « Casino Magazine », au nom de ses lecteurs, est heureux d'associer les siens.

novembre 1932 :
compte rendu du
mariage de Pierre
Guichard et
Jacqueline
Catteau

mai 1934 :
photo du
mariage de
Colette Guichard
et Jean
Martouret en
couverture

CASINO MAGAZINE



JE SUIS PARTOUT
JE VENDS DE TOUT

LE SUCCÈS RÉSULTE BIEN MOINS
SOUVENT D'UNE IDÉE GÉNIALE, D'UN
COUP DE CHANCE, QUE D'UNE MARCHÉ
OBSTINÉE VERS LA PERFECTION



Le Mariage de M^{lle} Colette GUICHARD et de M. Jean MARTOURET

du 30 septembre au 24 novembre 1935

CONCOURS DES CAFES ET CHOCOLATS C^o



A la recherche des gagnants



Chez M^{me} BARBOIRON

M^{me} Yvonne DUBREUIL gagnante

Demeure de M^{me} BARBOIRON



CONCOURS : *Qu'est ce qui cloche ?*

mai 1938



NOTRE CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES

Nous sommes heureux de constater le succès toujours grandissant de ce concours. Ce mois près de trente clichés nous ont été soumis, voici les quatre meilleurs qu'a retenus le jury.



PREMIER PRIX : La Jasserie du Pilat
par Mlle PICHOT. Usines de Pont-de-l'An



DEUXIEME PRIX : A Valfleury
par Mlle THOMAS. Service Statistique, Siège Social

IMPORTANT. - Les concurrents sont priés de bien vouloir envoyer leurs épreuves sous pli séparé au secrétaire du Concours de photographies, 24, Rue de la Montal, Saint-Etienne. Pour faciliter la reproduction des épreuves sur Casino-Magazine prière de bien vouloir tirer sur papier bromure.



TROISIEME PRIX ex-æquo : La reliure de Casino-Magazine
par M. BERGER. Service comptabilité Avignon



TROISIEME PRIX ex-æquo : Bébé fait son choix
par Mme BLANC. Service des Ventes

Notre Concours de Photographie

RESULTATS DE MARS

1^{er} Prix : M. COUCHOUD
du Service des Ventes du siège social
(Consommateur Français
et Casino Magazine)

2^e Prix : PESTRE Roger
Secrétaire de l'A.S. Saint-Rambert
(Groupe sportif)

3^e Prix : ROBERT Marius
du Service Régie de l'Entrepôt
de Saint-Etienne
(Prélèvement d'un échantillon de vin)

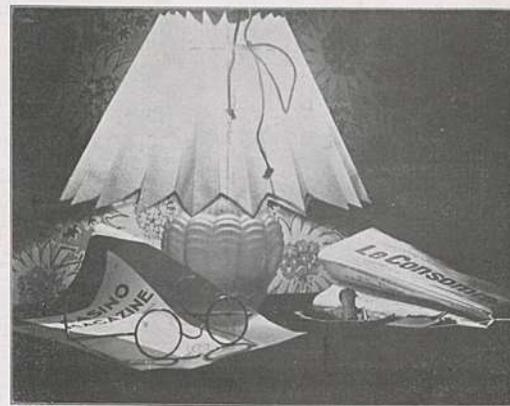


Photo prise par M. Couchoud (1^{er} Prix)

Extrait du *Casino Magazine*, n°84, mars 1932, p. 5
© Fonds Casino, Archives municipales de Saint-Étienne.

NOTRE CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

Résultats d'Août



Deuxième Prix

Le Vin du Casino engendre le sourire
Photo tirée par M. Marius RONZE
Rayon D de l'Entrepôt de Saint-Etienne

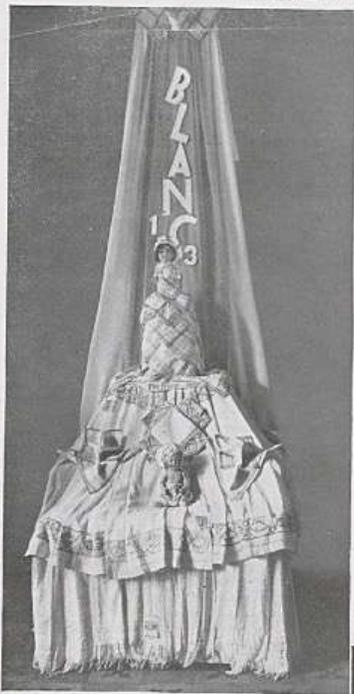


Deuxième Prix ex-æquo

Un Client sérieux

Photo prise par M^{lle} Odette BLANC
du Service des Ventes, 1^{er} Bureau

Extrait du *Casino Magazine*, n°89,
septembre 1932, p. 10
© Fonds Casino,
Archives municipales de Saint-Étienne.



L'etage de Blanc dressé par Mlle Tougne, Suc. 1172 à Salon



Vitrine de Confectionnerie et Liqueurs de M. Tougne, Succursale 1172 à Salon

Cette installation en vitrine relève des talents de Mlle Tougne, ainsi que celui de l'intérieur du magasin où se détachent en lettres d'or : « Blanc 1933 » sur un fond de bandes de « tissu au mètre », tombant sur un massif de serviettes éponge et de mouchoirs.

Vitrine de M. Dupin, Suc. 234 au Chambon Ph. Leponce



Enfin, nous ne dissimulerons pas notre admiration pour les étalages de M. Tougne, de la succursale n° 1172, à Salon, qui témoignent d'une technique à donner en exemple.

Dans l'étalage de liqueur et confiserie, remarquez le bonhomme Casino tenant d'une main une bouteille de Quina Soleil et de l'autre un Soleil.

Dans l'étalage de Blanc, le « Bonhomme Casino » visite l'Afrique, l'idée à rendre étant l'expansion toujours plus grande du Casino. Au centre : une mosquée et un spahis à cheval ; à gauche : un oasis avec ses palmiers ; à droite : le Bonhomme Casino juché sur un chameau est reçu à bras ouverts par une négresse. Cet étalage n'était pas compris dans le concours, mais nous ne pouvons résister au plaisir de le publier.



Vitrine faite par M. Mourrelon, Suc. 2 à St-Etienne

Et maintenant, passons au palmarès du Concours. En toute impartialité, les divers jurys, composés de Directeurs d'Entrepôts ou d'Usines, de chefs de comptabilité, des inspecteurs principaux et régionaux ont dressé les listes des lauréats. Avec eux, nous les félicitons vivement sans oublier ceux qui, à des titres divers se sont aussi distingués et donnent le plus bel exemple de la confiance et de l'enthousiasme mises au service de la commune prospérité.



Vitrine faite par Mlle Jossierand, Suc. 508 à St-Etienne

Tableau d'honneur des Lauréats des Concours d'Etalages et d'Installation

SECTEUR DE SAINT-ETIENNE
(Inspecteur principal M. Cheynet)

Tournée 1 (M. Roche)

Hors Concours : Mme Mourrelon, succursale n° 2 (prix d'honneur des tournées 1 et 1 bis).

- 1^{er} : Mme Tavernier, succursale n° 22, à Saint-Etienne ;
- 2^e : Mlle Jossierand, succursale n° 508, à Saint-Etienne ;
- 3^e : M. Fayet, succursale n° 6, à Saint-Etienne ;
- 4^e : M. Vivier, succursale n° 525, à Saint-Etienne.

Tournée 1 bis (M. Berthelin)

- 1^{er} : M. Merlat, succursale n° 46, à Saint-Etienne ;
- 2^e : M. Joubert, succursale n° 17, à Saint-Etienne ;
- 3^e : Mme Châléat, succursale n° 19, à Saint-Etienne.

Tournée 2 (M. Mochon)

- 1^{er} : Mlle Limousin, succursale n° 798, à Fraisses ;
- 2^e : M. Dupuis, succursale n° 234, Le Chambon ;
- 3^e : Mme Poncet, succursale n° 656, à Chavaasieux ;
- 4^e : M. Laverroux, succursale n° 245, Fraisse-Uioux.

Tournée 4 (M. Plagnial)

- 1^{er} : M. Michon, succursale n° 342, à Roanne ;
- 2^e : M. Chapelon, succursale n° 981, à Charlieu ;
- 3^e : Mlle Corneloup, succursale n° 634, à Charlieu ;
- 4^e : Mme Déal, succursale n° 849, à Mably.

Tournée 7 (M. Darcy)

- 1^{er} : M. Ballot, succursale n° 274, à Montceau ;
- 2^e : M. Morlet, succursale n° 453, à Montcharin ;
- 3^e : M. Pilard, succursale n° 384, à Montceau ;
- 4^e : M. Chévenier, succursale n° 1009 à Digois.

Tournée 10 (M. Cohard)

- 1^{er} : M. Carre, succursale n° 1040, Grange-les-Valence.
- 2^e : M. Gounon, succursale n° 919, à Valence ;
- 3^e : M. Gauthier, succursale n° 627 à Chabeuil.

Tournée 11 (M. Cortey)

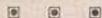
- 1^{er} : M. Gagne, succursale n° 95, Le Puy.
- 2^e : M. Rogue, succursale n° 172, Le Puy.
- 3^e : Mme Marceiller, succ. n° 186, Le Puy.

Vitrine faite par Mme Tavernier, Suc. 22 à St-Etienne



Photo Leponce

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES



L'INAUGURATION OFFICIELLE DU STADE GEOFFROY-GUICHARD

13 Septembre 1951 (vues prises par M. PETIT)

M. F. PETIT, Directeur de la Parfumerie, a encore emporté d'emblée, ce mois, le 1^{er} prix, avec la superbe série de photos documentaires dont nous publions ci-dessus quelques clichés.

Aussi le jury a-t-il décidé de le mettre hors concours, avec félicitations, ce qui, nous l'espérons tous, ne l'empêchera pas de continuer à nous envoyer de belles reproductions pour « Casino Magazine ».

Un second prix a été décerné à M. MACHON, du Service Pâtisserie, pour les photos :

« Un coin de la Paneterie à 3 heures du matin ;

« La sortie des Entrepôts. »

Ces dernières épreuves seront affichées au Cercle.

CONCOURS de la Montre en Or

CONFIDENTIEL

Monsieur, Madame,

La présente circulaire, vous le constaterez à première vue, sort de l'ordinaire. Voulez-vous la lire avec attention! Ce faisant, vous y trouverez des avantages personnels.

En outre, vous vous associerez à un effort collectif que nous avons décidé d'entreprendre et qui a pour but d'augmenter le chiffre d'affaires de votre Succursale et de toutes les Succursales du CASINO.

Votre collaboration, ardente, complète, nous prouvera que vous avez pour votre maison de l'estime et que vous êtes fier d'être un membre actif de la famille du CASINO.

VOICI NOTRE
PLAN

A partir du 1^{er} Avril et pendant 6 mois nous allons entreprendre une campagne de publicité très suivie, destinée tant à faire mieux connaître le Casino en général, qu'à signaler par des arguments précis les avantages offerts par nos succursales et les services que nos Gérants peuvent rendre à nos clients.

Cette campagne de publicité va coïncider avec le moment de l'année le plus propice aux affaires.

Elle comprendra l'édition d'une brochure publicitaire et la publication dans les journaux régionaux et locaux, d'extraits de cette brochure présentés sous forme imagée. Cette publicité sera maintenue de façon suivie pendant six mois.

En outre, notre campagne de publicité se déroulera sans que rien ne soit changé à nos publicités habituelles hebdomadaires. Affiches, Ventes réclame, Ventes primes suivant le rythme établi, rappelleront à votre clientèle les avantages immédiats qui lui sont offerts.

CASINO MAGAZINE

REVUE MENSUELLE DES EMPLOYÉS ET GÉRANTS DU CASINO ET DE L'ÉPARGNE
RÉDIGÉE POUR EUX ET PAR EUX

Administration : Rue de la Montat, 24 - SAINT-ÉTIENNE (R. C. 4234)



« Elle est en or!! »

Sous le Signe
du Sourire...
et de la Montre en Or

— Et ce concours, comment marche-t-il ?
Telle est la question que posent « ceux de
Mét-major » aux « capitaines du volant ».

Vos Inspecteurs sont contents.



Gérants! j'ai suis content
de vous

pas à pas ; vos inspecteurs redoublent de vigi-
lance.

Les graphiques montent.



il n'y a loin
jusqu'au
1^{er} Octobre

Oui, les chiffres d'affaires « grimpent » et c'est un stimulant dont la valeur n'est pas mince. Vous obtenez déjà de bons résultats. Bravo ! Mais, attention, du courage, du courage, vous n'êtes pas encore au 1^{er} octobre !!

Le sourire met à l'aise
et dans de bonnes dispositions



- que s'est-il donc passé ?
- je ne sais pas...



- voyons mon ami, que
s'est-il donc passé ?
- eh bien! voilà....

Le gérant doit sourire



tout paraît plus léger

son travail ne lui « pèsera pas », il le fera
avec goût, il satisfera ses clients qui devien-
dront de plus en plus nombreux...

La sourie est une force



la politique du sourire
de Monsieur Tardieu

et nous pourrions continuer ainsi pendant des
pages : Inutile, concluons que

Le sourire est préconisé aux gérants : « Le Concours de la montre en or et du sourire », Casino Magazine, avril 1931, p. 3.

Source : AMSE, 102 S 1773

CASINO MAGAZINE



Groupe des Gérants et Inspecteurs, à Saint-Etienne, le 18 Avril 1932

CASINO - MAGAZINE

Revue mensuelle des Employés et Gérants du Casino

Rédigée par eux et pour eux

ADMINISTRATION : 24, rue de la Montat - SAINT-ETIENNE (Loire)

La Quatrième Grande Visite des Gérants à Saint-Etienne, 18 avril 1932

Avez-vous examiné le groupe imprimé sur la page de couverture ? Si oui, continuez, si non, regardez-le et imaginez par la pensée ce que cette réunion de plus de 100 personnes composée de « l'Etat Major » du Casino et d'une soixantaine des meilleurs gérants de toutes les tournées représentent de connaissances commerciales, d'enthousiasme, de travail au service... du Consommateur et vous comprendrez mieux le symbole qui se dégage de cette photographie et la profondeur des sentiments exprimés à l'issue du banquet.

Donc, lundi matin, 18 avril, 60 gérants désignés parmi les meilleurs vendeurs étaient reçus, à 8 h., dans la grande salle des fêtes de l'Amicale, par M. Pierre Guichard, qui leur souhaitait la bienvenue. Sans perdre de temps, accompagnés par leurs inspecteurs principaux et régionaux et sous la direction de M. Chavet, directeur de l'Entrepôt de Saint-Etienne ; M. Garnier, directeur des Usines du Pont-de-l'Anc ; M. Perras, directeur commercial de la Charcuterie, commençaient la visite des organisations du Casino.

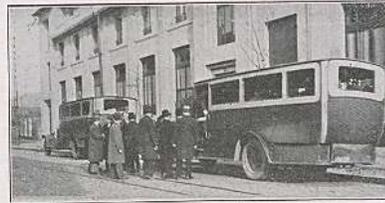
Etaient présents :

MM. Roch, succ. 45, à St-Etienne ; Bonnard, succ. 24 à St-Etienne ; Venet, succ. 52, à St-Etienne ; Brun, succ. 10 à St-Etienne ; Ladavière, succ. 25, à St-Etienne ; Mlle Peyrard, succ. 4, à St-Etienne ; MM. Gattet, succ. 112, à St-Julien-Molin-Molette ; Peyrard, succ. 486, à Firminy ; Clerc, succ. 337, à Roanne ; Fayet, succ. 150, à Bourg de Thizy ; Drapier, succ. 155, à Régny ; Perrier, succ. 1321, à Montceau-les-Mines ; Genevois, succ. 284, à Charolles ; Delon, succ. 787, à La Violette ; Sainvoirin, succ. 131, à St-Chamond ; Aubert, succ. 84, à Rive-de-Gier ; Goutagny,

succ. 685, à Sorbiers ; Cartalier, succ. 148, à Gannat ; Picandet, succ. 890, à Gannat ; Montrignon, succ. 205, à Moulins ; Estève, succ. 888, à Chamalières ; Madore, succ. 160, à Clermont ; Fournet, succ. 101, à Volvic ; Montel, succ. 1357, à La Bourboule ; Cotte, succ. 715, à St-Agrève ; Ligonie, succ. 237, à La Chaise-Dieu ; Lebrat, succ. 403, à Neussargues ; Hugony, succ. 193, à Saugues ; Chapelat, succ. 395, à Celles ; Gourgoulhon, succ. 132, à Cunhat ; Basson, succ. 617, à Villeurbanne ; Grandgonnet, succ. 822, à Vaulx-en-Velin ; Gaudillat, succ. 1215, à Rumilly ; Pichon, succ. 300, à Tullins ; Janet, succ. 800, à Oyonnax ; Aubergier, succ. 640, à Artemare ; Rollans, succ. 241, à Tarare ; Vacher, succ. 415, à St-Foy-l'Argentière ; Trouillard, succ. 745, à Serrières ; Mathieu, succ. 89, à Givors ; Anavoizard, succ. 875, à Verdun sur le Doubs ; Petit, succ. 851, à Coligny ; Comby, succ. 663, à Trévoux ;

Gallie, succ. 1023, à Naville ; Branche, succ. 889, à Oullins ; Giraud, succ. 377, à St-Martin-en-Haut ; Louison, succ. 994, à St-Priest ; Perrichon, succ. 443, à Lyon ; Bonnefoux, succ. 939, à Lyon ; Morel, succ. 1084, à St-Geoirs ; Tougne, succ. 1172, à Salon ; Albenois, succ. 1207, à Aix-en-Provence ; Gout, succ. 1103, à Avignon ; Bane, succ. 1131, à Carpentras ; Fargeon, succ. 1137, à Caromb ; Gaillard, succ. 1162, à Salindres ; Lacoste, succ. 1058, à La Blachère.

Il faudrait des pages pour traduire la nature des impressions ressenties par les visiteurs, résumons-les par ces mots surpris : l'imagination n'ayant pas conçu si grand que la réalité avait construit ; fierté d'appartenir à une aussi belle maison ; résolution de faire encore mieux que par le passé pour conjuguer les efforts de ceux qui produisent et de ceux qui vendent.



Le départ d'un groupe de gérants pour la visite des Usines

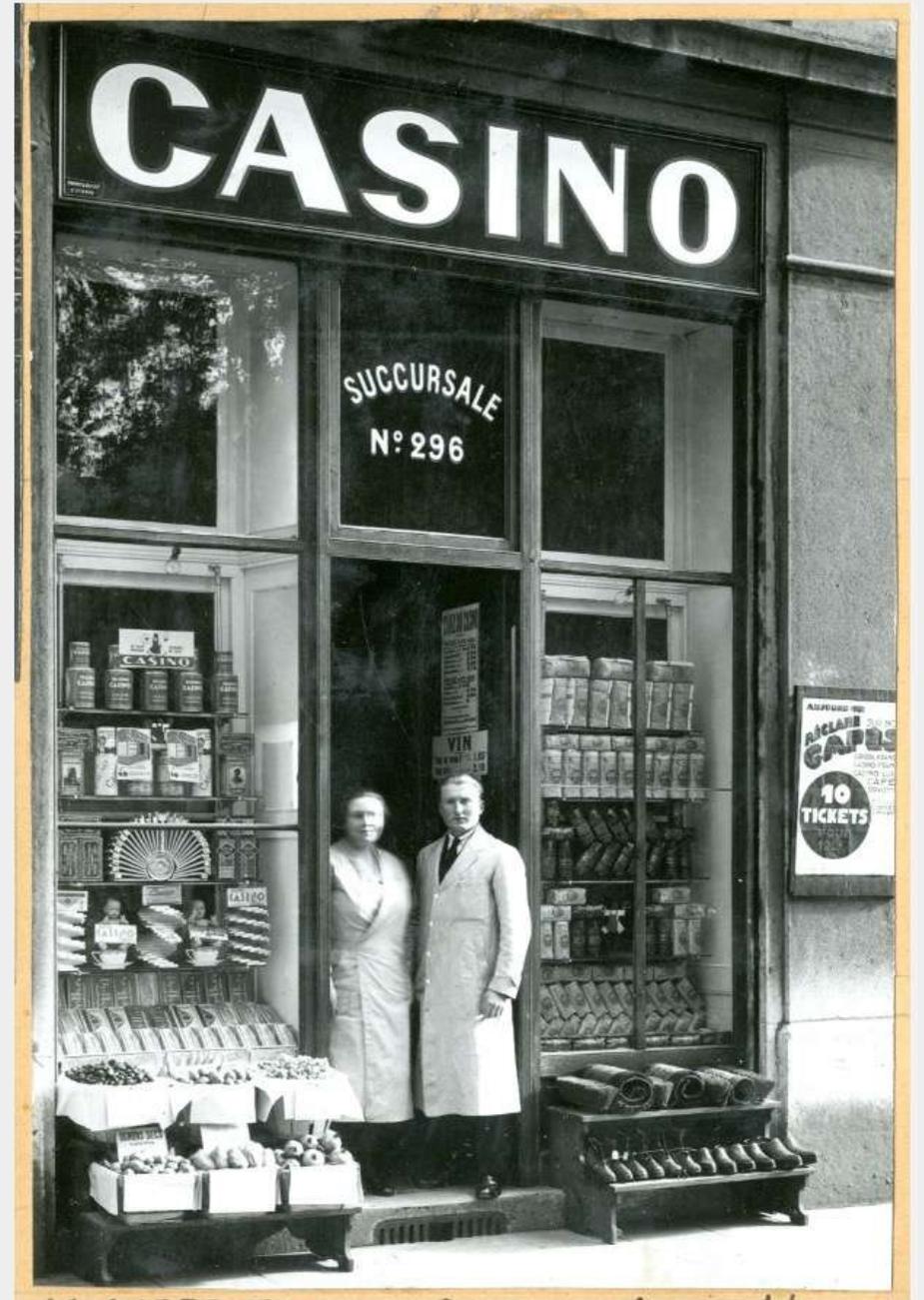
« Qu'ils paraissent heureux, tous ces hôtes, d'être venus puiser ou se "retremper" dans l'atmosphère de la "grande Famille" ».

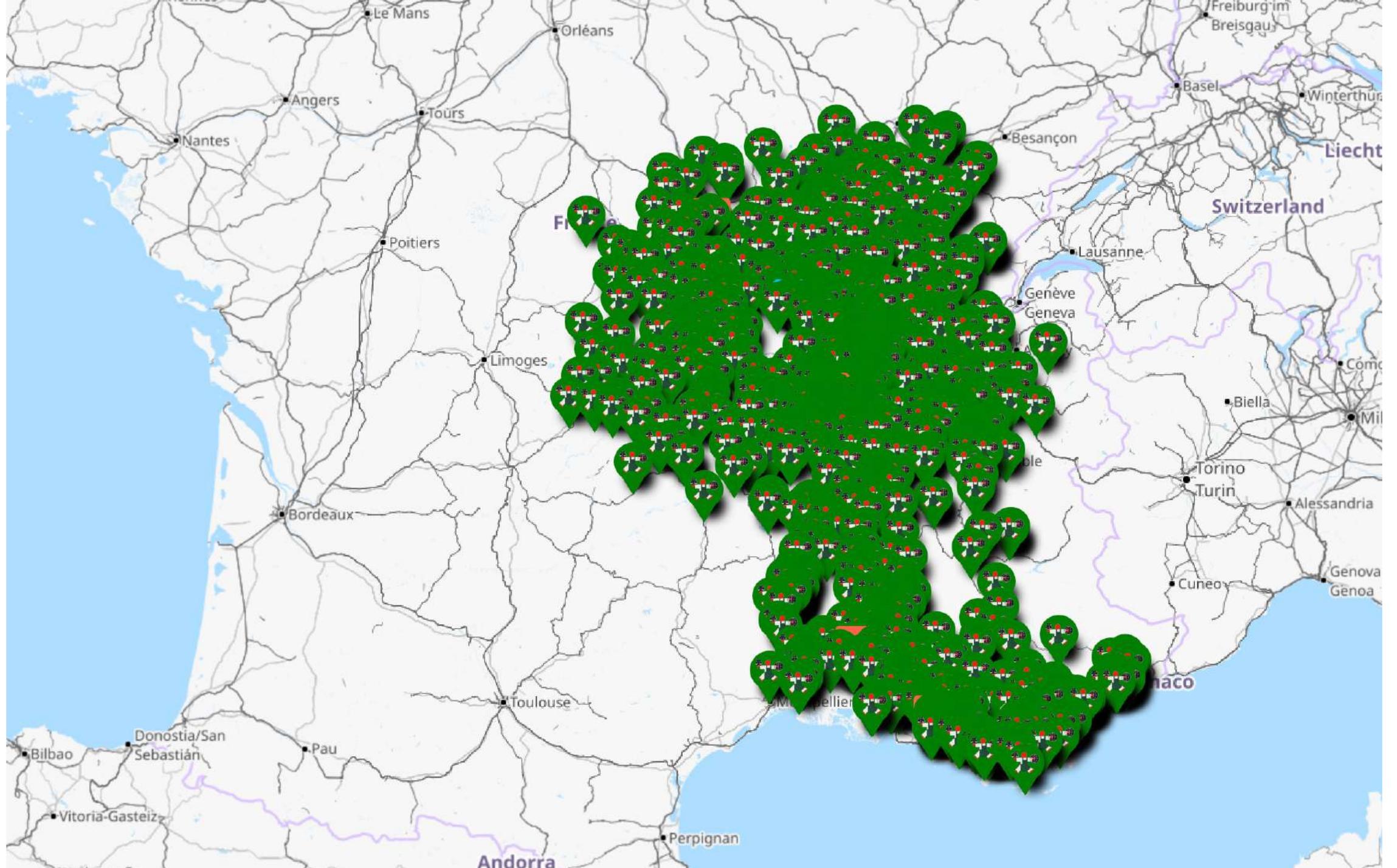


En 1986, 3 500 employés de Casino sont photographiés en vue aérienne alors qu'ils dessinent le logotype de l'entreprise sur la pelouse du stade Geoffroy-Guichard.

Source : AMSE, Fonds Casino, Cote 102 S 2147.

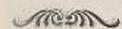
L'image : un
moyen de
surveiller les
succursalistes





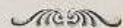
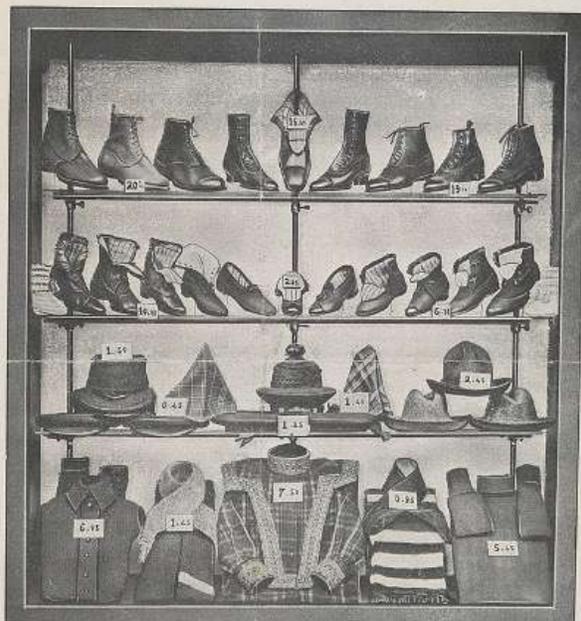
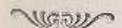
Nous donnons ci-dessous la photographie de la vitrine qui devra être installée au plus tard le lundi 10 courant.

Les chaussures devront être bourrées avant la mise en étalage. Tous les articles seront étiquetés très visiblement.



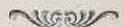
RECTIFICATION
AU CLICHÉ

Le prix de 1,45
placé sur l'étole
p^e enfant, genre
astrakan blanc,
est à rectifier. Le
bon prix est de
1 fr. 95



RECTIFICATION
AU CLICHÉ

Pour la réfé-
rence 259, lire
5 fr. 75



NOMENCLATURE DES ARTICLES FIGURANTS DANS CETTE VITRINE

RAYON DU BAS DE LA VITRINE

- Référence 612 — Golf tout laine, noir ou marine à 6.95
— 305 — Cache-col genre astrakan noir pour dame, 2.50
— 307 — Etole pour enfant, genre astrakan blanc, 1.95
— 335 — Peignoir tissu molletonné, empicement devant et derrière, garni de biais, col droit, 7.50
— 315 — Cache-nez tubulaire genre Pyrénées, vert, marine, violet, marron, gris fer, marengo cl., 1.75
— 304 — Cache-col velours doublé polonaise, noir, marine, marron, gris, grenat, vert, loutre, beige, mousse, 0.95
— 225 — Chandail laine, noir ou marine pour homme, 5.45

— Voir la suite au verso —

« Nous donnons ci-dessous la photographie de la vitrine qui devra être installée au plus tard le lundi 10 courant. Les chaussures devront être bourrées avant la mise en étalage. Tous les articles seront étiquetés très visiblement. »

**Circulaire aux
gérants de
succursales,
7 novembre 1913**

Source : Fonds Casino, Archives
municipales de Saint-Étienne, Cote
102 S 1161

18 avril 1932

Réunion de gérants et d'inspecteurs à S^t Etienne

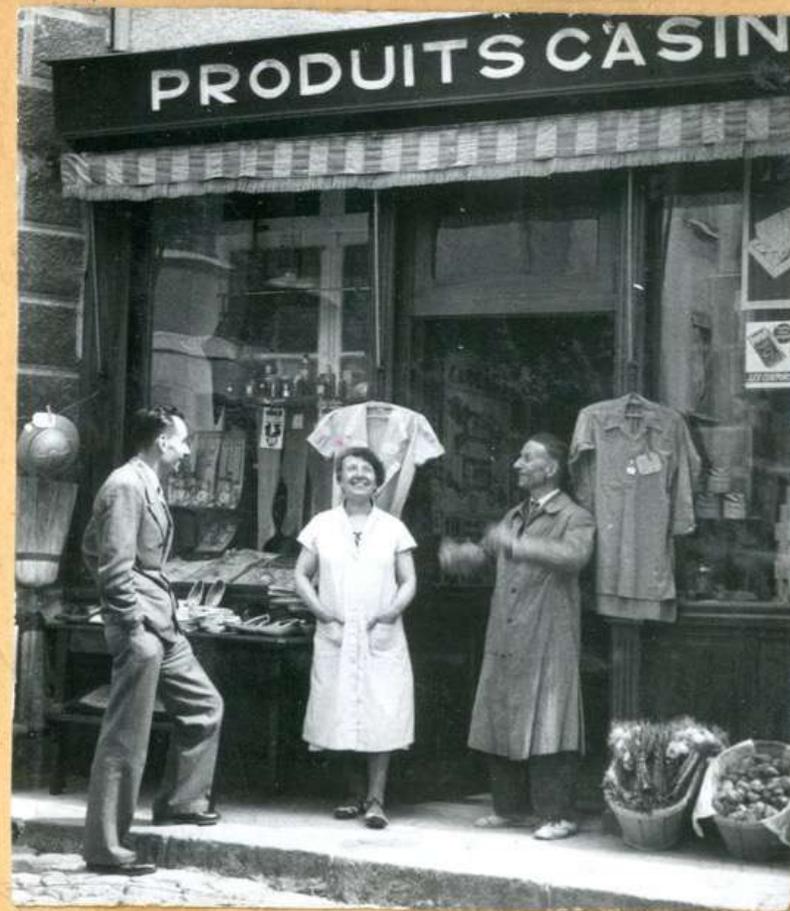


19 avril 1932

Inventoristes et inspecteurs réunis à Saint-Etienne



juillet 1937



M^{me} FLATTIN dep. 0186 S^t Morcellin



*Fait le 14
mars
1931*

A nos Inspecteurs Régionaux

Avec l'augmentation constante de l'importance de notre Société, votre nombre s'est augmenté.

Peu à peu les contacts que vous aviez avec la Direction sont devenus moins fréquents, en particulier depuis que les réunions d'Inspecteurs Régionaux se font dans les Entrepôts. Cette décentralisation nécessaire nous a obligés à développer notre correspondance avec vous et ceci à un tel point que nous avons décidé désormais de centraliser sur une circulaire tout ce qui présente un caractère général. Cette circulaire paraîtra à peu près toutes les semaines et généralement le vendredi.

Vous devrez classer ensemble ses différents numéros (à cet effet nous vous envoyons un classeur, par même courrier). Ils constitueront un recueil auquel vous devrez constamment vous reporter et qui contiendra des conseils et des enseignements parmi les plus précieux que vous puissiez trouver pour votre instruction personnelle et partant pour la bonne marche de votre tournée.

Ce que vous devrez plus particulièrement faire cette semaine.

Nous sommes en Carême: la vente des conserves, morues, morluche, etc..., est active. Il convient de veiller à l'approvisionnement régulier des succursales, afin de ne manquer aucune vente. Veiller également aux étalages.

La période de froid que nous subissons peut permettre d'écouler encore les articles de bonneterie d'hiver qui ont été mis en solde. Faites en sorte d'en débarrasser vos succursales.

Faites passer commande à vos Gérants des bas qui leur seront nécessaires pour la vente réclame prévue du 30 Mars au 1^{er} Avril.

La campagne d'abonnement au "CONSOMMATEUR FRANÇAIS" n'est pas encore commencée; les Gérants doivent donc s'abstenir de placer à l'étalage les brochures. Ils ne devront commencer la campagne qu'au moment où ils auront reçu les bulletins d'abonnement, et qui ne saurait tarder. En attendant, faites retirer les brochures des étalages. Le prix de l'abonnement est fixé à 6 francs.

Nous commençons à expédier dans les succursales la "Petite Friure" chocolat. Faites mettre les réceptions, les boîtes à l'étalage et de préférence sur le bureau-caisse, de façon à écouler en temps opportun les quantités qui ont été envoyées à chaque succursale.

Surveillez l'approvisionnement des Succursales en graines de semences, nous allons entrer prochainement dans la période de vente active de l'article.



M. GIRAUD inspecteur-adjoint

CASINO MAGAZINE



JE SUIS PARTOUT
JE VENDS DE TOUT

LE SUCCÈS RÉSULTE BIEN MOINS
SOUVENT D'UNE IDÉE GÉNIALE, D'UN
COUP DE CHANCE, QUE D'UNE MARCHÉ
OBSTINÉE VERS LA PERFECTION



La Succursale n° 37 à Saint-Etienne, Premier prix du Concours d'étalages extérieurs

« On ne peut
mieux comparer
la marche des
grandes affaires
qu'à celle d'une
armée. »



Léon Leponce Photographe-reporter
(1893-1969)

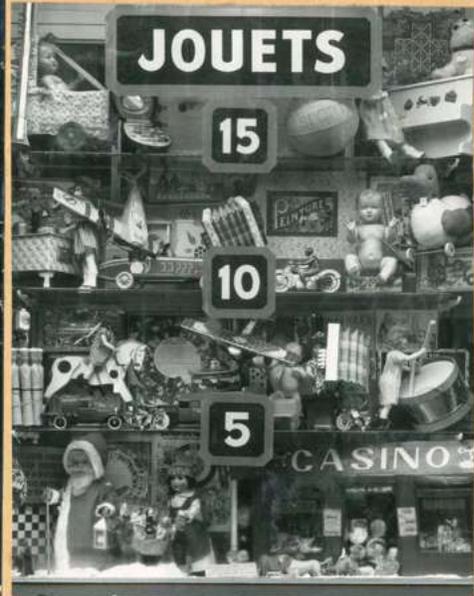
« M. Leponce, photographe, doit prendre la photographie des devantures de succursales... Nous rappelons à tous les gérants qu'ils recevront, si ce n'est déjà fait, la visite de M. Leponce photographe à Saint-Étienne, chargé de prendre la photographie de leur succursale. Nous les prions de bien vouloir lui réserver un bon accueil et se mettre à sa disposition pour lui faciliter sa tâche. »

Circulaire aux gérants, n° 265, 9 juillet 1932, Archives municipales de Saint-Étienne, Fonds Casino, Cote 102 S 1165

décembre 1934



Suc. 894 à Labégude



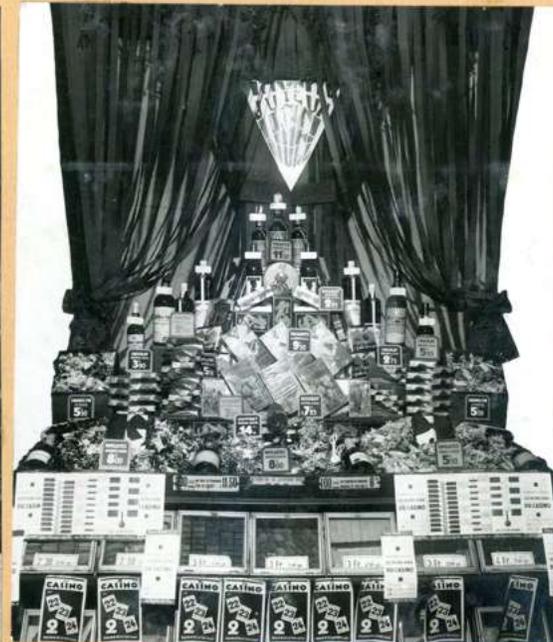
M. MORLAT Suc. 46 E.V.



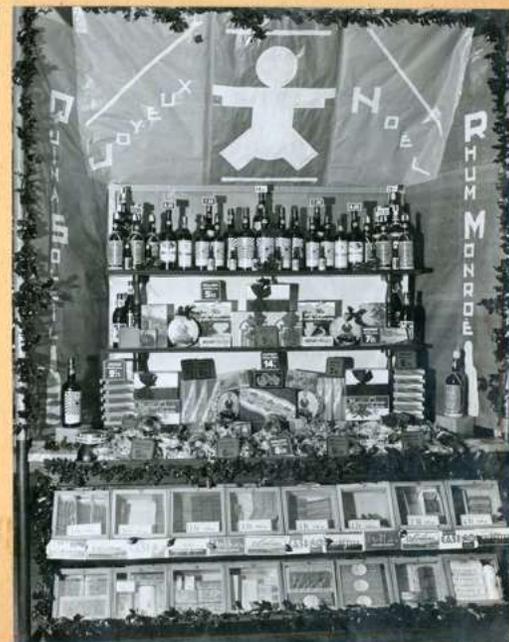
Suc. 691 à Privas



Suc. 385 à La Selve



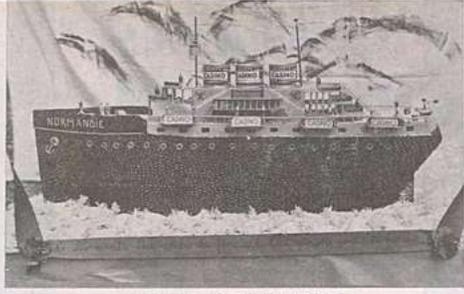
Suc. 55 Rue de Lyon E.V.



Suc. 233 Les Martres de V.



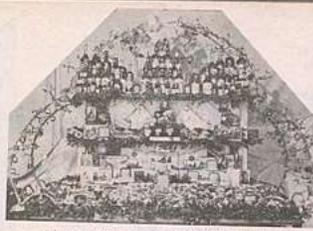
M. Joubert, suc. 90, Le Puy.



M. Mulette, suc. 2017 à Marseille.



M. Dupont, suc. 1074 à ...



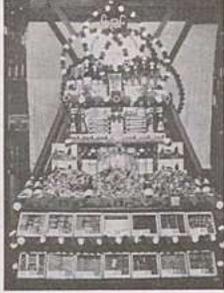
M. Angénieux, suc. 529 à St-Etienne.



M. Martinand, suc. 1274 à St-Fons,



M. Degueurce, suc. 1019 à St-Germain



M. Viegeolat, suc. 55 à St-Etienne.



M. Parchet, suc. 972 à Genas.



M. Dulan, suc. 2235 à ...



M. Delorme, suc. 853 à Lyon.



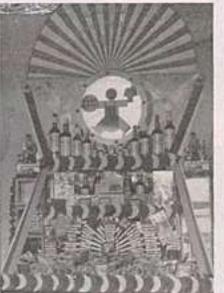
M. Dubois, suc. 1403 à Villefranche.



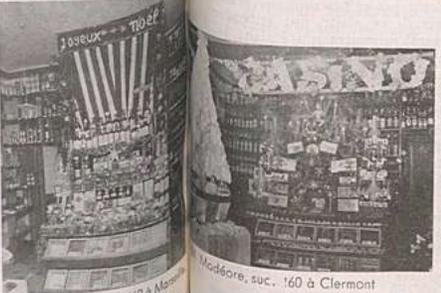
M. Pascal, suc. 1450 à Nîmes.



M. Tournier, suc. 1124 à Orange.



M. Moullierat, suc. 61 à Chazelles.



M. Favereau, suc. 2169 à ...



M. Faisandier, suc. 292, Le Chambon.



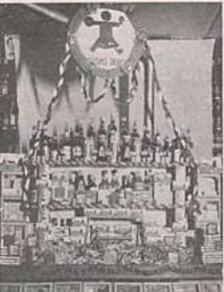
M. Merle, suc. 2198 à Marseille.



M. Vincent, suc. 2190 à Marseille.



M. Dumas, suc. 1332 à Bourgain.



M^{me} Chaligny, suc. 19 à St-Etienne.



M. Aubert, suc. 445 à ...



M. Ravnaud, suc. 2155 à Marseille.



M. Scapula, suc. 2217 à Toulon.

**Casino Magazine,
n° 129,
janvier 1936,
p. 12-13**

Source : Fonds Casino,
Archives municipales de
Saint-Étienne, Cote 102 S
1775

« Ce qu'il faut faire et ne pas faire pour les devantures de succursales »



Pour arranger cette succursale il faut :

- 1°- Allonger l'enseigne d'un bout à l'autre de la peinture verte ;
- 2°- Démolir les trois vitrines extérieures et les remplacer par des cadres fixes avec verres franco-belges - en les plaçant à fleur du mur extérieur ;
- 3°- Pour celles des trois vitrines dont le recouvrement est en bois il faut mettre une salette en briques jusqu'au niveau des autres vitrines ;
- 4°- Changer les volets existants et les remplacer par des volets " Standard " en bois ;
- 5°- Changer de place la ligne électrique passant devant l'enseigne et la reporter à l'une des extrémités de la devanture ;
- 6°- Incliner l'enseigne à la pente de 10% et mettre au dessus un petit toit en zinc pour la protéger de la pluie .
- 7°- Faire des raccords au crépissage et faire repeindre la devanture ;
- 8°- Ne pas insérer à nouveau toutes les mentions " Mercerie, Bonneterie , etc.... "



- 1°- Succursale ayant de jolies vitrines . Toutefois il y aurait lieu de faire l'enseigne de devant plus longue et en tous cas de peindre toutes sur en vert jusqu'à l'angle de la maison. Du côté de la vitrine de droite la peinture devrait s'arrêter à une distance égale à celle séparant la vitrine de gauche de l'angle de la maison .
- 2°- Un panneau transversal ne serait pas inutile .



Pour arranger cette succursale il faut :

- 1°- Mettre une enseigne allant presque d'un chéneau à l'autre; cette enseigne étant légèrement inclinée à la pente de 10% et ayant au dessus un petit toit en zinc pour l'empêcher de pourrir. Il devra y avoir un espace de 30 à 40 centimètres entre le bas de cette enseigne et le sommet de la porte et des vitrines .
- 2°- Le panneau transversal n'est pas placé au meilleur endroit. Pour que ce soit parfait, il devrait être placé au dessus de l'enseigne , si possible à l'une de ses extrémités .
- 3°- Afin de donner une meilleure présentation aux vitrines il faudrait les démolir tout en laissant l'imposte et le soubassement et mettre un cadre fixe avec verre franco-belge au milieu -(Toutefois, si cette succursale était très bien placée , il y aurait lieu de tout démolir et de mettre les vitrines au ras des murs , avec soubassements en briques etc....)
- 4°- Ne pas inscrire à nouveau toutes les mentions " Mercurie, Bonneterie , chaussures , etc "

« Ce qu'il faut faire et ne pas faire pour les devantures de succursales »



M. Desplande Suc. 1332, à Bourgoin



M. Madéore Suc. 160, à Clermont



M. Montmory Suc. 1278, à Chamalières

VOICI LA LISTE DES LAURÉATS DES CONCOURS D'ÉTALAGES

DANS LA TOURNÉE N° 1.

Jury : MM. Berthelin (Service des Ventes), Cheynet (Inspecteur Principal), Fournet (Rédacteur en chef du Casino-Magazine), Domergue et Tixier (Inspecteurs régionaux).

1. Mme Mourlon, suc. 2, rue de la Préfecture à St-Etienne ; 2. M. Chapet, suc. 16, route de St-Chamond, à Saint-Etienne ; 3. M. Fayet, suc. 45, rue de la Montat, à St-Etienne ; 4. M. Vivier, suc. 925, route de St-Chamond, à Saint-Etienne ; 5. M. Jossierand, suc. 508, La Terrasse, à St-Etienne ; 6. M. Berry, suc. 48, Petit-Cabaret, à St-Etienne ; 7. M. Chanal, suc. 518, boulevard Jules-Janin, à Saint-Etienne.

DANS LA TOURNÉE N° 1 bis.

Jury : MM. Berthelin, Cheynet, Fournet, Domergue et Tixier.

1. M. Suc, suc. 37, rue d'Annonay, à St-Etienne ; 2. Mme Merlat, suc. 46, rue d'Annonay, à St-Etienne ; 3. M. Wasserer, suc. 517, rue du 11-Novembre, à Saint-Etienne ; 4. M. Gouaze, suc. 33, rue Mutilière, à St-Etienne ; 5. M. Vialaron, suc. 7, rue d'Annonay, à St-Etienne ; 6. M. Fuchs, suc. 502, rue St-Roch, à Saint-Etienne ; 7. M. Mounier, suc. 8, rue Tréfilerie, à St-Etienne.

DANS LA TOURNÉE N° 2.

Jury : MM. Chavet (Directeur de l'Entrepôt de St-Etienne), Garnier (Directeur des Usines de Pont-de-l'Ane), Machon et Domergue (Inspecteurs régionaux).

1. Mlle Limousin, suc. 798, à Fraisse ; 2. M. Tardy, suc. 667, à Roche-la-Molière ; 3. M. Descroix, suc. 255, à St-Genest-Lerpt ; 4. M. Dupain, suc. 656, place Chavassieux, à St-Etienne ; 5. M. Prêher, suc. 70, Le Chambon-Feugerolles ; 6. M. Mallet, suc. 173, à Firminy ; 7. M. Pasquico, suc. 170, à Annonay.

DANS LA TOURNÉE N° 3.

Jury : MM. Delomier (Directeur de l'Entrepôt de Clermont), Grange et Brun (Inspecteurs régionaux).

1. M. Bouligat, suc. 1248, boulevard de la Salle, à Vichy ; 2. M. Denne, suc. 1326, rue de Strasbourg, à Vichy ; 3. M. Martin, suc. 1347, rue de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste, à Vichy ; 4. M. Monneyron, suc. 402, rue Jean-Jaurès, à Vichy.

2° Groupe

Jury : MM. Régnier (Sous-Directeur de l'Entrepôt de Clermont), M. Berger (Inspecteur Principal), Leblanc (Chef de Service Régie).

1. M. Jalady, suc. 892, à Moulins ; 2. M. Duron, suc. 224, à Saint-Pourcain-sur-Sioule ; 3. M. Cadet, suc. 225, à Moulins ; 4. M. Picandet, suc. 890, à Gannat.

DANS LA TOURNÉE N° 4.

Jury : MM. Parmentier (Directeur de l'Entrepôt de Roanne), Plagnial (Inspecteur régional) et Chaire (Inventoriste).

1. M. Raquin, suc. 357, à Charlieu ; 2. Mlle Corneloup, suc. 634, à Charlieu ; 3. M. Déat, suc. 849, à Mably ; 4. M. Chevalier, suc. 900, à Charlieu ; 5. M. Demoule, suc. 1022, à Bourg-de-Thizy ; 6. M. Cassin, suc. 127, à Thizy ; 7. M. Burtichon, suc. 325, à St-Alban ; 8. M. Brottes, suc. 314, à Thizy ; 9. M. Royer, suc. 764, à Saint-Christophe-en-Brionnais.

DANS LA TOURNÉE N° 5.

1° Groupe

Jury : MM. Martin (Inspecteur régional), Isselle (chef comptable) et M. Coheudy (chef du rayon O), de l'Entrepôt de Clermont.

1. Madéore, suc. 160, rue de Vallière, à Clermont ; 2. M. Montmory, suc. 1278, avenue A-Briand, à Chamalières ; 3. M. Boize, suc. 858, rue Guy-de-Maupassant, à Clermont ; 4. M. Meaur, suc. 266, rue Neuve-des-Salins, à Clermont.

2° Groupe

Jury : MM. Martin (Inspecteur régional), Régnier (Sous-Directeur de l'Entrepôt de Clermont), M. Caumoizat (Chef du rayon I de l'entrepôt de Clermont).

1. MM. Rimaud et Delfau, stagiaires récents, suc. 352, boulevard Trudaine à Clermont ; 2. Rouvet, suc. 202, rue de la Garde à Clermont ; 3. M. Chevalier, suc. 111, place H. Renoux à Clermont ; Accossat ; M. Gimel, suc. 118, rue du Port à Clermont et M. Joubert, suc. 943 rue Terrasse à Clermont.

DANS LA TOURNÉE N° 6

Jury : MM. Berger (Inspecteur principal) Brun et Mathias (Inspecteurs régionaux).

1. M. Avard, suc. 190 à Riom ; 2. M. Allignon, suc. 165 à Combronde ; 3. M. Ferry, suc. 214 à Aigueperse ; 4. M. Aubel, suc. 499 à Aigueperse ; 5. M. Guillin, suc. 1301 à Saint-Eloy-les-Mines.

DANS LA TOURNÉE N° 7

Premier groupe

Jury : MM. Dubeuf (Directeur de l'entrepôt de Chalon) Cadot et Darcy (Inspecteurs régionaux).

1. M. Ballot, suc. 274 à Montceau-les-Mines ; M. Lorival, suc. 1365 à St-Vallier ; 2. M. Monneret, suc. 773 à Montceau-les-Mines ; M. Pilaud, suc. 384 à Montceau-les-Mines.

2° Groupe

Jury : MM. Dubeuf (Directeur de l'entrepôt de Chalon), Thomann (Inspecteur principal), Darcy (Inspecteur régional).

1. M. Fernier, suc. 1026 au Creusot ; 2. M. Morlet, suc. 453 à Monchanin ; 3. M. Gueugnon, suc. 904 à Montchanin-les-Mines ; M. Lavigne, suc. 1091 à Ecuisse.

DANS LA TOURNÉE N° 8

Premier groupe

Jury : MM. Vuillemet (Inspecteur principal honoraire), Pierre Damon (Chef de pince (Inspecteur régional), M. Crevel (Inspecteur régional).

1. M. Bouchet, suc. 921 à Vaulx-en-Velin ; 2. M. Trichard, suc. 857 à Decines-lanue ; 4. M. Brossy, suc. 1410 à Villeurbanne ; 5. M. Maume, suc. 843, Chemin de suc. 485, rue du Professeur-Veill à Lyon ; 6. M. Svard, suc. 803, place Muraud à Lyon ; 7. M. Duverney, suc. 1334, rue de Dieu à Lyon ; 8. M. Dimanche rue



M. Arnol, Suc. 288, à St-Marcellin



M. Vierre, Suc. 1342, à Lyon



M. Brun, Suc. 79, à Returnac

« Voici la liste des lauréats des concours d'étalages », **Casino Magasin**, n° 106, février 1934, p. 2-3

Source : Fonds Casino, Archives municipales de Saint-Etienne, Cote 102 S 1775



Voyage aux États-Unis en 1926 durant lequel Geoffroy Guichard observe un « système de vente original », permis par « la mise en paquets et en boîtes de tous les produits », obligeant « la clientèle à une certaine discipline qui ne peut que profiter à la rapidité de la vente ».

« J'ai écrit au jour le jour les notes de voyage. L'impression qui me reste de l'ensemble est que, quoi qu'il n'y ait rien de comparable entre nos affaires et celles de nos collègues américains, **cette visite aura une influence heureuse sur le développement de nos affaires.** Elle nous **aura incités à rechercher les améliorations et modifications qu'il convient d'apporter à notre organisation.** C'est un coup de fouet, pour le cas où nous aurions été tentés de nous laisser vivre sur l'acquit. »

Geoffroy Guichard, 22 décembre 1930, *Notes et souvenirs de Geoffroy Guichard, 1867-1940*, recueil non publié, non paginé.

Source : AMSE, Fonds Casino, Cote 102 S 2565.

9 AU 29 OCTOBRE 1964

- NEW-YORK 9,10,11,12,13,14 Octobre
- PHILADELPHIE 15 Octobre
- ATLANTA 16, 17 Octobre
- HOUSTON 18, 19, 20, 21 Octobre
- LOS ANGELES 22, 23, 24, 25 Octobre
- SAN FRANCISCO 26, 27, 28 Octobre



M. DOUARBE
Chef du Service
Travasse et installations



M. RASTRELLY
Chef du Service
Supermarchés



M. Charles GUICHARD



M. GRANGNON
Chef du Service
Domaines Épargne



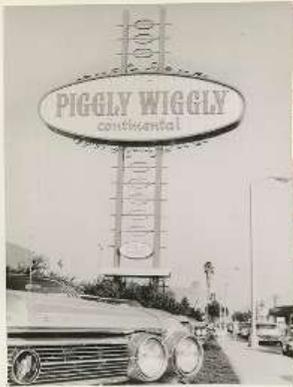
M. ERLEBACHER
P.K.H. Associates

ONULET N°	CHAPITRES	
1	SUPERMARCHES	FAÇADES - ENSEIGNES
2	SUPERMARCHES	ALLURE GENERALE
3	SUPERMARCHES	EPICERIE
4	SUPERMARCHES	NON ALIMENTAIRE
5	SUPERMARCHES	EPICERIE - LIQUIDES
6	SUPERMARCHES	FRUITS ET LEGUMES
7	SUPERMARCHES	SURGELE - ICE CREAM - CHARCUTERIE
8	SUPERMARCHES	PATISSERIE
9	SUPERMARCHES	BOUCHERIE
10	SUPERMARCHES	CAISSES
11	SUPERMARCHES	ANNONCES - SLOGAN
12	SUPERMARCHES	MATERIEL EQUIPEMENT
13	SUPERMARCHES	SIEGE DES CHAINES
14	CENTRES COMMERCIAUX	PARKINGS
15	CENTRES COMMERCIAUX	LA «RUE» PRINCIPALE
16	CENTRES COMMERCIAUX	LES MAGASINS
17	LES ENTREPOTS	



CHAPITRES

- FAÇADES - ENSEIGNES
- ALLURE GENERALE
- EPICERIE
- NON ALIMENTAIRE
- EPICERIE - LIQUIDES
- FRUITS ET LEGUMES
- SURGELE - ICE CREAM - CHARCUTERIE
- PATISSERIE
- BOUCHERIE
- CAISSES
- ANNONCES - SLOGAN
- MATERIEL EQUIPEMENT
- SIEGE DES CHAINES
- PARKINGS
- LA «RUE» PRINCIPALE
- LES MAGASINS



1-54
FAÇADES
ENSEIGNES

Au supermarché qui a été le plus célèbre au monde,
il n'y a pas d'enseigne...
avec un pylône de cette allure ça n'est en effet pas
nécessaire.



PIVOTANTE ET LUMINEUSE



PUBLICITE SUR LE PYLONE



GENERALEMENT SOURIANTE
ET SERVIABLE



LA BALANCE À LA CAISSE



10-54
CAISSSES

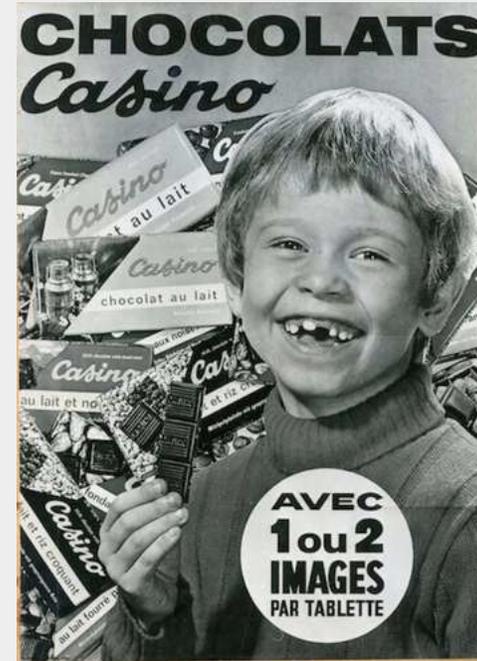
A L'QUEST LA CAISSIERE :

- frappe
- pèse
- rend le monnaie
- donne le timbre
- emballe
- et... est aimable



Planches de l'album du reportage photographique de voyage aux USA, 1964

Source : Fonds Casino,
Archives municipales de Saint-
Étienne, Cote 102 S 1321



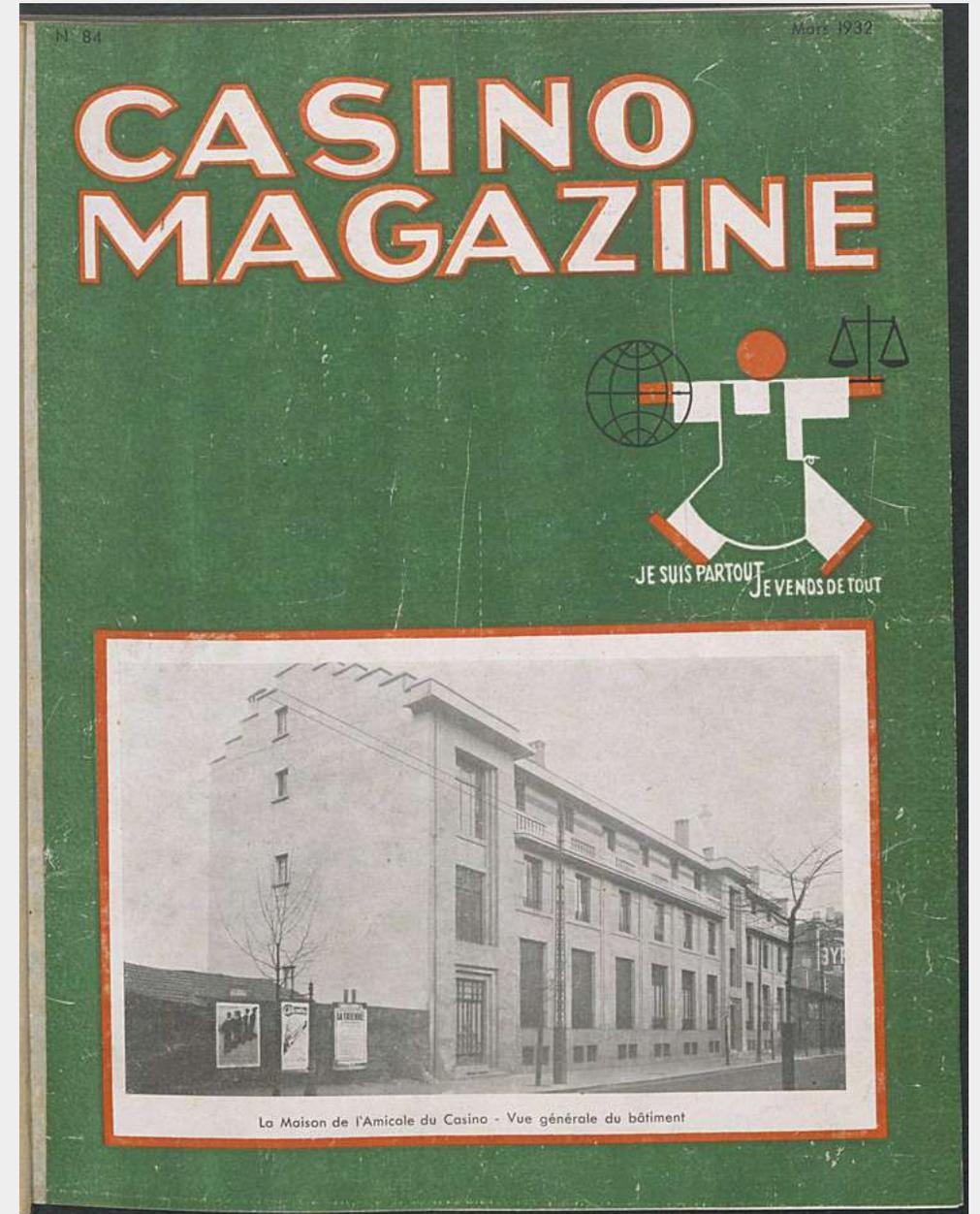
Communication au niveau institutionnel

Son identité, sa culture, ses valeurs et ses missions

Communication au niveau opérationnel

Son offre, ses produits, ses services, ses opérations promotionnelles

Quand la communication au niveau institutionnel devient opérationnelle



Pour aller plus loin, quelques références...

Nicolas Bideau,
Casino, la chute d'un géant, reportage documentaire, 52 minutes, coproduction Mona Lisa Production / France 3 Auvergne Rhône-Alpes

<https://www.france.tv/documentaires/documentaires-societe/7141634-casino-la-chute-d-un-geant.html>



Pour aller plus loin, quelques références...



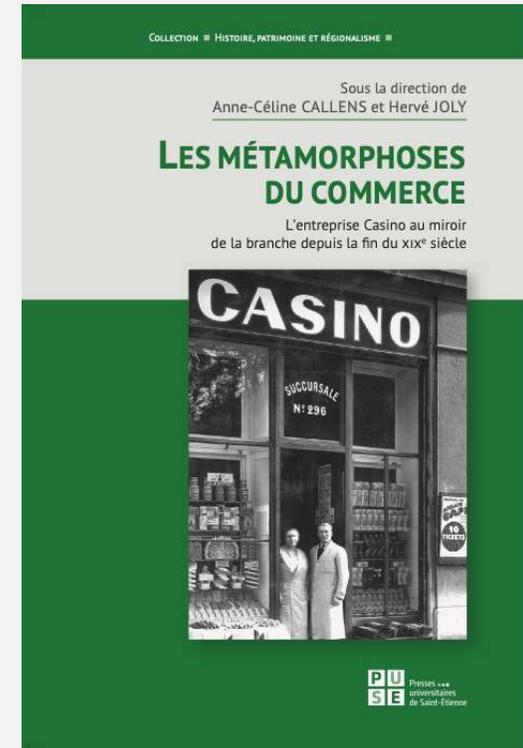
Catherine Guichard, *Casino, cent ans : 1898-1998*,
Veauche, Éditions Graphite
Développement, 1998.



Marie-Caroline Janand (dir.), *Vendre de tout, être partout : Casino*,
Milan, Silvana editoriale, 2019.



Olivier Londeix,
Du client au consommateur. Casino, une chaîne succursaliste française (1898-1960),
Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, « CTHS Histoire », 2021.



Anne-Céline Callens et Hervé Joly (dir.),
Les Métamorphoses du commerce. L'entreprise Casino au miroir de la branche depuis la fin du XIXe siècle,
Saint-Étienne, Presses Universitaires de Saint-Étienne, « Histoire, patrimoine et régionalisme », 2024.

Sous la direction de
Anne-Céline CALLENS et Hervé JOLY

LES MÉTAMORPHOSES DU COMMERCE

L'entreprise Casino au miroir
de la branche depuis la fin du XIX^e siècle



PU
SE Presses
universitaires
de Saint-Étienne

TABLE DES MATIÈRES

PROPOS LIMINAIRES	9
INTRODUCTION Hervé Joly	11
PREMIÈRE PARTIE Histoires d'entreprises et de branches	23
Maryse Baudson Les Docks rémois – le Familistère (1888-1987). Détournement d'un projet mutualiste et stratégie d'expansion	25
Sylvie Vabre L'Épargne, un modèle succursaliste dans la région toulousaine (1898-1925)	53
Peter Heyrman Indépendants mais associés. Réseaux de collaboration dans le commerce alimentaire de détail belge, années 1950-1970.....	69
Rafael Castro « Il n'y a plus de Pyrénées ! » La grande distribution française en Espagne, années 1960-2000	91
Tristan Jacques Roger Berthier, dans l'ombre d'Édouard Leclerc. Discount, innovations et financiarisation du commerce en France, dans les années 1950 et 1960	111
Mark Spoerer C&A : une entreprise familiale dans la zone de conflit entre capital et contrôle (1902-1961)	127
DEUXIÈME PARTIE Formes de vente	141
Olivier Londeix La société succursaliste du Casino et la fabrique du consommateur (1898-1960)	143

Stéphane Le Bras Le commerçant français à l'épreuve de la Grande Guerre. Entre fantasmes et réalités	167
Hervé Joly L'implantation de Casino face à la concurrence à Lyon, années 1910-1930	187
Anne-Céline Callens Construire et décliner son image de marque. Casino, précurseur de l'utilisation des techniques publicitaires modernes	213
Sabine Effosse Les unions économiques de commerçants en France : une expérience singulière de la consommation à crédit (1900-1970)	239
TROISIÈME PARTIE Orientations stratégiques des entreprises commerciales	251
Aurélié Brayet La chocolaterie Casino, 80 ans de production de chocolat à Saint-Étienne (1905-1985)	253
Luc Rojas Adapter la doctrine Fayol ou le projet d'organisation de Geoffroy Guichard (1898-1940)	275
Pascal Charroin Le sport, un outil de développement et de gestion des ressources humaines de Casino (1919-1994)	289
Sebastian Billows Défendre les fournisseurs de la grande distribution : les origines politiques et administratives d'un mot d'ordre ambigu	309
CONCLUSIONS Jean-Claude Daumas Du succursalisme aux grandes surfaces : une histoire de prix bas	325
BIBLIOGRAPHIE	341
INDEX DES NOMS PROPRES.....	347
INDEX DES ENTREPRISES ET SOCIÉTÉS COMMERCIALES	351

Anne-Céline Callens et Hervé Joly (dir.), *Les Métamorphoses du commerce. L'entreprise Casino au miroir de la branche depuis la fin du XIX^e siècle*, Saint-Étienne, Presses Universitaires de Saint-Étienne, « Histoire, patrimoine et régionalisme », 2024.

Olivier Londeix

« La société
succursaliste du
Casino et la fabrique
du consommateur
(1898-1960) »

LA SOCIÉTÉ SUCCURSALISTE DU CASINO ET LA FABRIQUE DU CONSOMMATEUR (1898-1960)

Olivier LONDEIX

Né à Reims en 1866¹, le succursalisme prend son essor partout en France à partir de la fin du siècle. Le succès de la formule commerciale repose sur la combinaison de la concentration des achats et de la décentralisation de la vente au sein d'une même entreprise : les maisons à succursales multiples vendent la marchandise par l'intermédiaire de leurs gérants dans des magasins dont elles sont propriétaires ou locataires. Dans un pays de plus en plus industriel et urbain, l'exode rural éloigne les paysans auto-producteurs des campagnes : le commerce et la consommation deviennent les conditions de leur survie au sein d'un nouvel environnement. Le néo-acheteur, une femme le plus souvent, a désormais recours au marché pour se nourrir ou nourrir sa famille, ce qui donne instantanément prise à un rapport de force avec un vendeur. L'approvisionnement du foyer acquiert une importance stratégique au sein du ménage.

Avec lui, enfle le thème de plus en plus mobilisateur de « la vie chère », manifesté avec fracas lors des émeutes de 1911. Bien que concernant des produits jusqu'alors considérés comme un luxe, cet événement manifeste une conscience nouvelle et durable des problèmes liés à la consommation². Nous désignerons sous ce terme la substitution de biens et de services marchands à l'autoproduction. La consommation devient une « seconde nature » dans le sens où l'être urbain moderne se trouve intriqué dans un système productif et commercial de plus en plus complexe³. L'histoire des sociétés succursalistes d'alimentation et d'approvisionnement trouve ainsi sa place, entre la fin du XIX^e siècle et les années 1960, dans le cadre de l'extension du mode de vie urbain à une majorité de Français. Le succursalisme reste associé à la diffusion de biens considérés comme nécessaires. Sa plus belle réussite a été de rendre la nourriture plus abordable, à une époque où l'alimentation représente entre un et deux tiers du budget de la majorité des ménages français.

1. McKEE Denis, « Reims, l'évolution du commerce d'épicerie et la naissance du succursalisme (1866-1914) », in DAUMAS Jean-Claude (dir.), *Les Révolutions du commerce. France, XVIII^e-XXI^e siècle*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2020, p. 131-154.

2. CHATRIOT Alain et FONTAINE Marion, « Contre la vie chère », *Cahiers Jaurès*, vol. 187-188, n^{os} 1-2, 2008, p. 97-116.

3. CRONON William, « Nous habitons tous la ville. Nous habitons tous la campagne. Les deux sont une seconde nature pour nous », *Nature's Metropolis: Chicago and the Great West*, New York, Norton, 1991, p. 384. L'étude du succursaliste Montgomery Ward (fondé en 1872 à Chicago) par Cronon peut être prolongée par l'analyse par Tracey Deutsch de l'histoire de la distribution alimentaire dans la métropole du Middle West. Citons également les travaux de sociologie des tâches ménagères par de Marjorie de Vault – toujours au sujet de Chicago.



La succursale Casino n°184 à Chamalières, Puy-de-Dôme, avant 1914

Source : AMSE, Cote 102 S 1178



Les courses en libre-service avec le panier en 1956

Source : AMSE, Cote 102 S 1813



Des enfants au centre des regards et des attentions en 1953 à Carqueiranne, Var, lors d'une tournée

Source : AMSE, Cote 102 S 2147



Le premier supermarché de Casino, inauguré en 1960 à Grenoble

Source : AMSE, Cote 102 S 1816

Stéphane Le Bras

« Le commerçant à l'épreuve de la Grande Guerre. Entre fantasmes et réalités »

LE COMMERÇANT FRANÇAIS À L'ÉPREUVE DE LA GRANDE GUERRE. ENTRE FANTASMES ET RÉALITÉS

Stéphane LE BRAS

Le 19 octobre 1914, le conseil de surveillance des Établissements Casino se réunit à 10 heures à Saint-Étienne. Geoffroy Guichard, alors à la tête de la chaîne de magasins à succursales multiples qu'il a créée en 1898, donne lecture de son rapport de l'exercice 1913-1914¹. Les chiffres sont éloquentes : ils démontrent le ralentissement très net – près de 30 % en moins pour les ventes moyennes journalières – des affaires en raison des « circonstances exceptionnelles », pour reprendre un terme employé à l'époque dans les cercles commerciaux, entre septembre 1913 et septembre 1915. Cette situation n'est pas unique. On la retrouve partout en France, comme chez un autre succursaliste, parisien cette fois-ci, Julien Damoy² où l'on reconnaît « les difficultés [...] rencontrées au cours du dernier exercice, par suite de la mobilisation d'une partie de son personnel » et « une perturbation » dans le fonctionnement de la société³.

Pour autant, le commissaire aux comptes chez Damoy reconnaît le caractère « momentané » de la perturbation et les documents comptables de Casino révèlent la bonne marche de la maison dès 1915, avec des chiffres de ventes moyennes journalières de septembre à la hausse, dépassant ceux de 1913 de 12 %. Or, ce retour à la normale s'opère dans un pays où les instances, qu'elles soient politiques, civiles ou économiques, rappellent sans cesse le sens du devoir patriotique dans le cadre d'une union sacrée où les civils se doivent de conformer leurs comportements au sacrifice rendu par les soldats au front. Dans les milieux commerciaux, les discours cherchent à faire converger les intérêts économiques et ceux de la nation. C'est le cas dans les organismes patronaux ou les syndicats de salariés, tel celui des employés du commerce et de l'industrie qui, à l'automne 1914, espère que « peu à peu, il s'établira un courant commercial » propre à soutenir l'effort en faveur des chômeurs et de la patrie en guerre⁴.

1. Archives municipales de Saint-Étienne (AMSE), 102 S 2683 : Conseil de surveillance, Compte rendu de réunions, 1912-1920 ; Séance du conseil du 19 octobre 1914.

2. Propriétaire de deux épicerie à Paris au début des années 1880, Julien Damoy développe une chaîne de succursales alimentaires à la fin du XIX^e siècle. Signe de son succès, la société qui produit en partie certaines de ses marchandises (café, chocolat, vin) est introduite en bourse en 1911.

3. Archives historiques du Crédit agricole SA, Direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais (DEEF-CL désormais), 23938/2 : Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 1914-1915, mars 1916.

4. « Chers syndiqués », *L'Employé. Organe mensuel du syndicat des employés du commerce et de l'industrie*, n° 244, août-octobre 1914, p. 1.

Aurélie Brayet

« La chocolaterie Casino,
80 ans de production de
chocolat à Saint-Étienne
(1905-1985) »

LA CHOCOLATERIE CASINO, 80 ANS DE PRODUCTION DE CHOCOLAT À SAINT-ÉTIENNE (1905-1985)

Aurélie BRAYET

Le groupe Casino a développé dès son origine une stratégie commerciale originale fondée sur un réseau de succursales dynamiques mais aussi des produits phares fabriqués par l'entreprise¹. Les marchandises produites directement par Casino sont celles qui ont la plus grande importance stratégique². Le chocolat est un produit d'appel qui compte parmi les plus vendus, tout comme le vin. La production en direct de ces produits permet à Casino de proposer les meilleurs prix aux consommateurs et d'en maîtriser la qualité. Quelques chiffres permettent de se rendre compte de la place de choix de la chocolaterie chez Casino : en 1925, le chocolat représente 5,2 % des ventes ; en 1939, la production journalière est de 5,6 tonnes (t)³ ; en 1948, 7,2 % des exportations de Casino à l'étranger concernent des produits chocolatés ; le chocolat Casino représente 2,1 % de la production nationale en 1953 avec une fabrication en 1954 de 2,4 t par jour, contre 12 pour Menier et 2 pour Pupier⁴.

Tout comme le café qui « classe une maison », le chocolat fait partie de ces produits qui font la fierté du groupe. L'entreprise défend la noblesse du produit en imposant le chocolat comme un « aliment de qualité⁵ », et non une friandise. S'appuyant sur les recherches et écrits de médecins, comme le professeur Richet ou les docteurs Lebon et Gineste, le chocolat est présenté comme « l'aliment type des sportifs et des travailleurs, [...] l'aliment idéal des enfants⁶ », dont la « haute valeur énergétique [...] ajoute la qualité rare d'être un aliment complet [...] à une quantité appréciable de sels minéraux, de vitamines et d'un tonique particulièrement actif du cœur et des reins appelés : la théobromine⁷ ». Ce produit est indispensable à une bonne alimentation et l'entreprise Casino en veut pour preuve la comparaison entre les enfants suisses et français⁸ – les premiers seraient plus forts parce qu'ils consomment plus de chocolats. CQFD.

1. LONDEIX Olivier, *Du client au consommateur. Casino, une chaîne succursaliste française (1898-1960)*, Paris, CTHS, 2021.
2. La consommation du chocolat évolue fortement au cours de la période de 1850 au début du xx^e siècle. Le volume et le type de consommateurs augmentent, en raison d'une forte baisse des prix, d'une évolution de la perception du produit, d'une large diffusion, notamment par l'armée dans les colis et l'alimentation du soldat, et enfin d'une production localisée par région. Voir, notamment, DAUMAS Jean-Claude, *La Révolution matérielle. Une histoire de la consommation. France XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Flammarion, 2018.
3. Par comparaison avec les chocolatiers spécialisés, elle est de 85 t chez Menier à Noisiel et de 12 t chez Pupier à Saint-Étienne.
4. Calculs réalisés à partir des données recueillies dans les rapports généraux de Casino et la note sur la chocolaterie réalisée par M. Veillith le 20 mai 1955, Archives départementales de la Loire (ADL), 225VT30.
5. Archives municipales de Saint-Étienne (AMSE), 102 S 1172, « Chocolat (Attention à la chaleur) », *Entre nous*, Circulaire aux gérants, n° 398, 22 août 1952, p. 5.
6. *Ibid.*
7. AMSE, 102 S 1172, « Arguments pour la vente du chocolat », *Entre nous*, Circulaire aux gérants, n° 382, 2 mai 1952, p. 4-5.
8. AMSE, 102 S 1174, « Le Chocolat, un aliment de qualité », *Entre nous*, Circulaire aux gérants, n° 502, 2 juillet 1954, p. 20.



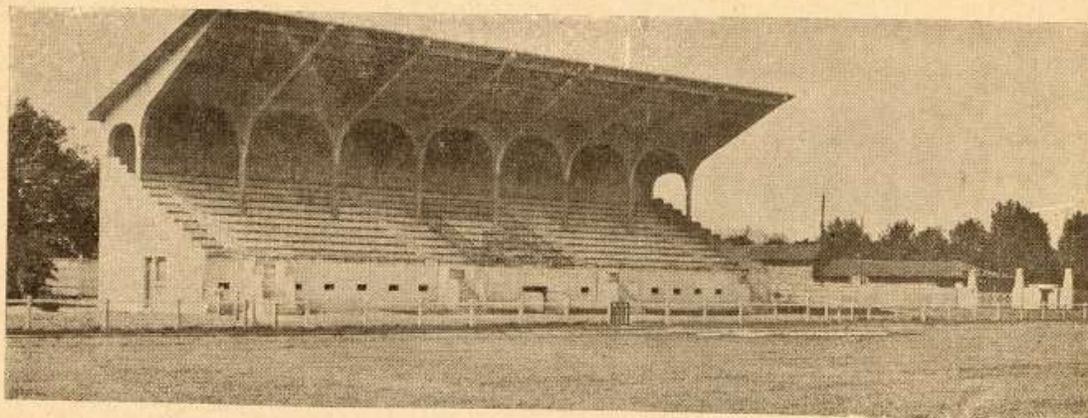
Publicité pour le Chocolat Casino, 1973

Source : AMSE, 102 S 1193, Circulaires aux gérants de succursales

Réclame pour les tablettes de chocolat Casino, 1970

Source : AMSE, 102 S 1823 et 1825, Albums photographiques





ASSOCIATION SPORTIVE

Le 25 juillet 1919, le Casino, désireux d'encourager le sport, favorisait la création de l'Association Sportive du Casino qui se bornait à pratiquer le **foot-ball** et le **cross-country**.

En 1923, M. Pierre Guichard donna à cette Société une impulsion nouvelle. En 1924, il créait " **Nos Sports** " journal à ce moment entièrement consacré à l'activité et au développement de la section ; en 1926, la **section de Basket-Ball** ; enfin, en 1928, l'Association Sportive du Casino était devenue l'**Association Sportive Stéphanoise**, démontrant ainsi qu'elle ne constituait pas un groupe privé, mais qu'elle accueillait toute la jeunesse sportive de Saint-Etienne.

En 1929 naissait la **section Rugby**. En 1931 le Stade Forézien Universitaire, doyen des Clubs stéphanois, se déclarait prêt à fusionner avec l'A. S. S. pour le bien commun, et l'entente se fit sans peine. L'A. S. S. devenait ainsi le club le plus important de la Loire.

En 1933, l'A. S. S. favorisait la naissance d'une nouvelle association s'occupant exclusivement de foot-ball : l'**Association Sportive de Saint-Etienne**. Elle y faisait adhérer, tout de suite, sa section de foot-ball. Depuis elle entretient, avec l'A. S. S. E., d'étroites et amicales relations.

Un magnifique stade de 38.000 mètres carrés, portant le nom du bienfaiteur de la section : M. Geoffroy Guichard, est à la disposition des membres de l'A. S. S. Le **stade Geoffroy Guichard** inauguré le 13 septembre 1931, est bien connu de tous les sportifs de la région qui s'y pressent pour assister aux matches sensationnels dont il est fréquemment le cadre.

L'A. S. S. est affiliée à la Fédération Française d'Athlétisme, à la Fédération Française de Basket-ball et à la Fédération Française de Rugby. Elle est agréée du gouvernement depuis le 9 septembre 1920.

Chaque année, une coupe offerte par M. Pierre Guichard est disputée entre les équipes de Basket de Saint-Etienne et des différents entrepôts.

Pour en faire partie, il est nécessaire d'être présenté par un parrain et agréé par le Comité-Directeur.)

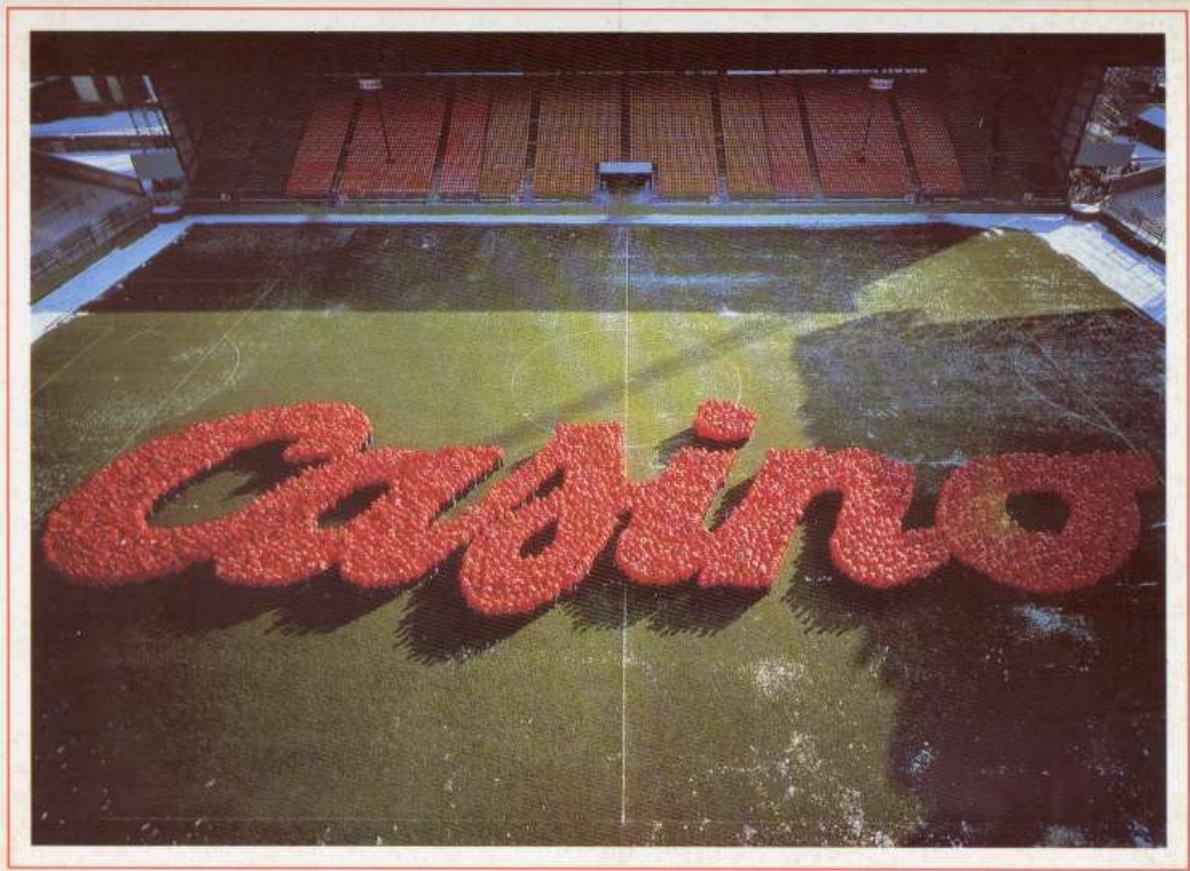
Une permanence est assurée tous les jours au siège de l'A. S. S., 13, rue de Saint-Chamond, à Saint-Etienne

Pascal Charroin

« Le sport, un outil de développement et de gestion des ressources humaines de Casino (1919-1994) »

Brochure « Le Casino et son personnel, organisation sociale Groupement amical », éditée par la société des magasins du Casino Guichard-Perrachon et Cie., 1935, p. 28.

Source : AMSE, Cote 102 S 1120



En 1986, 3 500 employés de Casino dessinent le logotype de l'entreprise stéphanoise sur la pelouse du stade Geoffroy Guichard. Sticker publicitaire du stade Geoffroy Guichard

Source : AMSE, Cote 102 S 2147



Équipe de football de l'ASS, saison 1929-1930

Source : AMSE, Cote 60 S 237

Poster de l'équipe de l'ASSE, saison 1990-1991

Marcaud.369, collection du musée d'Art et d'Industrie de la ville de Saint-Étienne, photographie d'Hubert Genouilhac.





Hervé Joly

« L'implantation de Casino face à la concurrence à Lyon, années 1910-1930 »

Succursale n° 485 de Casino à Lyon, 38 rue Suchet (actuelle rue du Professeur Weill), angle rue Bugeaud, implantée en 1916, vers 1936.

Source : Bibliothèque municipale de Lyon, Fonds Jules Sylvestre



Succursale n° 210 de la Société économique d'alimentation, s. d., semble-t-il d'après la plaque rue des Tables Claudiennes, Lyon 1^{er}.

Source : Archives municipales de Lyon, 1PH/4678

600 Succursales
 Siège social : 14, rue Gergonne-Loup, Lyon
 Téléphone : 144 (3 lignes)
 A. G. Lyon S. L.

LES DOCKS LYONNAIS

MAISON SPÉCIALISÉE DES GRANDES MARQUES D'ALIMENTATION et distributeur des plus belles primes
 Participation GRATUITE à la LOTERIE NATIONALE
 Nos Objets Primes à domicile

BÉNÉDICTINE	31 fr.	CHAMPAGNE MOÛT ET CHANDON	20 fr.	RHUM NÉGRITA	28 50
RHUM ST-JAMES	38 50	BONAL GENTIANE-QUINA	18 fr.	VEUVE AMIOT	11 50
BILLECART-SALMON	18 fr.	ARQUEBUSE BÉNÉDICTA	25 50	CHERRY ROCHER	34 25
LIQUEUR GALLIFET	32 75			RHUM CHAUVET	28 50
LE PREMIER ANIS	23 fr.			MELCHIOR	9 fr.

RHUM ASTRIA La grande marque La liqueur... **26 25**

EXTRAIT DU TARIF

CHAMPAGNE	11 50	12 50	13 50	14 50	15 50	16 50	17 50	18 50	19 50	20 50	21 50	22 50	23 50	24 50	25 50	26 50	27 50	28 50	29 50	30 50	31 50	32 50	33 50	34 50	35 50	36 50	37 50	38 50	39 50	40 50	41 50	42 50	43 50	44 50	45 50	46 50	47 50	48 50	49 50	50 50
-----------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Eau de Cologne 24 50

MÉNAGÈRES ÉCONOMES, SERVEZ-VOUS AUX "DOCKS"

Parfumerie, Jouets
ÉTRENNES UTILES

SOCIÉTÉ MODERNE

d'Alimentation

SIÈGE SOCIAL :
22, rue de la République
LYON

La plus importante Maison de Province vendant le meilleur marché des produits supérieurs.

MAGASINS DE VENTE

20 & 22, rue de la République.	Téléph. 14-87
13, rue d'Algérie.	» 6-82
70, rue de l'Hôtel-de-Ville.	» 17-49
68, cours de la Liberté.	» 26-71
58, place de la Mairie.	» 90
1, rue du Tribunal.	» 8

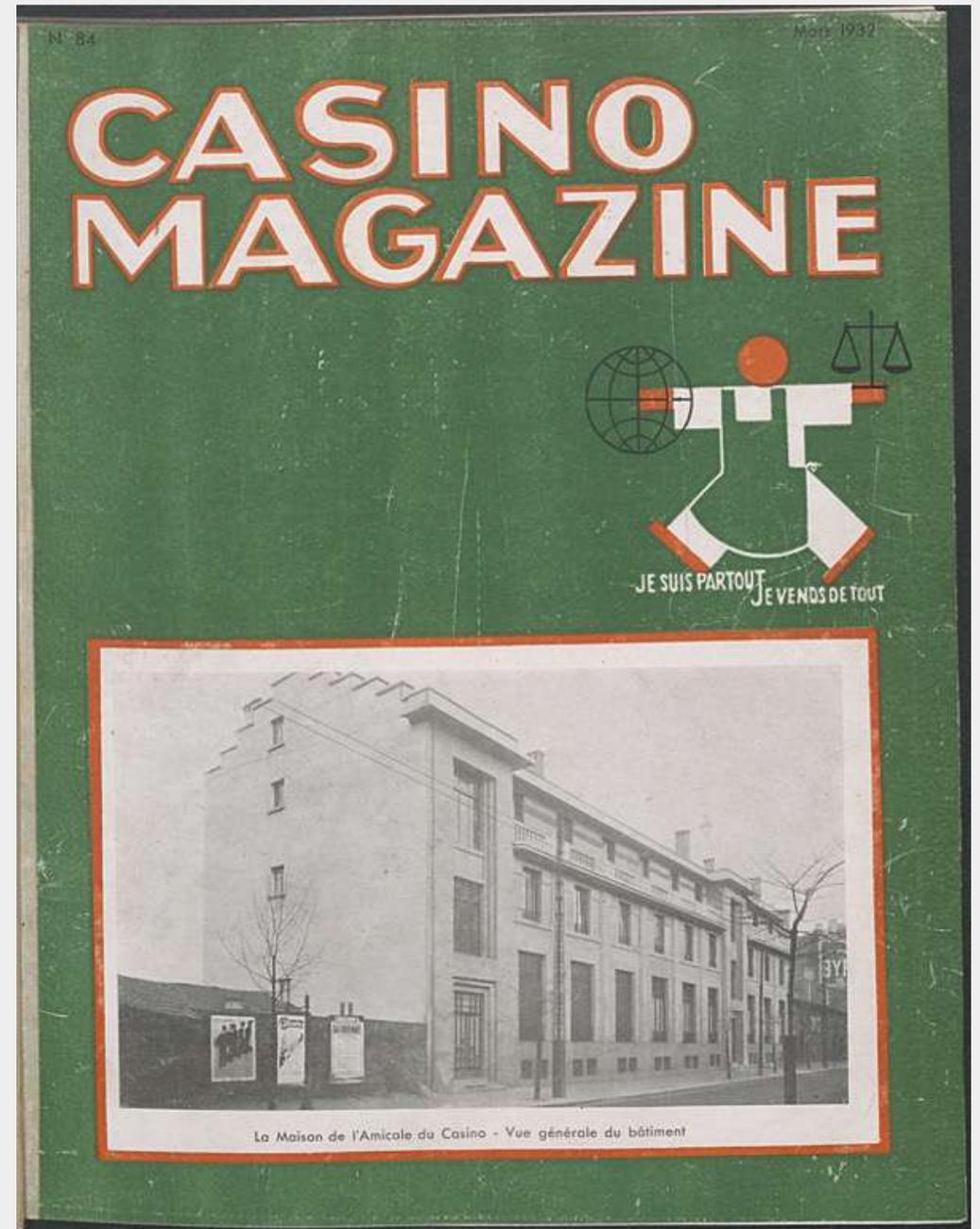
LYON

VILLEURBANNE

BOURGOIN

Anne-Céline Callens

« Construire et décliner son image de marque. Casino, précurseur de l'utilisation des techniques publicitaires modernes »



**Merci pour
votre attention**

